

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU CAMEROUN

N° de Convention O.R.S.T.O.M. 6.500/156

N° de Convention local : 131/61-62

Exercice Budgétaire concerné : 1962-1964

Date de parution du rapport : sept. 1966

L'ARRONDISSEMENT DE KAÉLÉ

ETUDE GEOGRAPHIQUE REGIONALE

par H. FRÉCHOU

I. TEXTE



B4
FRE

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE ORSTOM DE YAOUNDÉ



L'ARRONDISSEMENT DE KAÉLÉ (DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ)

Par

Hubert FRECHOU
Géographe de l'ORSTOM

SH n° 33

SEPTEMBRE 1966

B 4
FRE

736002

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION.	3
<u>CHAPITRE 1</u> - Organisation administrative. Services publics.	6
I - Organisation administrative.	6
II - Problèmes de géographie administrative.	8
III - Services publics	11
IV - Communications	12
<u>CHAPITRE 2</u> - Les conditions naturelles.	14
I - Le climat.	14
II - Facteurs topographiques et géologiques de différenciation des milieux locaux	20
III - Les milieux locaux : sols et eaux.	24
<u>CHAPITRE 3</u> - La population.	30
I - La composition ethnique.	30
II - La répartition de l'habitat.	35
III - La densité de la population.	42
IV - Dynamique démographique.	49
V - Les migrations	50
<u>CHAPITRE 4</u> - La vie économique.	55
Section 1 - L'agriculture.	55
I - Généralités.	55
II - Les cultures	57
III - L'organisation des espaces cultivés.	67

	Pages
Section 2 - L'élevage.	71
Section 3 - Le commerce.	75
I - L'organisation du commerce. Les marchés. . .	75
II - Diffusion des catégories de marchandises venues de l'extérieur.	78
III - Circulation des productions locales.	81
<u>CHAPITRE 5</u> - Conclusion.	88

I N T R O D U C T I O N

Ce rapport présente schématiquement les résultats d'une enquête sur l'arrondissement de Kaélé, menée dans le cadre d'une série d'inventaires régionaux qui a été entreprise par la Section de Géographie du Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, et doit aboutir à la publication d'atlas. Le programme de l'enquête comportait l'établissement de cartes à l'échelle de 1/100.000 représentant les principales données géographiques, et la rédaction de commentaires.

Le premier chapitre de ce rapport, et les cartes hors-texte 1 et 2, sont consacrés à l'organisation administrative et aux services publics. Au cours de l'enquête, une grande partie du temps passé sur le terrain, de novembre 1963 à mai 1964, a été consacrée à l'établissement de la carte hors-texte 1, sur laquelle est représentée la localisation des villages et quartiers ; ce travail de topographie a paru absolument nécessaire à l'établissement de cartes à grande échelle, notamment de celles relatives à la répartition de la population.

Le chapitre 2 traite des conditions naturelles. Rédigé essentiellement à partir de statistiques météorologiques et d'une compilation des rapports des pédologues du Centre ORSTOM de Yaoundé, il décrit les principaux traits de l'organisation de l'espace en milieux locaux qui offrent à la vie rurale des conditions variées.

Dans le chapitre 3 sont étudiés les faits de population, que représentent, notamment, les cartes hors-texte 3, 4 et 4bis : répartition des groupes ethniques, densité de la population, faits démographiques. La documentation utilisée peut être considérée, dans ce domaine, comme solide et relativement complète : recensements administratifs, enquête de A. PODLEWSKI, réductions de la carte hors-texte 1, dépouillement de questionnaires utilisés sur le terrain.

Le chapitre 4, dans lequel sont exposés sommairement les caractères principaux de la production rurale (agriculture et élevage), a été rédigé à partir des résultats d'une enquête trop rapide et superficielle, et de documents de valeur inégale : rapports du Service de l'Agriculture, statistiques de la CFDT, recensements du Service de l'Élevage, et photographies aériennes de l'I.G.N. qui ont servi de base à l'établissement de la carte hors-texte 5.

Le chapitre 5 est consacré à la description du commerce. A la suite d'enquêtes menées sur presque tous les marchés de l'arrondissement, les renseignements fournis par les vendeurs et de nombreux acheteurs ont permis de définir les courants commerciaux concernant les produits manufacturés. Le commerce des produits agricoles, qui est plus diffus et connaît de fortes variations saisonnières, n'a pas pu être étudié avec la précision souhaitable.

Enfin, le chapitre 6 propose un découpage de l'arrondissement en zones relativement homogènes.

0 0

0

Je tiens à remercier ici d'une part ceux qui m'ont aidé dans ma tâche en me fournissant des documents ou des renseignements oraux, tout particulièrement Monsieur le Préfet MAIDADI, d'autre part les enquêteurs qui m'ont accompagné sur le terrain, Bindoho Alhadji Garé, Jacques Kaya, Louis Loubey, Rémy Maïdo et Ngerede Avastin.

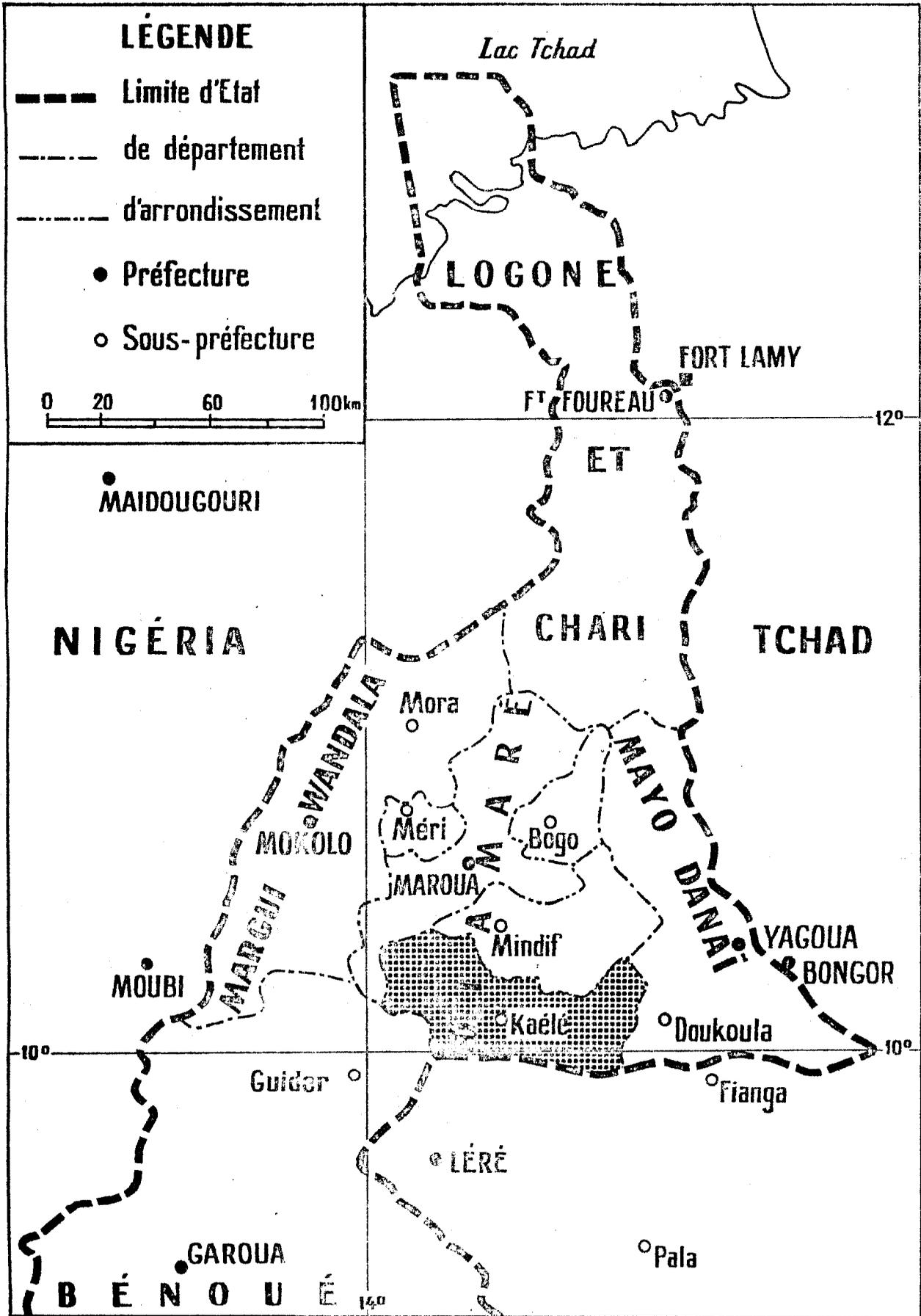


Fig.1. Situation de l'arrondissement de Kaelé

CHAPITRE 1

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

SERVICES PUBLICS

Créé en 1937, l'arrondissement de Kaélé couvre le tiers sud du département du Diamaré. Sa limite sud, de direction générale ouest-est, ne s'écarte guère du 10° parallèle nord ; elle constitue en même temps la frontière du Cameroun et du Tchad. Du côté camerounais, l'arrondissement de Kaélé est limitrophe de l'arrondissement de Guider (Bénoué) vers le sud-ouest, de ceux de Maroua et de Mindif (Diamaré) vers le nord-ouest et le nord, de celui de Doukoula (Mayo-Danaï) vers l'est (fig.1).

La superficie de l'arrondissement de Kaélé est d'environ 2.800 km² ; ses dimensions maxima sont 97 km de l'ouest à l'est et 42 km du nord au sud. La sous-préfecture est située au centre de l'arrondissement, mais certaines parties de celui-ci sont plus éloignées de Kaélé que des centres administratifs périphériques : Maroua, Guider et Doukoula (fig.2). Cette situation résulte de ce que le découpage administratif de la région a été réalisé progressivement, et compte tenu de l'existence d'unités ethniques organisées en cantons.

I - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La répartition du territoire et des habitants de l'arrondissement de Kaélé en cantons, villages ou groupements, et quartiers, a été remaniée à plusieurs reprises, par créations, suppressions, détachements et rattachements effectués aux trois échelons, de façon à être de mieux en mieux adaptée à la répartition géographique de l'habitat, et à tenir compte des fluctuations locales du volume de la population. Son état actuel est représenté par les cartes hors-texte 1 et 2.

L'unité de base des recensements, le quartier, est généralement constituée par des gens dont les habitations sont voisines. Son importance est très variable ; en 1964, les extrêmes sont d'une part Kileria, chef-lieu du canton de Lara, qui compte 1.009 habitants, d'autre part Danhou (canton de Lara) et Mbororo (canton de Midjivin) qui ont chacun 8 habitants. Sur la carte hors-texte 1 figurent tous

les quartiers administratifs existant en 1964, sauf ceux qui forment le centre de la ville de Kaélé. De plus sont indiqués les noms de près de 200 autres quartiers, dont la population, généralement peu nombreuse, est recensée avec celle de quartiers administratifs voisins ; ce rattachement est signalé, dans chaque cas, par un trait fin. Par exemple, juste au sud de Moutouroua (feuille ouest), le quartier administratif de Yiwa englobe la population de 3 quartiers : Yiwa proprement dit, Metenden, et Goudon qui est situé à 6 km au sud-ouest. Il existe probablement beaucoup d'autres petits quartiers distingués sur place par leur nom.

Le nombre des quartiers administratifs qui composent un village ou groupement varie de 2 (c'est le cas de 8 villages) à 37 (Larawo, dans le canton de Gidigis). La population des villages ou groupements varie de 103 habitants (Foulbé du canton de Bizili) à 6808 (Baribele, dans le canton de Doubane).

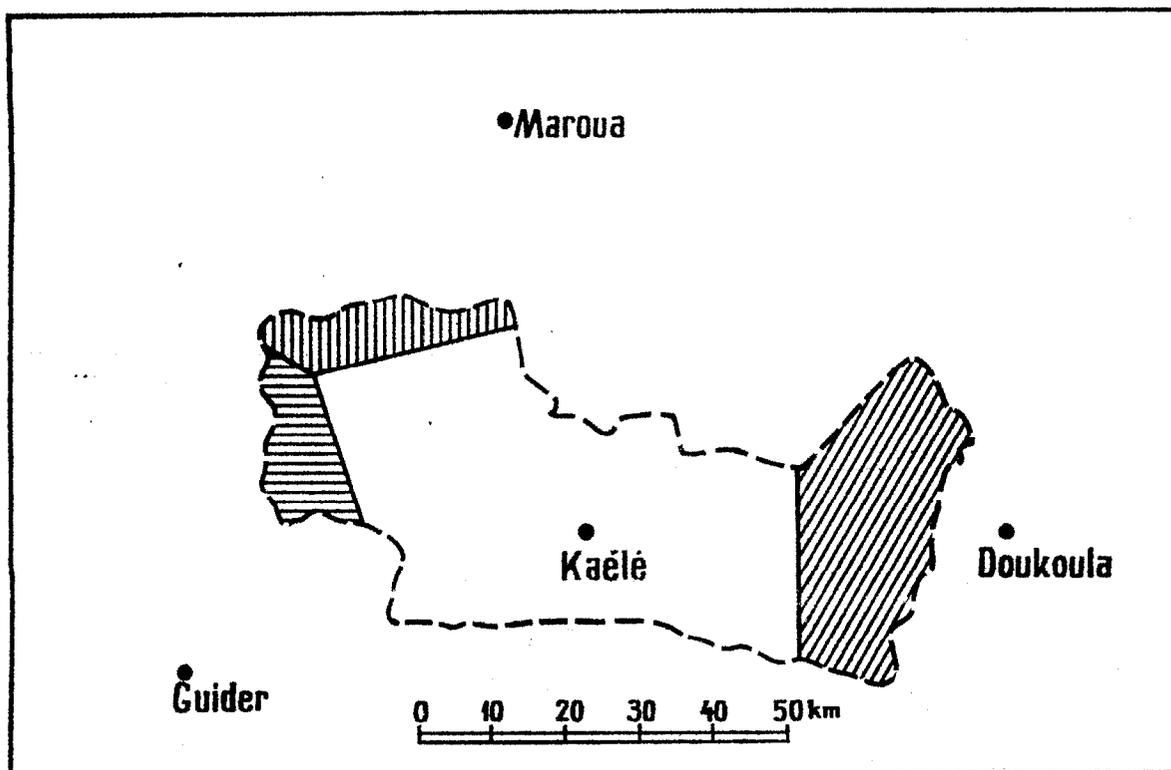


Fig 2. Zones plus éloignées de Kaélé que

- de Maroua 
- de Guider 
- de Doukoula 

Le tableau 1 montre que les cantons sont eux aussi d'importance très inégale.

Tableau 1 - Importance des cantons, en 1964

Cantons	Nombre de villages ou groupements	Nombre de quartiers	Population	Superficie en km ²
Moutouroua	19	86	15.888	604
Midjivin	16	70	10.640	553
Boboyo	5	33	5.322	115
Kaélé	7	69	12.809	205
Lara	8	74	9.557	227
Doumrou	6	47	5.733	75
Gidigis	8	90	8.598	443
Doubane	6	57	12.226	303
Golongini	1	12	1.626	40
Touloum	7	33	7.100	113
Bizili	6	52	8.111	142
Ensemble de l'arrondissement	89	623	97.610	2.820

II - PROBLEMES DE GEOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

Un certain nombre de faits, qui ne sont d'ailleurs nullement spéciaux à l'arrondissement de Kaélé, posent ou peuvent poser des problèmes pratiques de détail à l'administration et aux services.

1° Le tracé des limites de l'arrondissement et des cantons a été défini, parfois corrigé, par de nombreux arrêtés administratifs conservés à la sous-préfecture de Kaélé. Cependant :

- deux quartiers au moins, dont les habitants continuent à dépendre administrativement de Kaélé, ont débordé la limite de l'arrondissement, dans des zones inhabitées de l'arrondissement de Mindif : Gazaro, quartier de Zaklan (nord du canton de Boboyo) et Djouredanne, quartier de Bipay (nord-est du canton de Lara).

- les limites des cantons ayant été fixées officiellement secteur par secteur, à l'occasion d'arbitrages destinés à mettre fin à des controverses locales, certains secteurs n'ont fait l'objet d'aucun arrêté.

- les textes des arrêtés, dont la plupart datent des années 30, indiquent souvent des repères peu nets ou périssables : ruisseaux difficiles à identifier, tas de cailloux, arbres entaillés, pistes actuellement disparus ou déviés. Les plans qui accompagnent certains d'entre eux ont été établis avec des moyens de fortune, quand les cartes de l'I.G.N. n'existaient pas.

C'est pourquoi les limites indiquées sur les cartes jointes à ce rapport sont, au moins sur une partie de leur tracé, approximatives. Il en est de même des superficies indiquées dans le tableau 1 ; en ce qui concerne ces dernières, l'erreur est très probablement inférieure à 10 %.

2° Le classement des quartiers en groupements, dans les documents du recensement, n'est pas toujours conforme à leur situation géographique ; ceci résulte de la persistance des différenciations ethniques, de la solidité de liens établis entre groupes de familles ou entre chefs et administrés, parfois de rivalités locales.

Par exemple, dans le canton de Bizili, le groupement de Gazawa ou Bizili, qui est commandé directement par le chef de canton, comprend plusieurs quartiers éloignés, situés au-delà d'autres groupements.

Dans le canton de Moutouroua, le quartier de Damay-Kola, situé tout près du centre du village de Damay, mais habité par des immigrants Kola, est rattaché au groupement de Roumou.

Dans le sud du canton de Doumrou s'enchevêtrent deux groupements formés, l'un par des quartiers peuls, l'autre par des quartiers moundan et gidar.

Progressivement, les autorités administratives rectifient le classement des quartiers ; c'est ainsi qu'en 1964, d'importants remaniements ont affecté les cantons de Lara et de Gidigis.

3° La détermination des noms de lieux habités soulève des difficultés.

a - Souvent, un lieu habité est désigné par deux noms.

Premier cas : l'un des noms désigne plutôt l'ensemble d'un village, l'autre le quartier-chef-lieu, où réside le chef. Sur la carte hors-texte 1, le nom de village est alors indiqué le premier ; le nom du quartier-chef-lieu est mis entre parenthèses. Exemple : Broui (Sibizi) dans le sud-ouest du canton de Moutouroua.

Deuxième cas : les deux noms sont équivalents, désignent le même groupe d'habitations, village ou quartier. Généralement, un seul figure dans les documents du recensement ; c'est lui qui, sur la carte hors-texte 1, est indiqué le premier ; l'autre est mis entre parenthèses, précédé du signe =. Mais, très souvent, c'est le deuxième nom qui est le plus employé ou le seul employé par les habitants ; à sa place, les documents du recensement ont adopté :

- soit une expression géographique : par exemple D**oubazao** (qui signifie : au-delà de la rivière, en giziga) au lieu de Tala-Goudi, dans l'ouest du canton de Moutouroua.

- soit le nom d'un quartier voisin, précisé par le nom du chef : par exemple Poudisoua - "Waron", au lieu de Magonso**u**, près de Poudisoua - "Wappi" dans le centre du canton de Lara ; les habitants de Magonso**u** étaient autrefois recensés dans le quartier administratif de Poudisoua.

- soit le nom employé par la minorité peule. Ce nom peut être une simple déformation du mot employé par l'ethnie majoritaire ; par exemple : Djidoma au lieu de Titjam dans le canton de Kaélé. Ou bien il est tout à fait différent ; par exemple : Tchofi au lieu de Mousou**ou**n dans le nord-ouest du canton de Moutouroua. Ou bien il s'agit de la traduction en langue peule d'une expression géographique ; par exemple **Gada-Mayo** (qui signifie : au-delà de la rivière) au lieu de Falpyo, près de Golongini.

b - Certains quartiers sont désignés dans les documents du recensement par le nom de leur chef ; leur nom n'est donc pas un véritable nom de lieu, et change quand le chef est remplacé. Sur la carte hors-texte 1, chacun de ces quartiers est désigné par le nom de celui qui était son chef au début de 1964, mis entre guillemets. Parfois, les habitants ont indiqué qu'il existait aussi un véritable nom de lieu ; celui-ci est alors mis entre parenthèses, précédé du signe =. Par exemple, près de Titin (sud-ouest du canton de Moutouroua), le quartier enregistré dans les documents du recensement sous le nom de son chef, "**Bangar**" porte localement le nom de Mouamizini.

4° L'orthographe des noms de lieux habités n'a pas encore été fixée sur des bases rationnelles. Les graphies employées dans les documents du recensement peuvent varier d'un recensement à l'autre, et leur lecture conduit souvent à une prononciation très différente de la prononciation locale.

Sur les cartes et dans le texte de ce rapport, je me suis efforcé d'écrire les noms de lieux conformément à leur prononciation locale et aux règles observées sur les cartes au 1/200.000 de la région les plus récemment publiées par l'I.G.N. quand on veut lire les noms ainsi transcrits :

- toutes les lettres se prononcent, séparément. Exceptions :
 - . ou se prononce comme en français
 - . les signes an, en, in, oun représentent les voyelles a, e, i et ou nasalisées.
- g et s se prononcent toujours comme dans les mots français gaz et sac.
- w se prononce comme dans le mot wallon.
- e se prononce comme, en français, é.
- y représente un son mouillé, comme, en français, i dans pioche ou ill dans paille.

Bien entendre et transcrire des mots d'une langue étrangère n'est pas facile ; j'ai souvent hésité entre deux graphies et probablement commis des erreurs. Il est regrettable que l'écriture des toponymes africains n'ait pas encore été réglementée, par des linguistes qualifiés.

III - SERVICES PUBLICS (carte hors-texte 2)

1° Les services de l'Administration générale et de la Justice sont installés à Kaélé, chef-lieu de l'arrondissement :

- sous-préfecture
- commune rurale de moyen exercice
- S.A.P.
- tribunal du premier degré
- brigade de gendarmerie.

2° Services d'encadrement technique rural

- 3 postes du Service de l'Agriculture, à Kaélé, Moutouroua et Touloum.
- 3 postes du Service de l'Elevage, à Kaélé, Doumrou et Gidigis.

Les services du Génie Rural et des Eaux et Forêts n'ont aucun poste dans l'arrondissement, où leur activité s'exerce directement de Maroua.

3° La C.F.D.T. (Compagnie Française pour le Développement des Textiles) a installé sa direction générale (pour l'ensemble des départements du nord du Cameroun) à Kaélé. Elle a, dans l'arrondissement, 3 postes d'encadrement, à Makebi (canton de Lara), Moutouroua et Gidigis.

4° Equipement scolaire :

- 5 écoles primaires à cycle complet, dont 3 officielles (à Kaélé, Gidigis et Touloum) et 2 privées (Djidoma et Lara).
- 30 écoles primaires à cycle incomplet, dont 22 officielles et 8 privées.
- 2 écoles d'apprentissage, situées à Kaélé : une section de menuiserie (officielle) et une école ménagère (privée).

5° Equipement sanitaire :

- 1 hôpital (officiel) à Kaélé.
- 3 dispensaires, dont 2 officiels (à Moutouroua et Gidigis) et 1 privé (à Lara).
- 1 léproserie (privée) à Lara.

IV - COMMUNICATIONS

1° Le réseau routier

La carte hors-texte 2 représente, cartographiées à l'aide des photographies aériennes au 1/20.000 de l'I.G.N., les routes et pistes de l'arrondissement entretenues en 1964. Le réseau est dense; il comprend :

a - des secteurs de deux routes nationales : la R.N. 1 (Garoua-Maroua) traverse l'ouest de l'arrondissement ; la R.N. 6 se détache de la première au lieu-dit Magada et va vers l'est, par Kaélé, Lara, Gidigis, Bizili, en direction de Yagoua.

Ces deux routes franchissent la plupart des talwegs par des ponts et des ponceaux ; elles sont quasi-permanentes (barrières de pluie à Laf, Magada, Kaélé, Lara et Gidigis).

b - des secteurs de routes départementales, dont deux, qui franchissent les talwegs par des ponceaux et des radiers cimentés, sont quasi-permanentes : la route Maroua-Lara et la route Kaélé-Doumrou.

Les autres routes départementales sont très difficiles ou impossibles à utiliser pendant la saison des pluies ; elles sont alors coupées au passage des cours d'eau, et des secteurs plus ou moins longs sont boueux. Il en est de même des :

c - routes vicinales ou secondaires.

Ces routes non-permanentes sont remises en état chaque année, au début de la saison sèche.

2° Divers

- un terrain d'aviation existe à Kaélé ; aucune ligne régulière ne l'emploie ; il est utilisé par la C.F.D.T.

- un bureau de poste fonctionne à Kaélé.

CHAPITRE 2

LES CONDITIONS NATURELLES

La partie du Cameroun qui est comprise dans la zone climatique et botanique "sahélo-soudanienne" est nettement divisée en 3 secteurs géographiques : à l'ouest, les Monts du Mandara, qui couvrent la majeure partie du département du Margui-Wandala ; à l'est, la région des "yaere", en grande partie recouverte chaque année par l'inondation du Logone, et qui correspond à peu près au département du Mayo-Danaï ; au centre, une plaine, non inondable dans son ensemble, faiblement inclinée vers l'est et le nord-est. L'arrondissement de Kaélé est une partie de cette région centrale, qui s'étend vers le nord au-delà de Mora et vers le sud dans la région du Mayo-Kebbi, au Tchad.

I - LE CLIMAT

1° Les températures

La température moyenne annuelle, dans l'arrondissement, est de 27 à 28°. Le mois le plus chaud est avril (32 à 33° ; températures maxima moyennes : 40°) ; les mois les plus frais sont décembre et janvier (25 à 26° ; minima moyens : 18°).

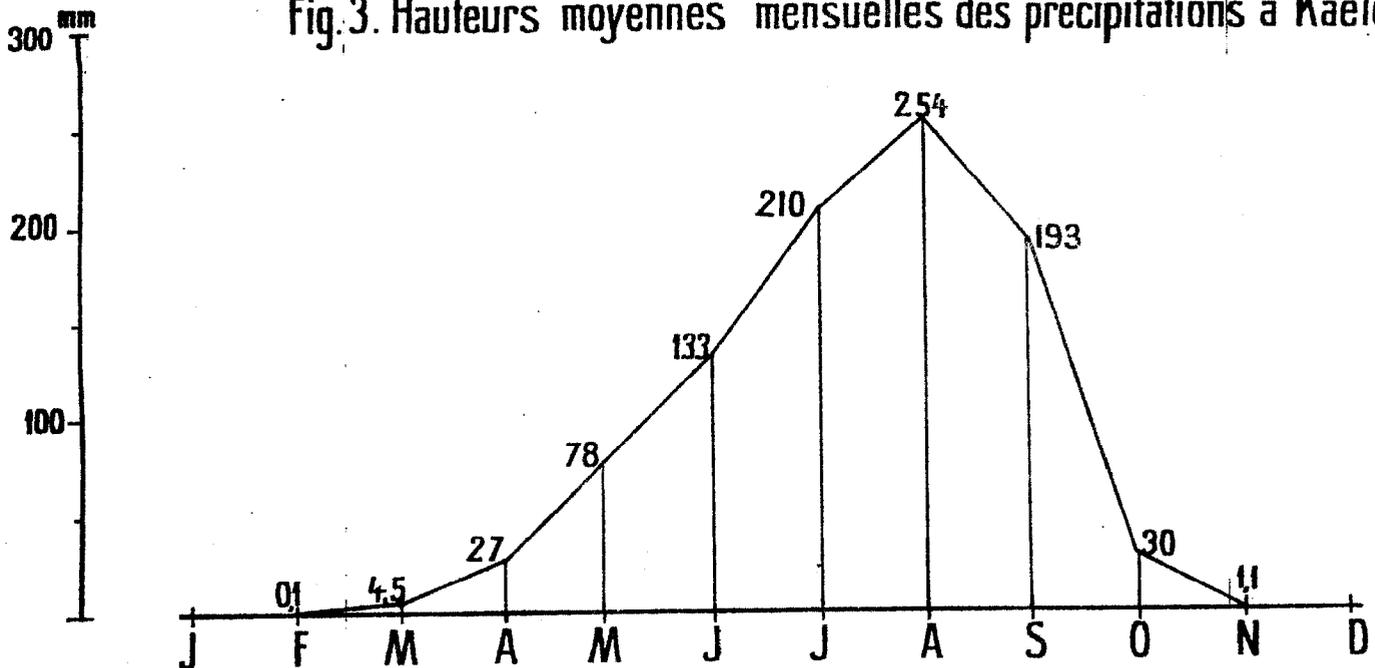
L'amplitude diurne est la plus forte en décembre et janvier (16 à 17° en moyenne). A la surface du sol, les écarts journaliers sont probablement considérables, surtout aux endroits où le sol est sableux et la végétation maigre.

2° Les pluies (1)

Les précipitations sont mesurées dans deux stations situées près du centre de l'arrondissement : Kaélé et Lara.

(1) Les chiffres utilisés dans ce paragraphe ont été aimablement communiqués par M. LEUWERS, de l'Institut de Recherches du Coton et des Textiles exotiques.

Fig. 3. Hauteurs moyennes mensuelles des précipitations à Kaélé



a - le régime moyen des précipitations à Kaélé, d'après 16 années d'observations, est représenté par la figure 3, où les hauteurs de pluie sont indiquées en millimètres.

La hauteur annuelle moyenne atteint 930 mm. A Lara, par 11 années d'observations, elle est de 938 mm (965 à Kaélé, pour la même période). La saison des pluies commence par des grains, en avril ou plus généralement en mai ; les précipitations deviennent ensuite plus fréquentes ; le maximum est atteint en août ; de septembre à octobre, les pluies diminuent rapidement. Au total, la saison des pluies dure quatre mois et demi ou cinq mois ; le reste de l'année est généralement absolument sec.

Conséquences directes de ce régime typiquement tropical : il n'existe aucun cours d'eau permanent dans l'arrondissement ; la végétation est du type "steppe sahélienne à épineux" (2).

(2) Atlas du Cameroun, carte phytogéographique.

Sur la figure 4, chaque mois est divisé en trois périodes de 10 ou 11 jours. La courbe ainsi obtenue, contrairement à la précédente, comporte des irrégularités. L'accident le plus significatif est le minimum secondaire placé au milieu du mois de mai (il peut, selon les années, être avancé ou retardé) : en 16 années d'observations, le fait est enregistré 13 fois (à Lara, 9 fois en 11 années).

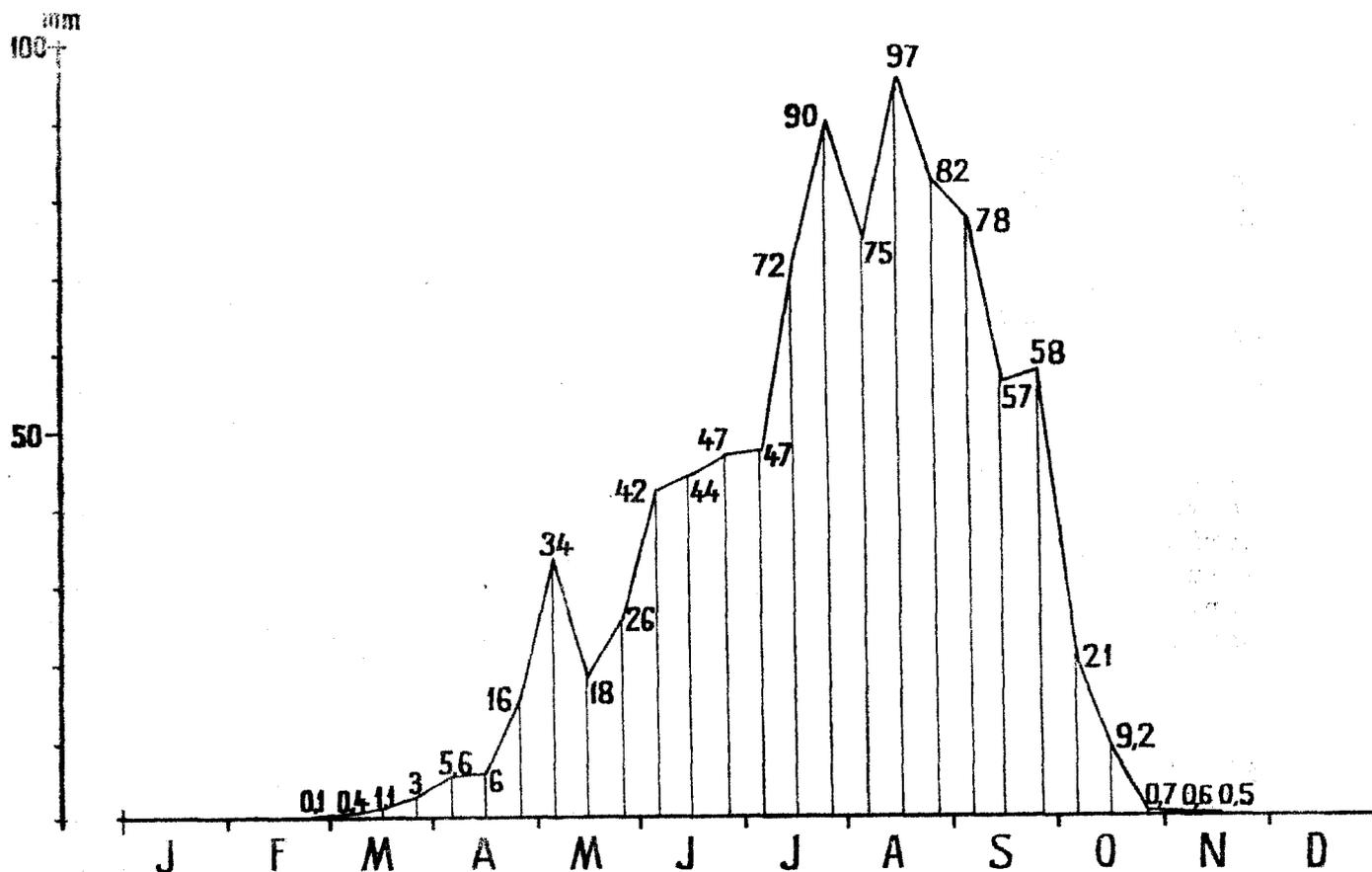


Fig.4. Hauteurs moyennes, par décades, des précipitations à Kaélé

b) les variations du total des précipitations annuelles (figure 5) ont atteint au maximum à Kaélé, au cours des 16 années d'observations, + 25 % et - 30,5 % de la moyenne. Il est à noter que les années excédentaires et déficitaires ne coïncident pas toujours dans les deux stations de Kaélé et de Lara, qui ne sont pourtant distantes que d'une douzaine de kilomètres.

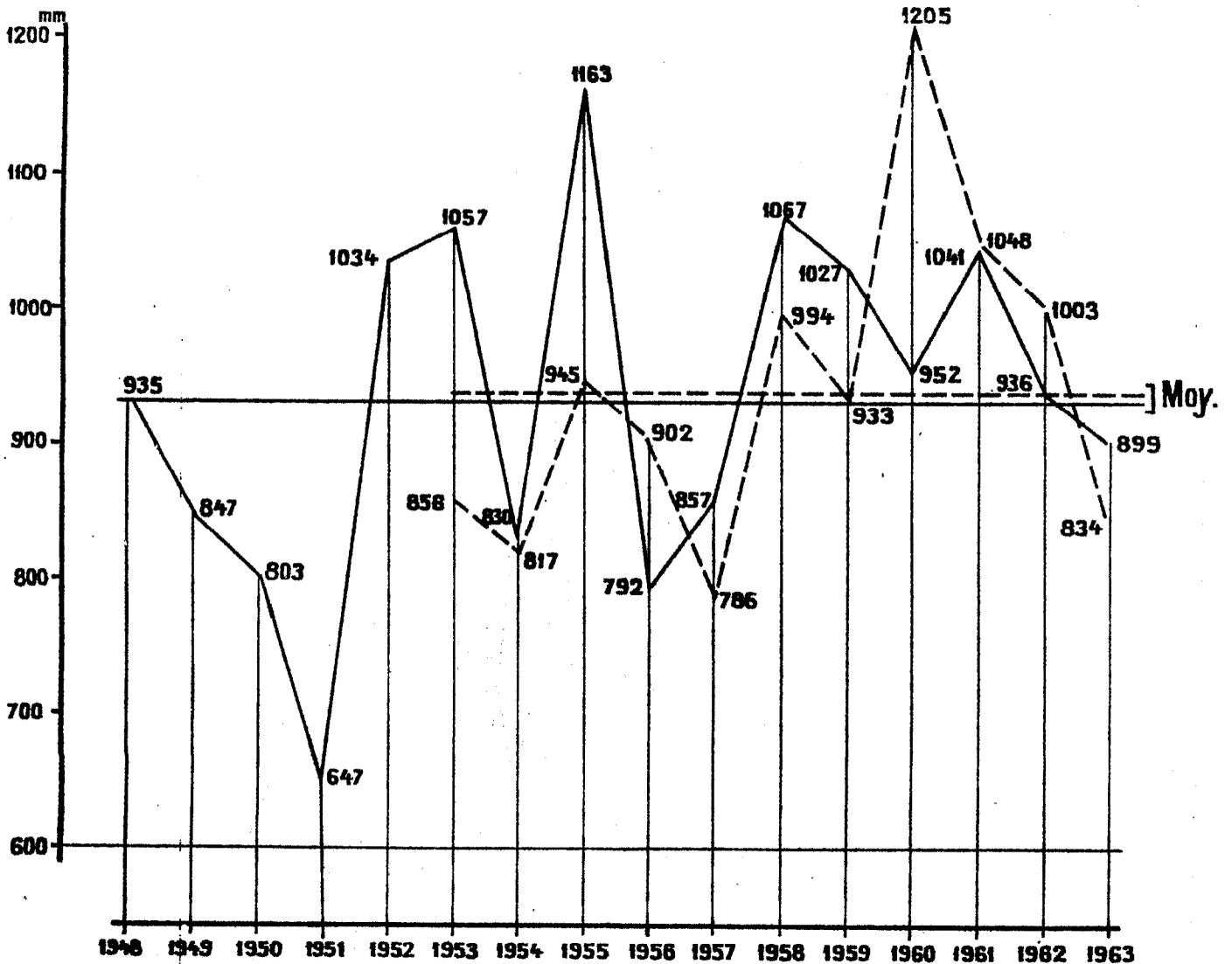
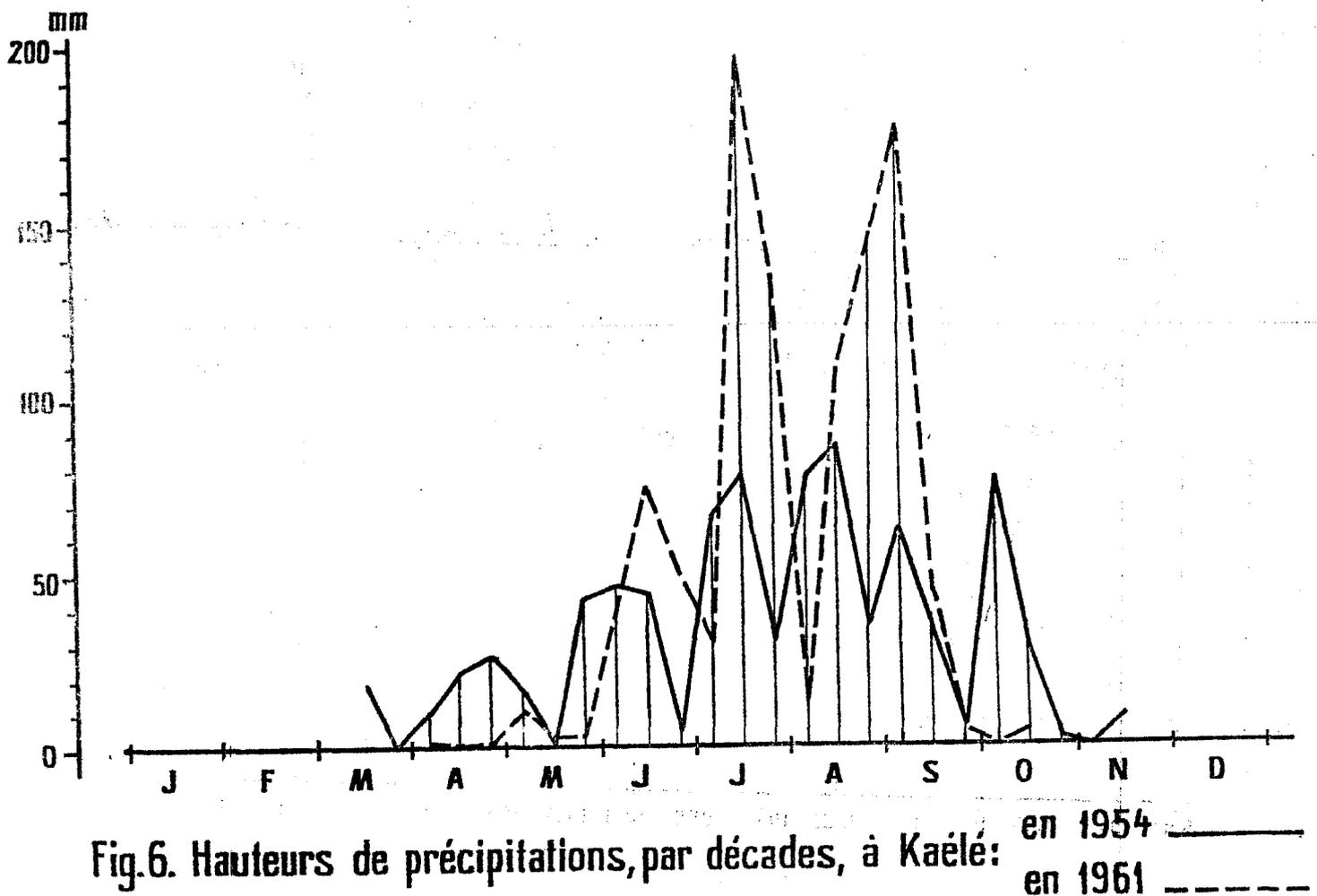


Fig.5. Variations des précipitations annuelles:
à Kaélé _____ à Lara - - - - -

Mais les variations de la répartition importent plus que celles du total annuel. La durée de la période des pluies efficaces oscille entre 3,5 et 5 mois, et ne correspond pas toujours à l'importance du total des précipitations, comme on le voit sur la figure 6 : la saison des pluies, à Kaélé, a été longue mais légèrement déficitaire en 1954, courte bien qu'excédentaire en 1961.



Les agriculteurs ont surtout à craindre le fléchissement qui se produit au mois de mai ; en effet, il faut semer tôt pour profiter au maximum d'une saison des pluies courte (et pour réaliser au plus vite la "soudure" grâce à des variétés hâtives) ; mais les jeunes plantes risquent de souffrir, après leur levée, d'un arrêt des pluies qui peut durer 15 ou 20 jours ; parfois, il faut refaire les semis. Cette période d'incertitude peut se prolonger pendant tout le mois de Juin.

Au milieu de la saison des pluies, c'est plutôt l'excès d'eau qui peut présenter des inconvénients ; dans certains champs transformés en bourniers, l'entretien est difficile ; dans les dépressions, une inondation locale peut arrêter le cycle végétatif des cultures.

Enfin, les quantités tombées à la fin de septembre et au début d'octobre influent sur les rendements des cultures de saison des pluies ; d'autre part, elles conditionnent la réussite du mil de saison sèche : au moment où celui-ci est prêt à être repiqué, il ne faut ni un excès, ni une insuffisance d'eau dans la partie superficielle du sol.

Les années déficitaires et excédentaires se succèdent de telle sorte que le chiffre indiqué plus haut comme moyenne des précipitations annuelles à Kaélé, 930 mm, est probablement supérieur à la réalité. En effet, on a observé, dans les stations les plus anciennes du nord du Cameroun, que les 10 ou 12 dernières années ont été en moyenne plus pluvieuses que les 20 années précédentes. Le tableau 2 exprime cette évolution pour les stations de Guider et de Yagoua, entre lesquelles Kaélé occupe une situation intermédiaire.

Tableau 2

	Guider	Kaélé	Yagoua
Moyenne des 12 dernières années	1.065	971	896
Moyenne des 18 années précédentes	879		771
Moyennes des 30 dernières années	953		821

c - les variations dans l'espace de la pluviosité moyenne, à l'intérieur de l'arrondissement de Kaélé, peuvent être estimées grâce à l'existence de stations situées dans les arrondissements limitrophes et au Tchad. La pluviosité est la plus forte dans le sud-ouest, où l'on peut l'estimer en moyenne, pour les 30 dernières années, à 900 mm (1000 pour les 12 dernières). De là, elle décroît vers l'est et vers le nord ; à la limite nord du canton de Midjivin, de même qu'à la limite est de l'arrondissement, la moyenne des 30 dernières années doit être de l'ordre de 840 mm (930 pour les 12 dernières).

Il existe donc une différence nette entre les extrémités de l'arrondissement ; de plus, la durée de la saison des pluies diminue vers l'est. Cependant, du point de vue de l'agriculture, des contrastes plus importants existent sur de très courtes distances, du fait que la topographie disperse ou concentre les eaux, et que la capacité d'absorption et de rétention en eau du sol varie selon sa nature.

II - FACTEURS TOPOGRAPHIQUES ET GEOLOGIQUES DE DIFFERENCIATION DES MILIEUX LOCAUX (3)

Deux grands domaines doivent être distingués : un socle de roches anciennes d'une part ; d'autre part des zones alluviales.

1° le socle antécambrien affleure dans la plus grande partie de l'ouest et du centre de l'arrondissement. Il est formé de granites, et de roches métamorphiques (gneiss, embréchites, micaschistes et roches vertes de la "série vulcano-sédimentaire de Maroua").

(3) Voir la figure 7, page 22.

Documentation : J. DUMORT : Monographie géologique du Diamaré (Recherches et Etudes Camerounaises - 1962-63, n° 9, p. 13-30).

I.G.N. : Cartes de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun : au 1/200.000 ; feuilles NC-33-XV (Maroua) et NC-33-IX (Léré) ; au 1/100.000, feuilles NC-33-XV-1 (Kaélé), NC-33-XV-2 (Kalfou) et NC-33-IX-4 (Mbourao).

Ce socle apparaît comme une pénéplaine, dont les parties les plus élevées, surfaces subhorizontales, correspondent à des affleurements granitiques ou granito-gneissiques ; de l'ouest à l'est : 480 à 500 mètres près de Moutouroua, 450 à 480 mètres à l'est de Midjivin, 420 à 435 mètres à l'est de Gadas, 420 mètres entre Torok et Gidigis.

Un autre niveau de hautes surfaces subhorizontales se situe un peu plus au nord, sur des roches métamorphiques : 460 mètres entre Damay et Mousourtouk, 420 à 440 mètres vers Ligazan, 400 à 420 mètres vers Doyan (en dehors des limites de l'arrondissement).

Au dessus de la pénéplaine se dressent des inselbergs granitiques dont les plus élevés, ceux de Moutouroua, de Midjivin et de Lara, dépassent 650 mètres, et les collines de roches vertes de Mouda et de Mousourtouk.

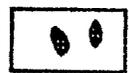
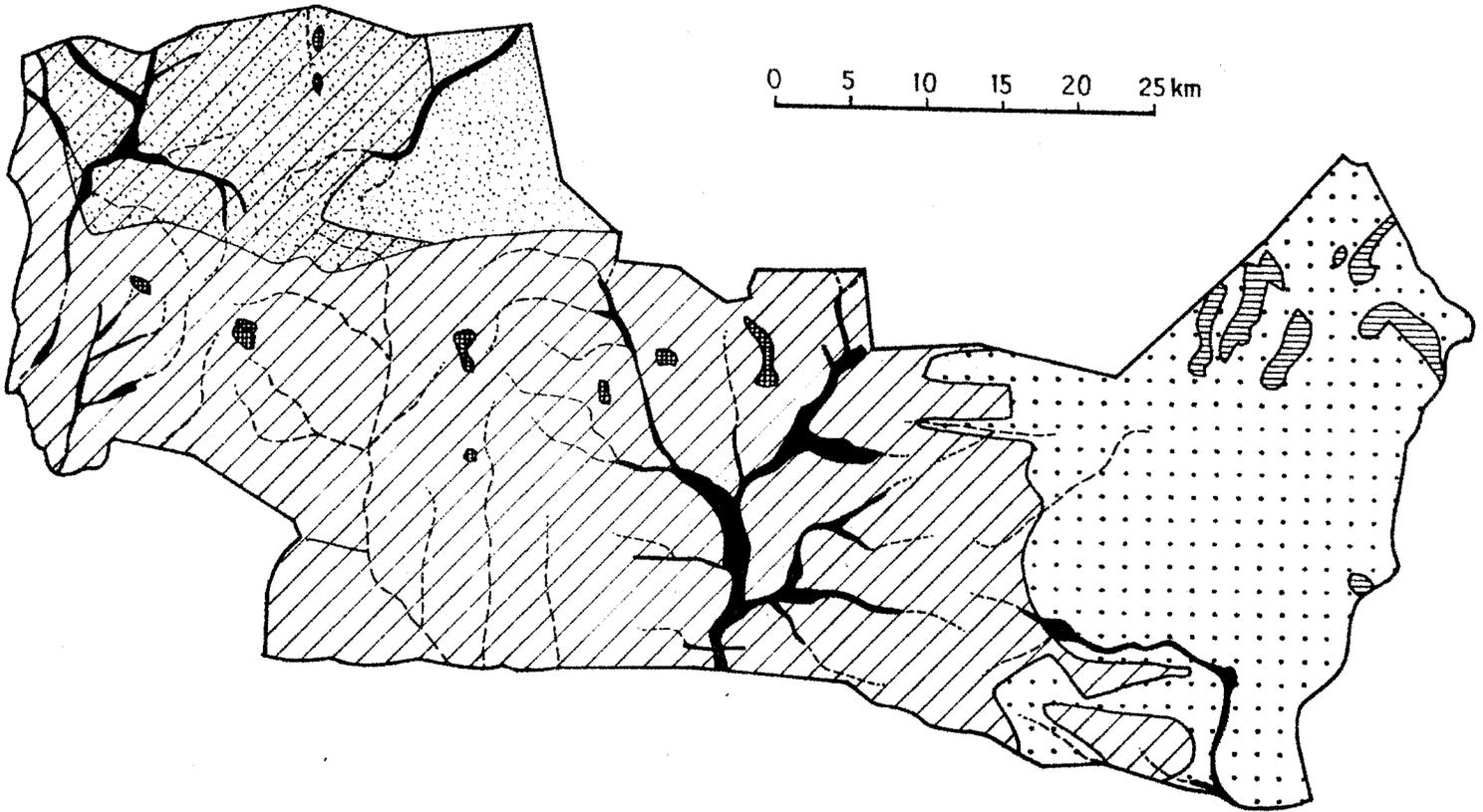
Les cours d'eau appartiennent à deux réseaux hydrographiques : celui du Logone et celui du Mayo-Kebbi, affluent de la Bénoué. La ligne de partage des eaux correspond généralement à la série septentrionale de hautes surfaces. Les affluents et sous-affluents du Mayo-Kebbi forment un réseau serré de talwegs encaissés, à pente longitudinale forte ; ils ont disséqué la pénéplaine en croupes, dont les versants, au sud de la série méridionale de hautes surfaces, ont souvent une assez forte pente. Il n'est pas douteux que ces cours d'eau ont conquis une partie de l'ancien bassin du Logone ; le cas de la rivière de Damay dans l'extrême-ouest de l'arrondissement, est caractéristique : son secteur supérieur draine, à l'ouest et au sud-ouest du Mont Loulou, une plaine alluviale rattachée à celle du Mayo-Boula, avant de s'encaisser au sud de Damay dans la pénéplaine ; le Mayo-Louti lui-même, selon Dumort, coulait autrefois, au sud du mont Loulou, vers l'est, en direction du bassin du Logone (4).

2° les zones alluviales

a - dans le nord-ouest, le socle est recouvert par des argiles lacustres déposées au cours de la période d'extension maxima du lac Tchad, et quelques sables éoliens ; ces dépôts sont peu épais et ne subsistent par endroits que sous forme de placages discontinus, surtout dans le nord du canton de Moutouroua. Du point de vue topographique, cette zone se raccorde insensiblement à la pénéplaine d'une part, à la plaine du centre du Diamaré d'autre part. Les cours d'eau qui la drainent, à l'exception de la rivière de Damay, naissent sur la pénéplaine et se dirigent vers le nord-est ; leurs talwegs sont peu encaissés.

(4) J. DUMORT : article cité, p. 27.

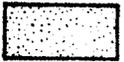
Fig. 7 - Relief et géologie (éléments principaux)



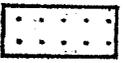
Inselbergs, collines



Pénéplaine



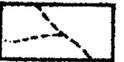
Dépôts lacustres



Nappes d'alluvions fluviales et éoliennes



Vallées alluviales



Cours d'eau



Marécages

b - dans l'est de l'arrondissement commence une zone, largement étalée vers l'arrondissement de Mindif et le département du Mayo-Danaï, où diverses nappes d'alluvions se sont recouvertes et quelque peu enchevêtrées :

- bandes sableuses de direction Nord-ouest-Sud-est, correspondant à des rivages de l'ancien lac Tchad.

- dunes formées par le remaniement de ces sables ; ces dunes, de direction Nord-est-Sud-ouest, sont actuellement aplanies et fossilisées.

- alluvions fluviatiles anciennes apportées par des cours d'eau nés sur le socle, et déposés sur le placis du socle et au milieu des formations précédentes en nappes hétérogènes et enchevêtrées.

- dépôts interdunaires, récents et actuels.

Cette zone alluviale est très plate, surtout dans le nord-est où les différences de niveau entre le "sommet" des anciennes dunes et leur pied se mesurent en décimètres. La partie méridionale a seule un réseau hydrographique régulièrement organisé, dirigé vers le Mayo-Kebbi. Les autres cours d'eau nés sur la pénélaine vont se perdre dans les dépressions interdunaires du nord-est de l'arrondissement et de la zone située au sud de Moulvouday (arrondissement de Mindif) ; ces cours d'eau appartiennent au bassin du Logone, mais ne l'alimentent guère, du moins par écoulement superficiel, car leurs eaux s'infiltrent et s'évaporent en grande partie. La limite entre les deux grands bassins hydrographiques est ici difficile à repérer ; de Gidigis à Saotchay, elle est peut-être formée, actuellement, par la route nationale.

c - le long des plus importantes vallées actuelles s'allongent des bandes d'alluvions. Les plus anciennes, déposées en même temps que les nappes fluviatiles de l'est, mais dans des conditions topographiques différentes, ont été découpées en terrasses entre lesquelles se sont déposées des alluvions plus récentes.

Les principales vallées alluviales, larges au maximum d'un kilomètre, sont celles de la rivière de Damay, de la rivière de Foulou, du Mayo-Binder et de ses affluents, et de la rivière de Dzigilao.

III - LES MILIEUX LOCAUX : SOLS ET EAUX. (5)

A propos des sols, rappelons que :

- d'une part, ils diffèrent entre eux selon leurs propriétés chimiques (teneur en matière organique, en éléments minéraux fertilisants...) et leurs propriétés physiques (dimensions des particules, compacité, perméabilité, capacité de rétention en eau...).

- d'autre part, dans une zone climatique donnée, les caractéristiques des sols dépendent des roches-mères à partir desquelles ils se sont formés, et de la topographie qui, à partir d'une roche-mère donnée, peut conditionner la formation d'une "catena" de sols différents.

La présence ou l'absence de réserves d'eau à faible profondeur dépend aussi de la topographie, et de la perméabilité du sol et des formations géologiques sous-jacentes.

La carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000 (feuilles de Kaélé et Kalfou) montre la grande diversité des sols dans l'arrondissement de Kaélé. Voyons comment, d'après les auteurs de ces cartes, ces différents types de sols, ou "séries", se répartissent à l'intérieur des domaines définis dans le paragraphe précédent, et quelles sont les données hydrologiques qui correspondent à chaque type de sol. (figure 8).

(5) SEGALIN, MARTIN et SIEFFERMANN : Les sols du Diamaré. Recherches et Etudes Camerounaises. 1962-63, n° 9, p. 43-71.

MARTIN : Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000. Feuille Kaélé. IRCAM, ronéo, 1963.

SIEFFERMANN : Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000. Feuille Kalfou. IRCAM, ronéo, 1963.

1° la pénéplaine

a - catena des sols formés à partir de certains gneiss (alcalins ?) et des embréchites.

Ces sols, qui couvrent la majeure partie de la pénéplaine sont des "vertisols lithomorphes" ; leurs caractéristiques principales sont : texture argileuse, drainage interne mauvais, forte capacité de rétention en eau, présence de nodules calcaires, formation de fentes de retrait pendant la saison sèche. Ils diffèrent selon la topographie.

Les vertisols les plus typiques sont situés aux endroits où le drainage est particulièrement difficile ; surfaces horizontales, pentes faibles et longues (séries de Poukebi, de Kaélé et de Léra). Ils sont généralement utilisés pour la culture du mil repiqué de saison sèche ; les cultures de saison des pluies peuvent y souffrir du mauvais drainage.

Sur les versants, les caractéristiques des vertisols sont moins nettes (séries de Boboyo et de Saouringhoua dans la partie supérieure, série de Djidoma près des talwegs) parce que le drainage externe est plus facile. Ces sols conviennent aux cultures de saison des pluies ; ils sont assez sensibles à l'érosion.

Dans l'ensemble, ces vertisols sont intéressants du point de vue agricole. Mais ni eux ni leur roche-mère ne contiennent de nappe phréatique ; sur de vastes étendues de la pénéplaine, on ne trouve aucun point d'eau.

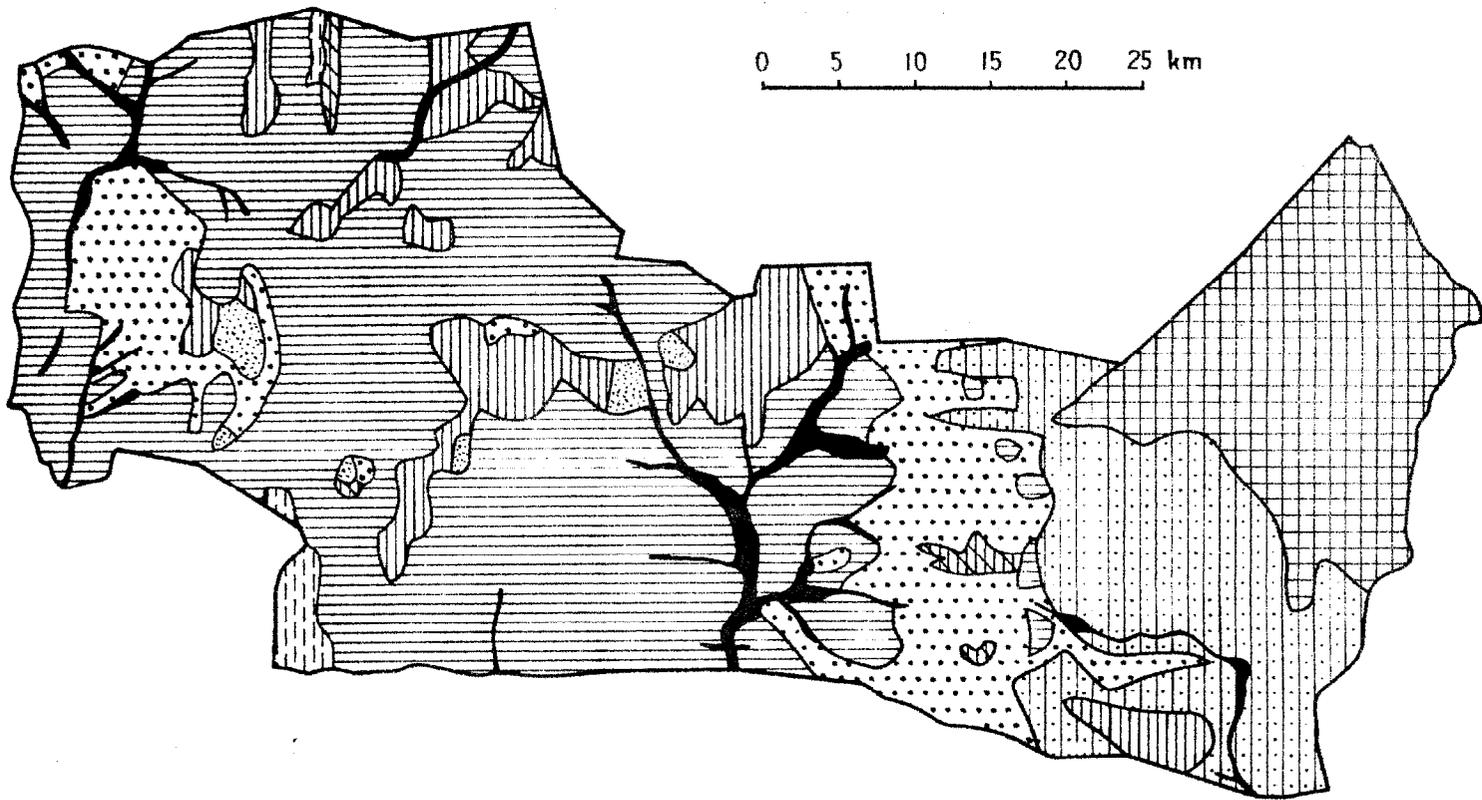
b - sols formés à partir du granite et des gneiss quartziques, et de leurs colluvions.

Ces roches-mères affleurent en larges taches centrées sur les parties les plus hautes de la pénéplaine. Les sols qui en sont issus sont disposés en auréoles irrégulières autour des inselbergs :

- sols squelettiques (blocs rocheux et arènes) sur les inselbergs eux-mêmes ; valeur agricole nulle.

- sols minéraux peu évolués au pied des inselbergs ; interrompus par des plaques rocheuses, ces sols sont sableux, très perméables et sensibles à l'érosion ; les cultures qu'ils portent souffrent vite de la sécheresse.

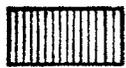
Fig.8 Schéma pédologique



Vertisols lithomorphes, sur gneiss, embréchites et alluvions lacustres



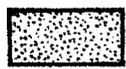
Sols rouges tropicaux, sur micaschistes et roches vertes



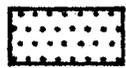
Sols ferrugineux tropicaux, sur granito-gneiss et alluvions lacustres



Cuirasses



Sols minéraux peu évolués, sur colluvions granitiques



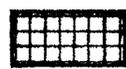
Sols gris, sur granito-gneiss



Sols des vallées alluviales



{ Sols peu évolués, sur nappes fluviales }
{ Sols ferrugineux tropicaux, sur dunes } en alternance



{ Sols ferrugineux tropicaux, sur dunes }
{ Sols hydromorphes, dans dépressions } en alternance

- sols gris, ou sols halomorphes peu développés (caractérisés par un léger excès de sodium) ; plus étendus que les précédents, notamment à l'ouest de Moutouroua et entre Torok et Gidigis, ces sols (séries d'Illir, d'Ouzal, de Gaban et de Torok) sont peu profonds, caillouteux, sensibles à l'érosion.

- sols ferrugineux tropicaux lessivés, caractérisés par leur couleur rougeâtre et par la présence de gravillons ferrugineux (séries de Roum, de Houmbal et de Gazal) ; ces sols sont sensibles à l'érosion et à la sécheresse. Dans les parties hautes de la plaine située entre Torok et Gidigis, les sols à cuirasses (formés par l'agglomération des concrétions ferrugineuses, sous un climat ancien) sont inutilisables.

Dans l'ensemble, les sols formés à partir du granite et du granito-gneiss sont peu intéressants ; ils sont cependant cultivés à proximité des villages installés au pied des inselbergs, et dont les habitants bénéficient de la présence de petites réserves d'eau constituées dans les arènes de décomposition.

c - à partir d'autres roches-mères, micaschistes et roches vertes, qui affleurent sur de petites surfaces, se sont formés des sols rouges tropicaux, qui ont de bonnes caractéristiques physiques et chimiques, mais sont sensibles à l'érosion par ruissellement (séries de Mbourou et de Maroua).

2° les zones alluviales

a - zone d'alluvions argileuses du nord-ouest

Les sols de cette zone résultent d'une évolution complexe : des argiles et, par endroits, des sables ont été déposés sur un sol à cuirasse ancien formé sur granite ou sur gneiss et plus ou moins décapé ; ensuite, de nouveaux processus pédogénétiques ont affecté à la fois les débris de cuirasses et les dépôts alluviaux, tendant à la formation de sols ferrugineux tropicaux (série de Laarié) aux endroits où dominaient les éléments sableux, ou de vertisols (série de Djamboura) aux endroits où dominaient les éléments argileux. Cette pédogénèse a été probablement compliquée par des variations climatiques, les périodes les plus sèches se prêtant seules à la formation de vertisols.

Ces deux séries constituent de bons sols agricoles, à la fois meubles à la surface et retenant bien l'eau en profondeur ; dans les parties les plus planes, les vertisols se prêtent à la culture du mil de saison sèche.

b - zone des sables remaniés en dunes

Ici, des types nettement distincts correspondent à des dénivellations très faibles :

- sur les anciennes dunes se sont formés des sols ferrugineux tropicaux, rouges et lessivés au sommet (série de Kalfou), beiges et non lessivés plus bas (série de Mahel). Ces sols sont très perméables et pauvres en éléments fertilisants.

- dans les dépressions interdunaires, mal drainées, on trouve des sols hydromorphes sableux à argilo-sableux (séries de Goneï, d'Ibbabodi et de Kolara), engorgés voire inondés pendant la saison des pluies ; les parties les plus basses sont des marécages permanents ; les autres, plus étendues, peuvent être cultivées en mil de saison sèche.

c - nappes d'alluvions fluviatiles de l'est

L'enchevêtrement de couches à éléments plus ou moins grossiers a provoqué une certaine hétérogénéité des sols (série de Dziguilao) qui sont sableux à argilo-sableux selon les endroits. Leur valeur agricole est médiocre ou moyenne ; les plus sableux se distinguent mal des sols formés sur les anciennes dunes.

d - vallées alluviales

Leurs sols sont sableux à sablo-argileux, meubles et perméables, et contiennent assez de matière organique et d'éléments fertilisants. Ce sont de bons sols. Aux alluvions anciennes, dont la surface est légèrement surélevée par rapport aux talwegs, correspondent les parties les plus humides (séries de Noubou, de Ndoukoula et partie de la série de Dziguilao). Sur les alluvions plus récentes, on peut pratiquer l'irrigation avec de faibles moyens ; certains endroits sont temporairement inondés (série de Louti).

Le long du Mayo-Binder, une grande partie des sols formés sur des alluvions récentes, qui sont ici argileuses, est engorgée chaque année ; ce sont des "vertisols hydromorphes" propres à la culture du mil de saison sèche (série de Doumrou).

Dans les zones alluviales, une nappe phréatique existe presque partout à faible profondeur. Exceptions notables : la zone à alluvions argileuses du nord-ouest et, au sud de Gidigis, une partie des nappes sableuses déposées sur le glacis du socle granito-gneissique.

Les milieux locaux qui se juxtaposent dans l'arrondissement de Kaélé sont donc variés. Pour résumer, rappelons les principaux :

1 - Plateaux de l'ouest et du centre :

- plateaux portant des sols meubles, perméables et pauvres, formés sur granite et granito-gneiss.
- plateaux portant des vertisols, formés sur roches métamorphiques et plus intéressants que les précédents.

2 - Nappes alluviales de l'est :

- zones peu fertiles correspondant à des alluvions fluviatiles déposées en nappes.
- zone des dunes fossiles, où alternent sols secs et bas-fonds humides.

3 - Vallées alluviales : petites zones privilégiées, disposées en bandes étroites dans l'ouest, le centre et le sud-ouest.

CHAPITRE 3

LA POPULATION

I - LA COMPOSITION ETHNIQUE

1° la mise en place du peuplement.

Bien que divers rapports et articles aient été écrits à son sujet (5), l'histoire du peuplement du sud du Diamaré reste mal connue. Les principaux faits seraient les suivants :

- au 18e siècle, arrivée, dans ce qui forme actuellement l'ouest de l'arrondissement de Kaélé, de groupes de Giziga venus des massifs situés à l'ouest de Maroua.

- en même temps ou peu après, installation, dans le centre actuel de l'arrondissement, de groupes de Moundan venus de la région de Léré. Après quelques combats, Giziga et Moundan vivent en bonne intelligence.

- toujours au 18e siècle, premières infiltrations, dans l'est de l'arrondissement, de Toupouri venus de la région de Fianga. Ces migrations continuent jusqu'au 20e siècle.

(5) CURNARIE, CEDILLE et FOURNEAU - 1937 - Notes de tournée, sur la subdivision de Kaélé. I.F.A.N., centre du Cameroun, Douala (ronéo).

FOURNEAU - 1938 - Une tribu païenne du Nord-Cameroun : les Guissiga (Moutouroua). Journal de la Société des Africanistes, Tome VIII, fascicule II, p. 163-195.

BAUDELAIRE - 1948 - Rapport sur une tournée dans le canton de Guidiguis. (dactlo.).

LEMBEZAT - 1961 - Les populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua. Institut International Africain : Monographies ethnologiques africaines. P.U.F. 1963, p. 63-160

- au 19^e siècle, installation, près de Doumrou et de Gidigis, de Peuls venus de Maroua et surtout de Binder. Les Peuls essaient de soumettre les autres populations par la force, sans y parvenir de façon définitive.

2° la répartition actuelle des groupes ethniques peut être connue avec précision à partir des documents des recensements administratifs ; ceux-ci, en effet, se présentent sous la forme de fiches personnelles, qui, entre autres renseignements, indiquent l'appartenance ethnique de chaque individu ; quelques dizaines de fiches seulement sont incomplètes à cet égard. Le tableau 3 et la carte hors-texte 2 expriment les résultats du dépouillement des recensements faits, selon les cantons, en 1961, 1962 ou 1963.

Tableau 3. Répartition des groupes ethniques.

Cantons	Gidar	Giziga	Moundan	Peuls	Toupouri	Divers	Total
Moutouroua	1.455	14.021	78	217	1	116	15.888
Midjivin	892	5.127	4.614	5	1	1	10.640
Boboyo		406	4.593	278	45		5.322
Kaélé	107	1.403	9.356	779	190	538	12.373
Lara		47	7.563	275	755	79	8.719
Doumrou	229	587	529	4.071	64	253	5.733
Gidigis	51	54	627	4.330	2.436	339	7.837
Doubane			76	53	11.808	14	11.951
Golongini			11		1.493		1.504
Touloum			2		6.910	4	6.916
Bizili		1	8	79	7.748	6	7.842
Ensemble de l'arrondissement	2.734	21.646	27.457	10087	31.451	1.350	94.725

Sur la carte hors-texte 3, la répartition géographique des ressortissants de chaque ethnie est figurée par des signes qui représentent chacun 50 ou 500 personnes ; la réalité est donc un peu déformée dans le détail : par exemple, la population de Malbao, au sud de Moutouroua, est figurée par un signe représentant 50 Gidar,

alors qu'elle se compose en réalité de 67 Gidar et 4 Giziga ; autre exemple : les 76 Moundan dispersés dans 12 quartiers du canton de Doubane ont dû être représentés par deux signes, placés aux points où habitent les deux groupes les plus nombreux. Cependant, les principaux traits de la répartition des ethnies apparaissent nettement :

- à l'est se trouve le bloc le plus homogène : les quatre cantons de Bizili, Touloum, Doubane et Golongini sont peuplés presque exclusivement de Toupouri ; les autres éléments, qui sont surtout des Peuls et des Moundan, représentent moins de 1 % du total de la population de ces quatre cantons. Les Toupouri dominent également dans une grande partie du canton de Gidigis, et forment d'importants quartiers dans l'est du canton de Lara.

- Les Peuls sont majoritaires dans deux petites zones centrées sur Gidigis et Doumrou. Les éléments non-peuls constituent au total une minorité forte (29 % de la population du canton de Doumrou) mais très hétérogène : Gidar, Giziga, Moundan, Toupouri, Masa, Bornouans, Haoussa, Mandara et Arabes ; ces éléments habitent souvent dans des quartiers distincts.

- Les Moundan dominent au centre de l'arrondissement, dans les cantons de Lara, Boboyo et Kaélé ; dans leurs villages habitent de petits groupes de Giziga et de Peuls (auxquels on peut joindre des Mbororo recensés à Boboyo).

Dans la zone Moundan, la ville de Kaélé doit être mise à part ; les Moundan y sont majoritaires (près de 60 % du total) ; les Giziga et les Peuls sont nombreux ; d'autres groupes ethniques sont représentés : Sara, Toupouri, Gidar, Masa, Arabes, Bornouans, Mandara, Haoussa ; on compte aussi plus de 150 originaires du sud du Cameroun. La présence de ces éléments allogènes est en grande partie liée aux activités administratives et économiques du centre urbain.

- dans une zone correspondant à peu près au canton de Midjivin, les Moundan et les Giziga sont très mélangés.

- à l'ouest, dans le canton de Moutouroua et l'extrême-nord du canton de Midjivin, les Giziga sont largement majoritaires ; à eux se mêlent des Moundan et, groupés en petits quartiers, des Peuls et des Kola. Les Gidar constituent une forte minorité ; ils sont particulièrement nombreux tout le long de la limite de l'arrondissement de Guider.

Cette répartition est schématisée dans la figure 9. (p. 33)

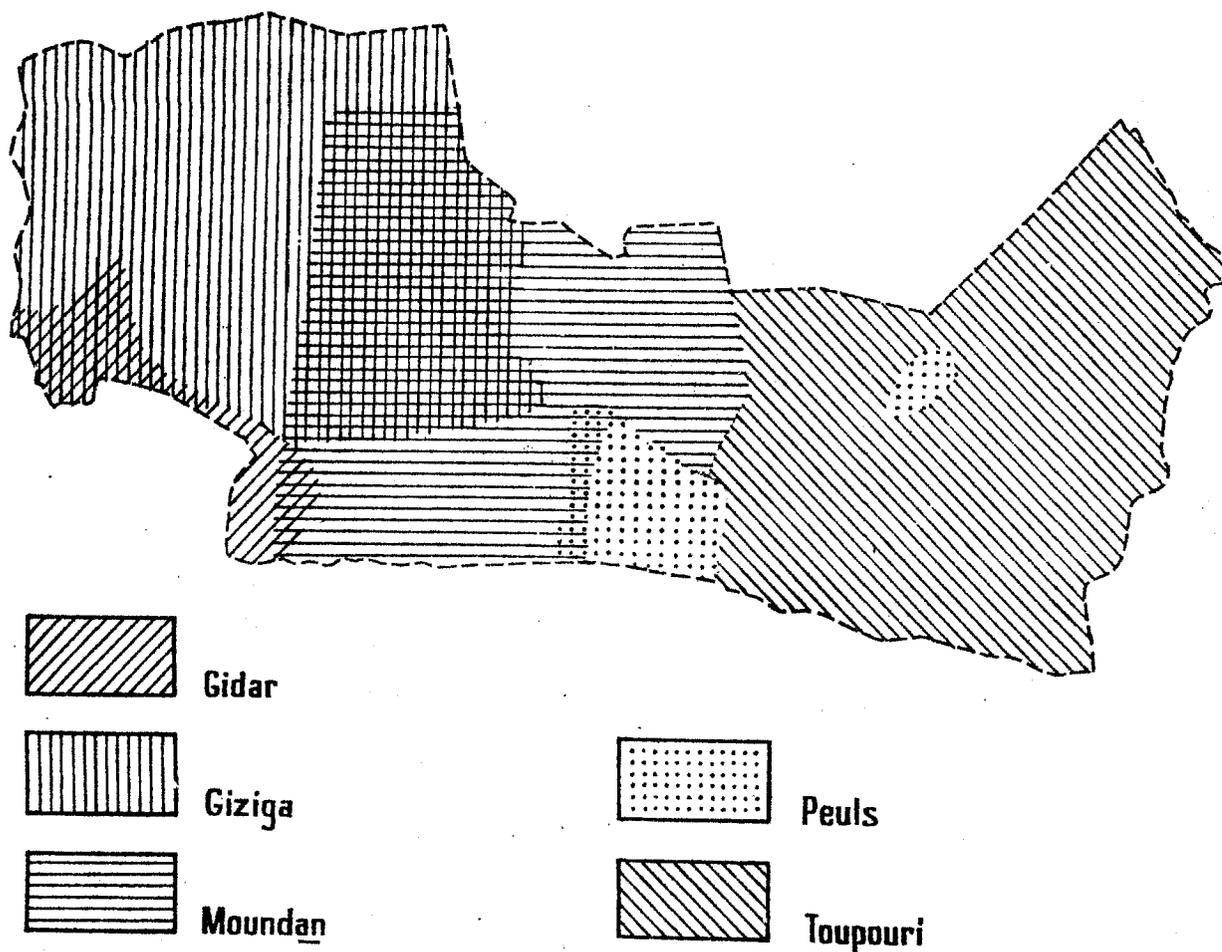


Fig. 9. Schéma de la répartition des principales ethnies.

3° les contacts inter-ethniques, établis depuis plusieurs générations, ont produit des phénomènes d'acculturation qu'il serait intéressant d'étudier de près.

Dans certains cas, des membres d'une ethnie localement minoritaire ont été complètement assimilés. Ainsi, dans l'est de l'arrondissement, notamment à Dzigilao, seraient classés actuellement comme Toupouri des descendants en lignée masculine de Moundan. De même, la population moundan de Lara comprendrait des gens dont les ancêtres toupouri ont été submergés par les Moundan venus après eux.

Dans la zone où sont mélangés, en proportions variables, les Giziga et les Moundan, ces derniers paraissent perdre leurs caractéristiques propres, leur langue en particulier : même dans des villages où les Moundan sont très nombreux, par exemple à Foulou (359 Moundan pour 664 Giziga), à Midjivin (864 Moundan pour 627 Giziga), leurs enfants apprennent, exclusivement, la langue giziga ; ceci n'est pas caractéristique seulement de la génération actuelle car, dans quelques localités, le chef seul et ses proches, venus d'ailleurs, connaissent la langue moundan. D'autre part, l'habitation moundan typique, dont l'originalité a été soulignée par Gide dans son "Retour du Tchad", est absente de cette zone ; il est vrai qu'elle a disparu aussi ou tend à disparaître dans la zone où les Moundan sont largement majoritaires, vers Lara et au sud-ouest de Kaélé.

Les Peuls, dont ne se distinguent guère les Bornouans, les Haoussa et les Mandara installés dans leurs villages, gardent toujours leurs traits spécifiques, même dans les zones où ils sont très peu nombreux et dispersés en petits hameaux. Au contraire, certains de leurs traits culturels (habillement, religion musulmane) sont adoptés par des membres des autres ethnies, surtout par des notables, et la langue peule est parlée, plus ou moins correctement, par beaucoup de Giziga, Moundan et Toupouri.

L'action des services publics et la pénétration des formes modernes d'économie tendent à la transformer et à réduire les différences entre groupes ethniques, mais celles-ci sont, actuellement encore, nettement marquées ; forme et répartition de l'habitat, organisation sociale, comportement économique (notamment en ce qui concerne l'élevage et le commerce) restent étroitement liés au fait ethnique. On ne peut donc pas négliger ces différences ; il faudrait au contraire les étudier soigneusement, même et surtout si l'on juge souhaitable leur disparition. Bien des faits (et les problèmes de développement qui en découlent) diffèrent tellement d'une ethnie à l'autre que l'établissement de "moyennes" pour l'ensemble de l'arrondissement ne donnerait aucune prise sur la réalité.

II - La répartition de l'habitat

La carte hors-texte n° 3, sur laquelle la population est figurée par des signes conventionnels dont chacun représente 50 ou 500 habitants, ne fait apparaître que de façon atténuée l'opposition qui existe, du point de vue de la répartition de l'habitat, entre l'est de l'arrondissement d'une part, le centre et l'ouest d'autre part.

Dans l'ouest et le centre, les habitants sont groupés en hameaux ou en villages, entre lesquels s'étendent des espaces vides dont certains atteignent 8 à 10 km de diamètre. Ces groupements sont souvent disposés en grappes ou en chapelets, et peuvent être classés selon leurs sites :

- au pied des "montagnes" (inselbergs granitiques et collines de roches vertes, sont installés des villages (fig. 10 et 11) dont l'importance varie, dans une certaine mesure, en fonction du volume de la montagne : Moutouroua, Moumour, Boboyo et Lara ont chacun plus de 1200 habitants ; les quatre villages qui entourent la montagne de Midjivin groupent 2400 habitants.

- de nombreux hameaux sont situés sur les plateaux, près de chaos rocheux ; ce sont généralement de petits groupements (quelques dizaines d'habitants) ; mais plusieurs sont parfois très proches l'un de l'autre, et forment ensemble un village assez important, divisé en quartiers par des amas de blocs : tel est le cas de Moundjouy (fig. 12).

- d'autres hameaux sont situés sur des croupes, entre des talwegs encaissés dans le plateau. Certains d'entre eux, les quartiers de Mizao par exemple (fig. 13) sont disposés en chapelets le long de talwegs importants. Deux gros villages, Mindjil et Garey, occupent de tels sites.

- dans les vallées alluviales sont installés des villages, dont les quartiers sont alignés, soit au bord même des cours d'eau, soit un peu à l'écart là où existe une zone saisonnièrement marécageuse, comme à Noubou (fig. 14). Il s'agit généralement de gros villages : Damay, Noubou et Tchofi, dans le nord-ouest du canton de Moutouroua, ont ensemble 3250 habitants ; Foulou, Zouzouy et Vaza, dans le nord du canton de Midjivin, 2300.

(suite p. 41)

Fig.10 Djigimi

Baranwa Laddé

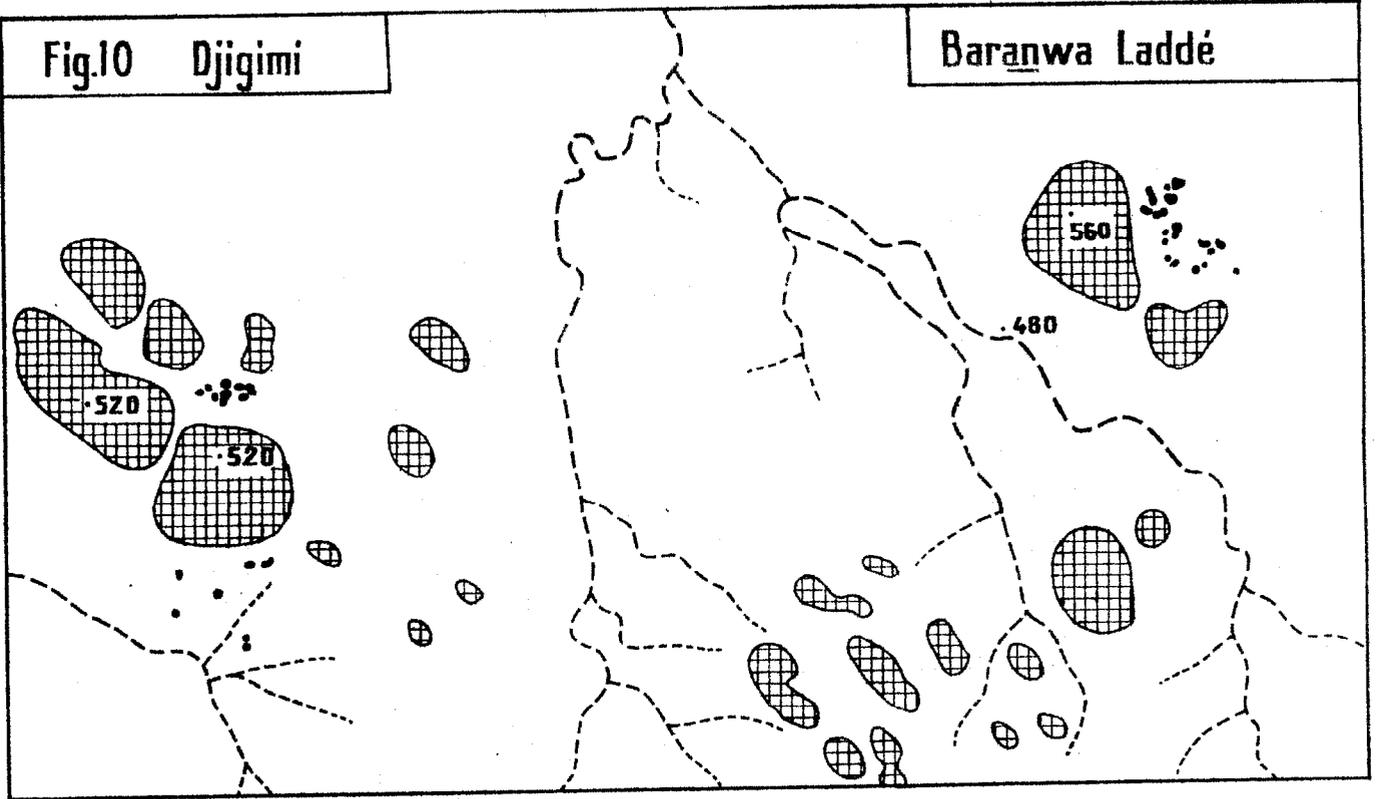
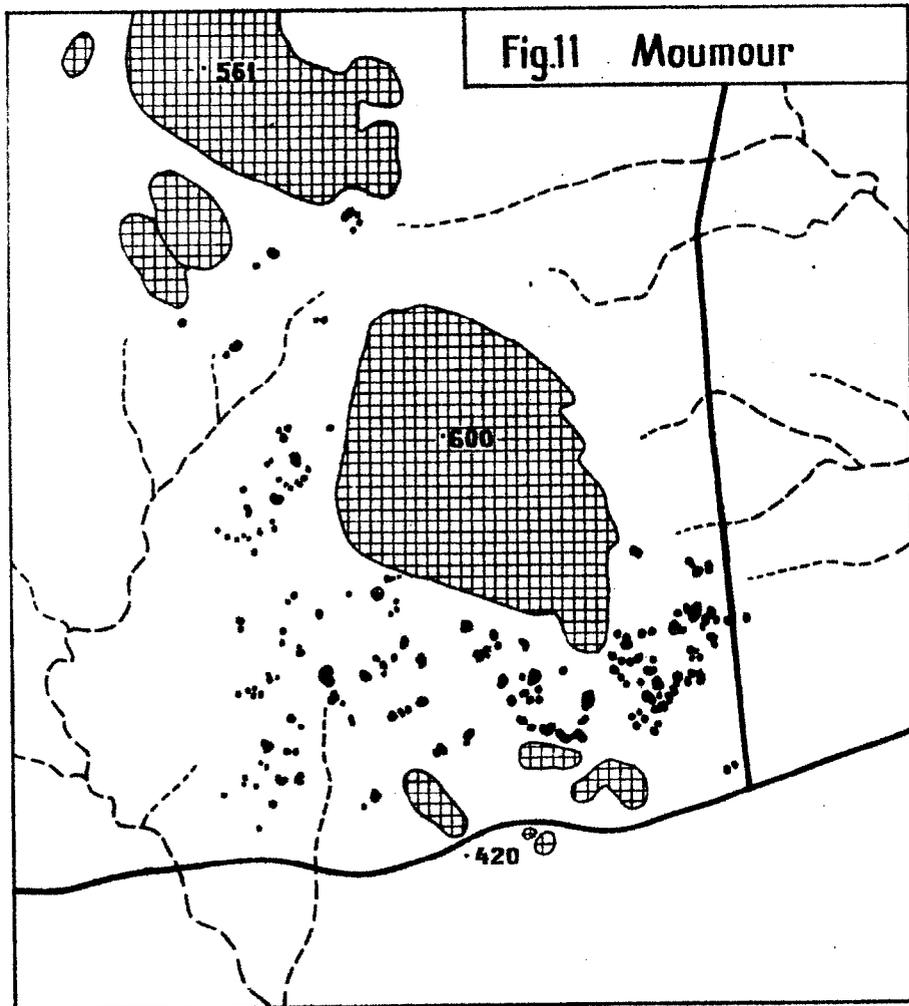
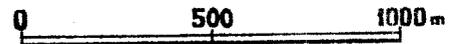


Fig.11 Moumour



- Route
- - - Cours d'eau
- ▨ Inselbergs, Rochers
- Habitat



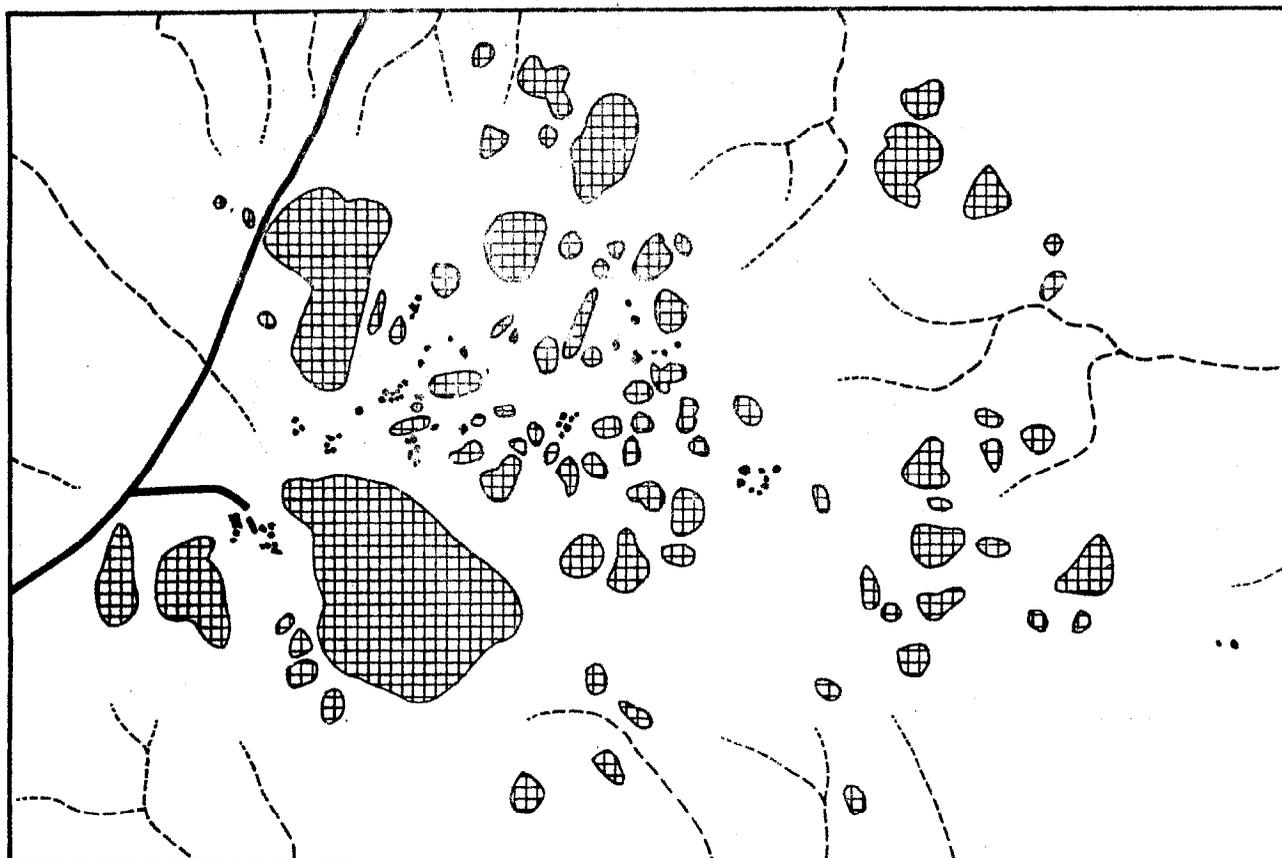
Note sur les figures 10 à 16

Ces figures ont été dessinées à partir de photographies aériennes de l'I.G.N. (Mission AE 194/200 1961-62) Leur échelle est approximativement de 1/20.000.

Population représentée sur ces figures :

Fig. 10 : env.	260	Fig. 13 : env.	330
Fig. 11 : "	1.220	Fig. 14 : "	1.400
Fig. 12 : "	350	Fig. 15 : "	1.300
		Fig. 16 : "	750

Fig.12 Moundjouy



route



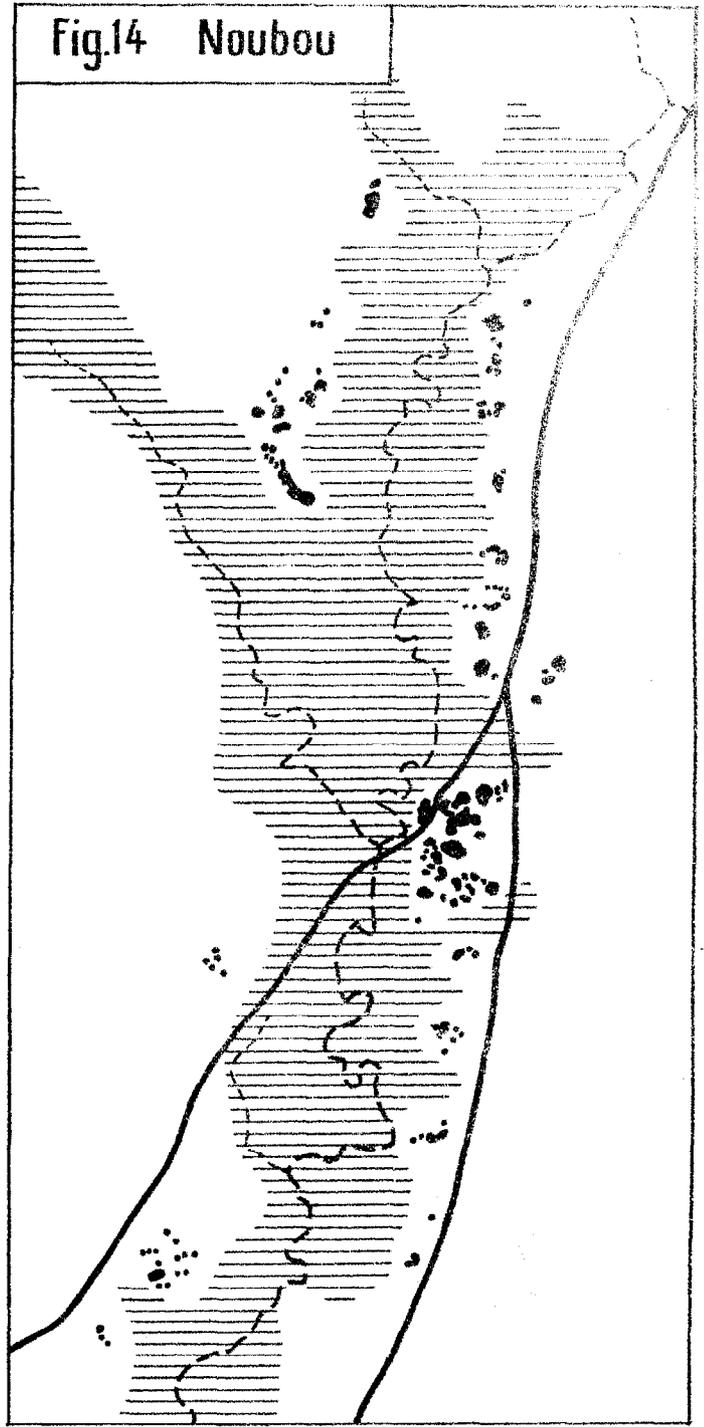
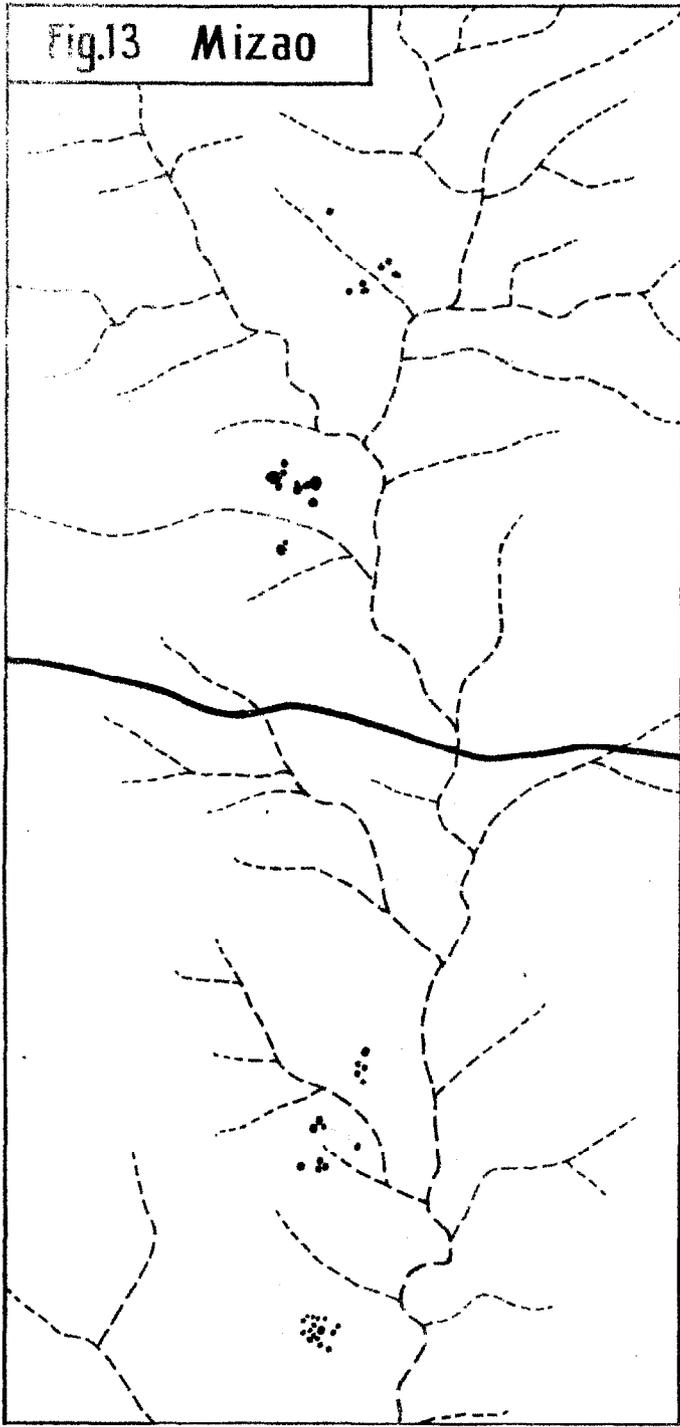
cours d'eau



rochers



habitat



— Route

- - - Cours d'eau

▨ Zone humide

••• Habitat

0 500 1000m

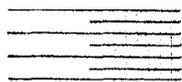
Fig.15 Environs de Donrose



0 500 1000m

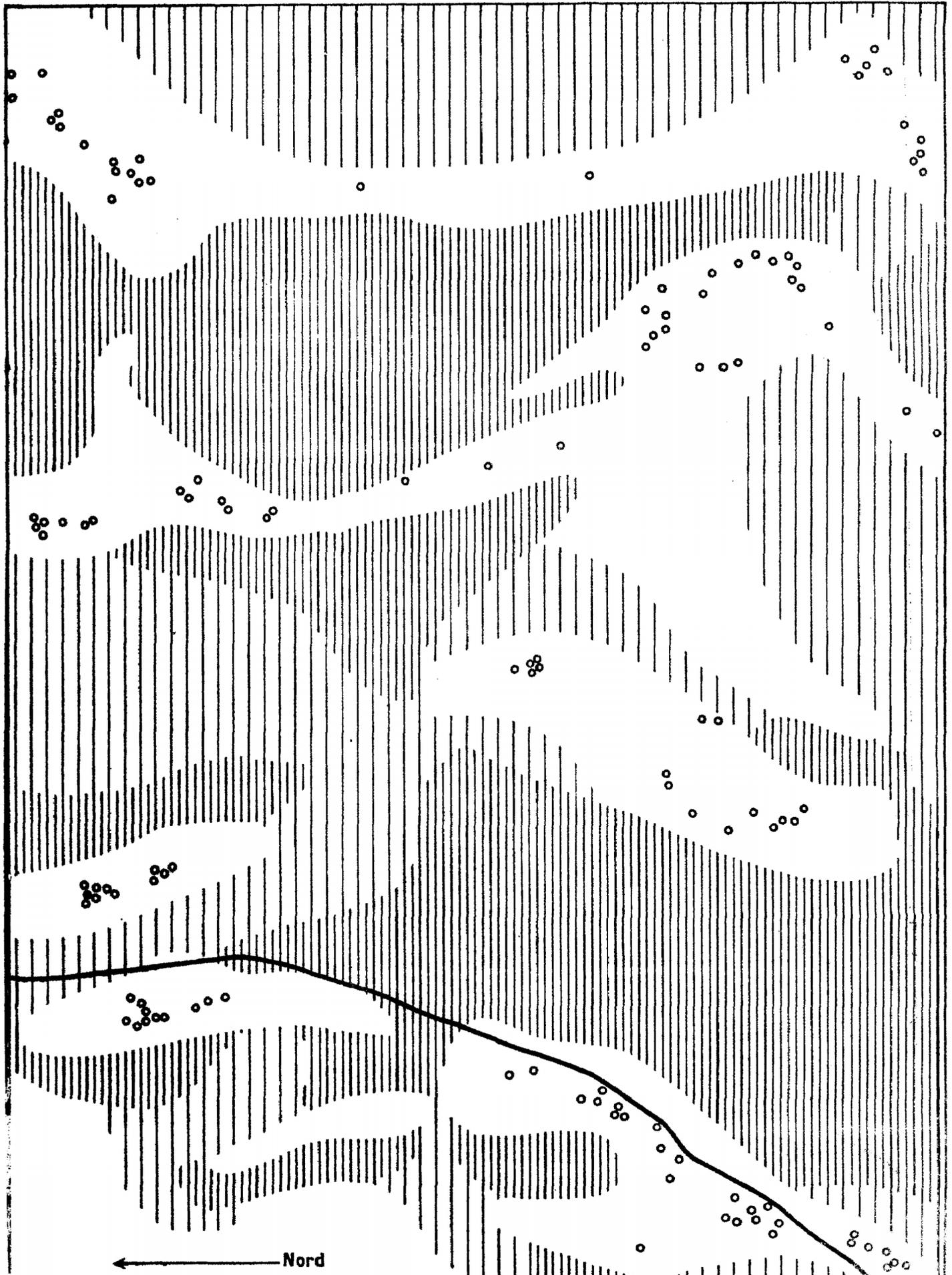


route

zones plus ou
moins humides

○ habitation

Fig.16 Environs de Kofide



(suite de la page 35)

A l'est de la zone presque vide, parfois appelée "désert de Torok", qui s'étend au centre du canton de Gidigis, l'habitat est dispersé. Mis à part Gidigis, village fortement aggloméré de 2400 habitants, les habitations familiales sont partout nettement séparées les unes des autres par des champs cultivés.

Des différences de répartition existent cependant, liées aux conditions pédologiques et hydrologiques : il y a peu d'habitations là où le sol est peu fertile, il n'y en a pas dans les zones qui sont marécageuses pendant la saison des pluies.

Dans le centre de cette région (canton de Doubane) les conditions locales sont généralement peu contraignantes, et les habitations sont dispersées en "nébuleuses" largement étalées, sans orientation nette (fig. 15). Plus au nord, dans une grande partie des cantons de Touloum et de Bizili, l'habitat s'ordonne le long des dunes fossiles (fig. 16).

0 0 0

Quels sont les facteurs de cette répartition de l'habitat ?

En premier lieu, l'existence ou l'absence de réserves d'eau dans le sol, à faible profondeur. Ceci n'a rien d'étonnant dans une région où la saison sèche est très longue, et dont les habitants ignorent les techniques qui permettent de creuser et d'entretenir de véritables puits.

Dans l'est de l'arrondissement, la dispersion des habitations est permise par le fait qu'il existe presque partout, dans les alluvions sableuses, une nappe phréatique à faible profondeur.

Par contre, dans le centre et l'ouest, les conditions d'approvisionnement ne sont bonnes que dans les vallées alluviales, dans lesquelles est installée une proportion importante de la population. Les plateaux, où le socle affleure ou n'est recouvert que par une mince couche d'alluvions argileuses, constituent des zones répulsives, notamment au nord-ouest de Moutouroua, au nord de Midjivin, au sud de Moumour et entre Torok et Gidigis. Des réserves d'eau n'existent que dans les éboulis et les arènes, au pied des inselbergs granitiques et des collines de roches vertes, et dans les graviers des talwegs ; elles sont d'ailleurs généralement faibles et vite épuisées, et les gens qui habitent près des "montagnes" ou des chaos de rochers doivent souvent aller s'approvisionner au loin.

Si les villages et hameaux ainsi situés sont nombreux et importants, c'est qu'un autre facteur est intervenu lors de leur création, et a continué à agir jusqu'à une date récente : l'insécurité. En cas d'attaque, les habitants se repliaient au milieu des rochers ; de là, ils pouvaient très commodément tirer à l'arc sur les assaillants ; c'est ainsi que les Giziga et les Moundan ont pu résister aux Peuls.

Il faut noter enfin que l'est de l'arrondissement est le domaine des Toupouri, qui ont, du point de vue de la répartition de l'habitat, un comportement différent de celui des autres ethnies. Bien qu'eux aussi aient subi, au 19^e siècle, des attaques des Peuls, ils n'ont pas groupé leurs habitations pour se défendre. Dans l'est du canton de Lara, à Bipay et à Gwen, alors que dans les quartiers moundan les habitations sont très proches l'une de l'autre, souvent même contiguës, elles sont éparpillées au milieu des champs dans les quartiers toupouri voisins, ceci sans que les conditions naturelles varient.

Sans chercher à l'analyser, retenons donc l'influence du "facteur ethnique", qui se manifeste d'autre part, de façon il est vrai moins frappante, dans le degré de compacité des villages : c'est dans les villages peuls (notamment Doumrou et Gidigis) que les habitations sont le plus serrées, ont le plus systématiquement des murs mitoyens.

III - LA DENSITE DE LA POPULATION

D'après les résultats des recensements faits en 1963 et 1964, la densité moyenne de la population dans l'arrondissement de Kaélé est de 34,6 habitants par km². Ce chiffre est très voisin de ceux que l'on peut calculer pour l'ensemble du Diamaré (35) et pour les deux départements voisins, Margui-Wandala (40) et Mayo-Danai (30) et pour l'arrondissement de Guider (29) : dans son ensemble, la zone située entre le 10^{ème} et le 11^{ème} parallèles nord est une des parties fortement peuplées du Cameroun.

En réalité, cette moyenne de 34,6 est peu représentative de la réalité, car le peuplement est inégalement réparti à l'intérieur de l'arrondissement ; en calculant la densité canton par canton, on obtient des chiffres qui varient de 19 à 76. (fig. 17)

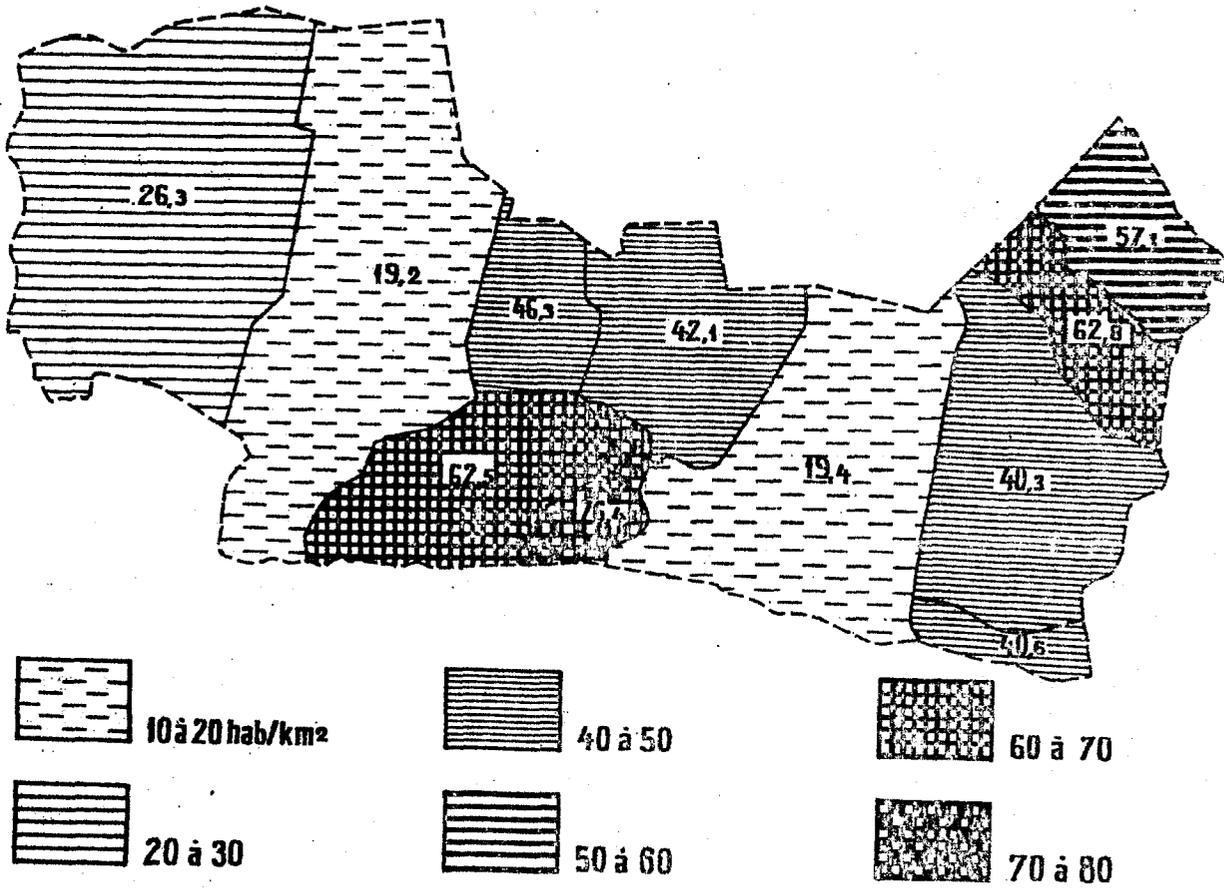


Fig. 17 : Densité de la population, par cantons.

Mais cette carte de la densité de la population calculée canton par canton est elle-même insuffisante, non seulement parce que les limites des cantons et par conséquent leur superficie n'ont pas été établies avec une parfaite précision (les erreurs commises à cet égard sont très probablement faibles) mais surtout parce que de forts contrastes de répartition existent à l'intérieur des cantons. Il suffit en effet de regarder la carte hors-texte n° 3 pour constater notamment que :

- dans le tiers nord-est du canton de Kaélé (densité moyenne 62,5), est groupée une très forte proportion de sa population (77 %) ; le centre et le sud-ouest sont peuplés.

- le centre du canton de Gidigis (densité moyenne 19,4), est presque vide ; la quasi-totalité de sa population est concentrée sur un quart environ de sa superficie, autour de trois points situés à la périphérie : Gereme, Gidigis et Goundey.

- de même, les moyennes 26,3 et 19,2 ne rendent pas compte du caractère discontinu du peuplement dans les cantons de Moutouroua et de Midjivin.

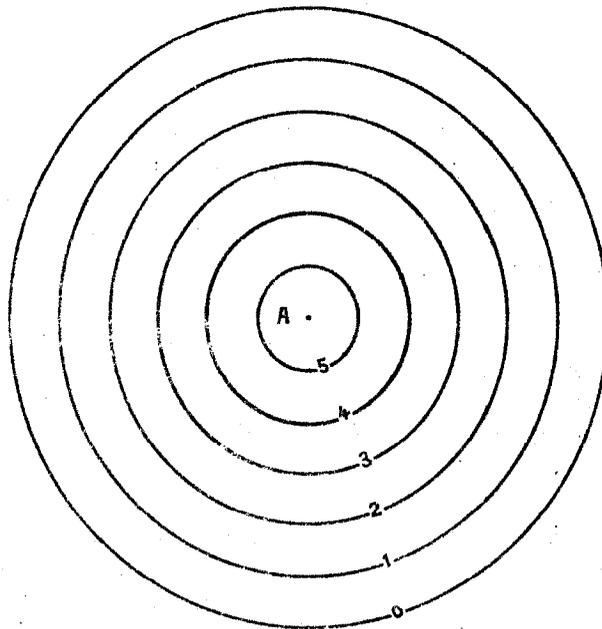
0 0

Il apparaît donc nécessaire de représenter de façon plus détaillée et plus fidèle les variations locales de la densité de la population. C'est ce que j'ai essayé de faire en dessinant les cartes hors-texte 4 et 4bis.

Le procédé employé pour l'établissement de ces cartes sera exposé et discuté plus longuement dans un rapport ultérieur. Proché, dans ses implications et ses résultats, du procédé des "carrés pondérés" inventé par le Professeur Gourou et employé notamment par Pauwels au Congo (6), il suppose que, si un groupe de n habitants est situé en un point A, la densité de la population qui correspond à l'existence de ce seul groupe est proportionnelle à n , a son maximum au point A et décroît linéairement dans toutes les directions, jusqu'à une distance r , à partir de laquelle elle est nulle. Soit par exemple un groupe de 100 habitants, situé en A au milieu d'une zone vide ; si on choisit $r = 4$ km, la densité, très voisine de 6 au point A, est ainsi représentée, à l'échelle de 1/100.000.

(6) J. Pauwels : La répartition de la population dans le territoire de Gungu (Congo). Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie. 1961, fascicule I-IV. CEMUBAC.

Fig.18



Quand des lieux habités sont situés, les uns par rapport aux autres, à des distances inférieures à $2r$, les densités qui correspondent à la population de chacun d'eux s'ajoutent.

En un point quelconque M , la densité peut être calculée, compte tenu de la population de chacun des lieux habités $A, B, C...$ situés à l'intérieur d'un cercle de rayon r , et des distances $MA, MB, MC...$ Après avoir calculé la densité en un grand nombre de points, on peut tracer des isolignes qui joignent les points d'égalité de densité.

Selon la valeur choisie pour r , la carte obtenue est plus ou moins contrastée, parce que les chiffres de densité donnés par les calculs sont plus ou moins écartés de la densité moyenne. Pour établir la carte hors-texte 4, j'ai choisi $r = 4$ km. On peut considérer que, ainsi mesurée, la densité varie à peu près comme l'intensité de la mise en valeur agricole, du moins comme l'intensité potentielle (dans une région où les cultivateurs n'ont pas de moyens de transport, et mise à part toute considération de la qualité des sols) ; ainsi, la densité décroît notablement tout autour d'un village isolé, à l'intérieur même de son terroir ; elle est plus uniforme lorsque l'habitat est dispersé, ou groupé en hameaux et villages peu éloignés les uns des autres. Si la valeur choisie

pour r était plus grande, par exemple 10 km, les contrastes locaux seraient atténués, de grandes zones homogènes apparaîtraient, les densités extrêmes (proches de 100 et de zéro) seraient moins fréquentes.

Les calculs destinés à l'établissement des cartes hors-texte 4 et 4bis ont été faits à partir d'une carte, non reproduite dans ce rapport, sur laquelle la population était figurée par des points représentant chacun 10 ou 50 habitants (donc plus précise que la carte hors-texte 3).

Sur la carte hors-texte 4, la densité est seule représentée, par des trames limitées par des isolignes ; les trames sont d'autant plus foncées que la densité est plus forte ; cette carte vise surtout à donner une impression visuelle globale de la répartition des densités.

Les mêmes isolignes sont tracées sur la carte hors-texte 4bis, où elles sont cotées. Les "montagnes" sont représentées, ainsi que le tracé des principaux cours d'eau et les vallées alluviales. Ainsi, des rapports apparaissent entre la répartition des densités et les conditions naturelles.

O O

Dans l'ouest de l'arrondissement, on observe de très forts contrastes : de petits blocs de fortes densités sont séparés par des bandes de densités faibles ou nulles. Ceci correspond à une densité moyenne assez faible (environ 20) et à la localisation de l'habitat en des points ou sur des axes isolés.

Les blocs de fortes densités sont situés autour des gros villages, donc généralement centrés sur des "montagnes" ou axés sur des vallées. Entre eux, la densité est moyenne ou assez faible dans les zones (notamment au sud et à l'ouest de Moutouroua) où voisinent des petits villages ou hameaux installés au pied d'inselbergs, près de chaos rocheux ou sur des croupes ; elle tend vers zéro sur les parties des plateaux où ne se trouve aucun site attractif.

Si l'on admet que les variations de la densité correspondent à celles de l'intensité potentielle de la mise en valeur agricole, on saisit ici les conséquences des conditions de localisation de l'habitat. Sur les plateaux, les plus fortes densités correspondent souvent à des zones où le sol est de faible valeur agricole et sensible à l'érosion (les champs y sont néanmoins nombreux), tandis que les densités faibles ou nulles correspondent souvent à des zones de vertisols de bien meilleure qualité (et qui sont effectivement peu utilisés).

D'autre part, on pourrait s'attendre à observer des densités plus fortes le long de la vallée alluviale de Foulou à Vaza.

Ainsi, par suite de l'action contraignante d'un des éléments du milieu naturel (la localisation des points d'eau) et de l'attachement de la population à d'anciens sites défensifs, des zones de surpeuplement local et des zones sous-peuplées se juxtaposent, les bons sols sont en partie inutilisés et la densité moyenne de la population est restée assez faible.

O O

Au centre de l'arrondissement (nord-est du canton de Kaélé, canton de Doumrou, centre du canton de Lara et sud-ouest du canton de Gidigis) s'étend une assez grande zone continue de fortes et très fortes densités. Cette zone, qui englobe deux blocs de fortes densités centrés, comme dans l'ouest, sur de gros villages installés au pied de deux inselbergs (Boboyo et Lara), comprend une grande partie du bassin du Mayo-Binder et de sa branche orientale. Là se trouvent plusieurs petites vallées alluviales séparées par des croupes peu élevées, dont les versants en faible pente sont en partie recouverts d'alluvions argileuses ; deux catégories de sites d'habitat bien distincts dans l'ouest tendent ici à se confondre.

Les hameaux et les villages, dont plusieurs (Gaban, Doumrou, le couple Djidoma-Dardo) ont une population agglomérée de plus de 1.000 personnes, sont nombreux, disposés en grappes ou en chapelets axés sur des vallées alluviales. Il n'existe pas entre eux de grandes espaces vides, et les sols dont leurs habitants disposent près de chez eux sont de bonne ou d'assez bonne qualité. De cette heureuse combinaison des conditions de localisation de l'habitat et de la répartition des sols résulte l'existence de cette zone de fortes densités.

O O

Immédiatement à l'est de cette région favorisée s'étend une zone de densités très faibles ou nulles, qui sont ici pleinement justifiées à la fois par la mauvaise qualité des sols formés sur le socle granito-gneissique et par l'absence de points d'eau. Cette zone vide, le " désert de Torok", se prolonge au sud de Gidigis et de Doubane, sur des sols sableux peu fertiles. Les secteurs peuplés qui l'entament à l'est (densités assez faibles vers Kourbi et Mbrodon, moyennes vers Goundey, très fortes autour de Gidigis) sont axés sur de petites vallées ; on peut les rattacher à la zone orientale de l'arrondissement de Kaélé.

Cette dernière zone, qui se prolonge dans l'arrondissement de Doukoula, apparaît sur les cartes hors-texte 4 et 4bis comme relativement peu contrastée. Mis à part le prolongement du désert de Torok au sud de Doubane, les densités y sont moyennes, fortes ou très fortes. Ceci correspond à une densité moyenne forte et à un habitat dispersé, peu dépendant de points ou d'axes d'attraction.

Cependant, le tracé des isolignes montre des différences notables (qui apparaissent, mais moins nettement, sur la carte hors-texte 3) :

- au centre, près de la limite de l'arrondissement de Doukoula, s'étend une assez vaste zone de fortes et très fortes densités. Celles-ci s'expliquent probablement par l'existence d'un équilibre satisfaisant entre les sols secs et de terres qui, marécageuses pendant la saison des pluies, sont propres à la culture du mil repiqué.

- vers le nord-ouest, la densité diminue nettement ; le peuplement semble limité, ici, par la faible étendue relative des terrains secs (fig. 16). De ce fait, les terres marécageuses pendant la saison des pluies ne sont pas entièrement utilisées, faute de main-d'oeuvre.

- au sud, une bande de fortes densités apparaît comme axée, de Donba à Golongini, sur une vallée alluviale ; elle est cependant plus large que, par exemple, celle qui va de Damay à Tchofi. Il en est ainsi parce que, contrairement à ce qui s'observe dans le nord-ouest de l'arrondissement, le semis de l'habitat est peu serré, et parce que les "villages" et hameaux ne sont pas tous strictement localisés dans la vallée elle-même : le peuplement s'étale, de part et d'autre, sur les molles ondulations qui la dominent de quelques mètres.

IV - DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

La démographie des populations du nord du Cameroun a été récemment étudiée, avec beaucoup de soin, par A. PODLEWSKI. Contons-nous ici d'extraire de son dernier rapport (7) les principales des données qui caractérisent la dynamique des quatre plus importantes ethnies de l'arrondissement de Kaélé.

Deux groupes sont actuellement en pleine expansion : les Toupouri et les Giziga, dont le taux d'accroissement naturel atteint 2 % par an. Ceci résulte de la conjugaison, chez les Giziga, d'une forte mortalité et d'une très forte fécondité, chez les Toupouri, d'une fécondité assez forte et d'une faible mortalité.

Nettement plus bas (0,5 % par an) est le taux d'accroissement des Moundan, chez qui la mortalité est assez forte et la fécondité moyenne.

L'état démographique des Peuls est très particulier : la mortalité est inférieure à 20 % (taux très bas pour une population africaine) ; mais la natalité est également très faible, et le taux d'accroissement naturel négatif : - 2,5 % par an.

Dans ces conditions, une politique populationniste devrait chercher à obtenir surtout, chez les Peuls, une augmentation de la fécondité, dont le faible taux est dû à l'instabilité des mariages. Dans les autres groupes, dont le taux de fécondité est susceptible de diminuer dans un avenir proche (cette tendance existe déjà chez les Moundan), il faudrait dans l'immédiat lutter contre l'absence d'hygiène et la malnutrition (ceci probablement en particulier chez les Giziga), de façon à faire baisser le taux de mortalité, notamment parmi les enfants de moins de cinq ans.

(7) A. PODLEWSKI : La dynamique des principales populations du Nord du Cameroun (O.R.S.T.O.M.-I.R.CAM., Sciences Humaines, n° 18 - 1965 - 235 p. ronéo).

V - LES MIGRATIONS

D'après les résultats des recensements administratifs, la population de l'arrondissement de Kaélé aurait, en 27 ans, augmenté globalement de 67,7 % (taux annuel 1,93 %). L'augmentation réelle a été moins forte, car la proportion des habitants qui échappent aux recensements, élevée autrefois, a diminué et semble très faible ou nulle depuis quelques années.

Il faut noter d'autre part (tableau 4) que l'évolution enregistrée par les recensements varie très fortement d'un canton à l'autre. La population aurait doublé en 25 ans (taux annuel 2,81 %) dans le canton de Bizili, en 22 à 28 ans dans les cantons de Touloum, Doubane, Lara et Moutouroua ; ailleurs, l'augmentation serait nettement moins forte, notamment dans le canton de Midjivin. Dans plusieurs cantons, l'évolution est irrégulière ; par exemple :

- la population augmente peu ou diminue légèrement, depuis 1959, dans les cantons de Lara, de Midjivin et de Moutouroua (malgré le grand nombre, dans ces deux derniers, de Giziga dont le taux d'accroissement naturel est élevé).

- une forte diminution a été enregistrée, de 1941 à 1952, dans les cantons de Gidigis et de Golongini.

Ces irrégularités sont principalement l'effet des mouvements migrations, dont l'existence est d'ailleurs signalée, dans les rapports administratifs, même lorsque les effectifs recensés évoluent de façon normale entre deux recensements. Ainsi, de 1940 à 1942, 1179 arrivées et 1478 départs ont été enregistrés dans le canton de Moutouroua (8). De 1940 à 1946, le bilan des arrivées et des départs a été fortement négatif dans le sud du pays toupouri, vers Dzigilao et Golongini (9). L'évolution de la population du canton de Gidigis depuis 1941 correspond à la somme de mouvements contradictoires, signalés dès 1948 (10) : l'émigration l'a emporté chez les éléments

(8) Barraqué : Rapport des tournées effectuées du 10 au 30 avril et du 15 au 30 mai 1942 dans le canton de Moutouroua (1942, ronéo).

(9) Presta : Rapport sur les Tumpuris dans la subdivision de Kaélé (1946).

(10) Baudelaire : Rapport sur une tournée de 13 jours (5-17 juillet 1948 effectuée... dans le canton de Guidiguais. (1948)

islamisés (Peuls pour la plupart) : 6343 recensés en 1941, 5867 en 1948, 4606 en 1962 ; au contraire, l'immigration l'a emporté parmi les éléments païens (Toupouri surtout, puis Moundan) : 1673 recensés en 1941, 2013 en 1948, 3231 en 1962.

0 0

La figure 19 représente l'évolution brute des effectifs recensés, calculée quartier par quartier, entre 1959 (ou en 1960) et 1963 (ou 1964), soit pendant une période de quatre ans en général, de cinq ans pour le canton de Lara (sur le tableau 4 sont soulignés les totaux cantonaux des chiffres utilisés). A partir de cette carte, et en tenant compte d'une part des taux d'accroissement naturel calculés par Podlewski, d'autre part des renseignements oraux, généralement imprécis il est vrai, recueillis dans les villages, on peut définir des zones et des directions d'émigration et d'immigration.

La population a fortement augmenté dans le nord des cantons de Moutouroua et de Midjivin ; cette zone, où le taux d'accroissement naturel est élevé, a, de plus, reçu des immigrants.

Par contre, dans le reste du pays giziga et dans le pays moundan, la population a diminué dans la plupart des villages. Toute cette zone a envoyé des émigrants vers Mora et même vers Banki (Nigeria), vers Maroua, vers Pitoa et Garoua. D'autres courants, généralement plus courts, ont leur source dans des secteurs plus petits (sans qu'il y ait là rien de strict) :

- du canton de Moutouroua et du sud du canton de Midjivin vers l'est de l'arrondissement de Guider.

- du secteur Moutouroua-Midjivin vers la zone d'immigration du nord-nord-ouest de l'arrondissement et, au-delà, vers Salak et Djapay.

- du secteur Midjivin-Boboyo-Gaban vers l'ouest de l'arrondissement de Mindif et vers Dargala et Bogo.

- du centre-est du canton de Lara vers le nord du canton de Gidigis (Kourbi).

- du secteur qui couvre le centre et le sud du canton de Midjivin, le canton de Kaélé et le sud du canton de Lara, vers les régions moundan du Tchad.

Dans l'est de l'arrondissement, la population a augmenté fortement de 1960 à 1964 : 2928 habitants de plus dans les quatre cantons toupouri, ce qui, déduction faite de l'accroissement naturel (+ 2 % par an), fait apparaître un excédent d'immigrants de près de 800 personnes. Mais l'augmentation des effectifs n'est pas uniforme; il existe même des secteurs où une diminution a été enregistrée. Les mouvements migratoires, très actifs, vont en tous sens à l'intérieur de l'ensemble territorial toupouri, qui déborde la zone étudiée ici vers le nord (cantons de Horlon et Daram), l'est (arrondissement de Doukoulá) et le sud (Tchad). L'étude de cet ensemble montrerait sans doute l'existence, à travers ce désordre, de directions résultantes. Ici, nous pouvons simplement noter que l'excédent dû à l'immigration est important surtout dans le secteur méridional (Goundey-Dzigilao-Golongini-Mbrodon) qui a notamment bénéficié de l'arrivée de Tchadiens.

O O

Quelles sont les causes et les conditions de ces migrations ?

Beaucoup d'habitants de l'arrondissement de Kaélé reconnaissent volontiers appartenir à des populations instables : "Nous, Peuls, allons ici et là", "Nous, Toupouri, ne pouvons pas rester en place". En réalité, si beaucoup sont peu attachés à leur habitat (ce qui correspond d'ailleurs, au moins en partie, à la médiocrité des techniques de construction et des techniques agricoles), ils ne déménagent en général que par suite de faits concrets.

Certains motifs, arbitraire des chefs, pression fiscale, n'engendrent que des mouvements de directions aléatoires, sans résultantes nettes ; de même, le désir de quitter un lieu considéré comme maudits après des décès ou des maladies ; ce dernier motif, souvent, ne provoque d'ailleurs qu'un déplacement de quelques dizaines de mètres.

Jusqu'à présent, l'attirance des villes est restée assez faible. Le centre urbain de Kaélé, en particulier, n'a que 5.000 habitants.

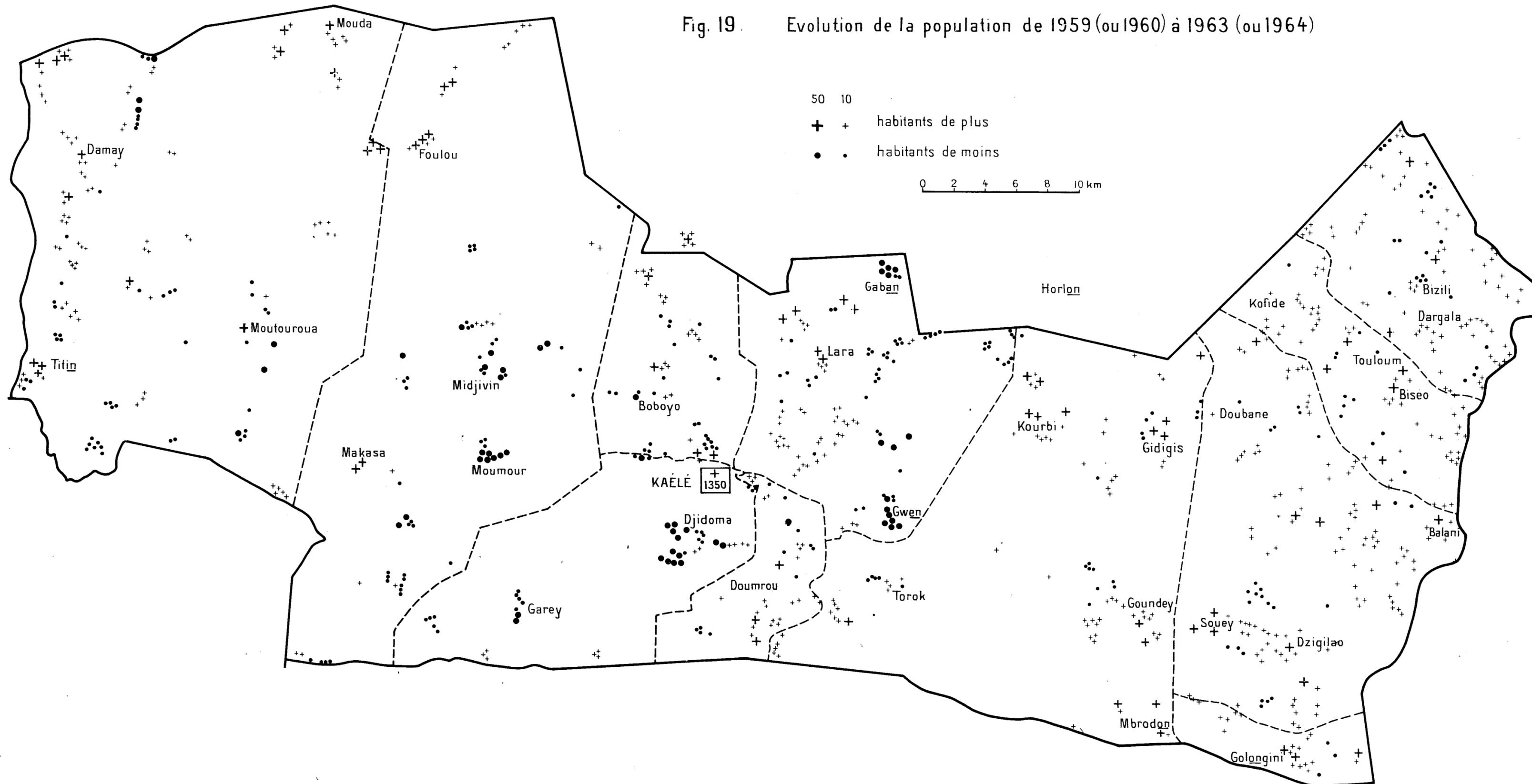
Actuellement, la pression démographique est ressentie, et le motif le plus souvent indiqué, et de loin, est le désir de trouver "des terres à cultiver", ou "de meilleures terres", ou "des terres où l'on peut cultiver le mil repiqué", ou "des terres où le coton pousse bien". Cette recherche est faite de façon empirique ; beaucoup partent un peu au hasard, ou bien, pensant à un inconvénient vivement perçu là où ils habitent, évaluent mal l'équilibre de leurs besoins réels. C'est ainsi que vers Kofide "les uns partent parce que nous manquons de terres sèches convenant au coton et

à l'arachide, tandis que d'autres viennent parce qu'ils savent que nous disposons de vastes terrains convenant au mil repiqué".

Beaucoup d'émigrés reviennent chez eux au bout de quelques années, soit parce qu'ils ont été déçus (accueil peu chaleureux des gens en place, sols vite épuisés), soit parce que des conditions ont changé : par exemple, l'augmentation, entre 1959 et 1963, de la population de Makasa, village situé dans une zone d'émigration, est dû au retour de familles qui étaient parties au Tchad "pour y faire du coton" et qui sont revenues "parce que maintenant on en fait ici".

Il n'est pas douteux que ces multiples déménagements représentent au total une énorme perte d'énergie, et qu'ils font obstacle à certains progrès socio-économiques (amélioration de l'habitat, plantations d'arbres fruitiers).

Fig. 19. Evolution de la population de 1959 (ou 1960) à 1963 (ou 1964)



CHAPITRE 4

LA VIE ECONOMIQUE

SECTION 1 : L'AGRICULTURE

I - Généralités

C'est l'agriculture qui fournit à la population de l'arrondissement de Kaélé la majeure partie de ses revenus.

Les fonctionnaires, manoeuvres, commerçants et chefs qui tirent d'autres sources leur subsistance ne forment qu'une infime minorité.

Bien que l'économie rurale, depuis une dizaine d'années surtout, ait été notablement transformée par l'action des services publics et de la Compagnie Française pour le Développement des Textiles, l'activité agricole a conservé l'essentiel de ses caractères traditionnels : ici, comme dans l'ensemble de l'Afrique tropicale, les techniques appliquées sont impropres à assurer une production de masse, et à libérer les cultivateurs des contraintes du milieu naturel.

La jachère arbustive étant le seul moyen connu de restituer au sol sa capacité de production sur de grandes surfaces, on peut considérer comme voulu et normal que les débroussages soient incomplets, et qu'une partie de la végétation naturelle repousse au milieu du champs (elle est cependant éliminée à peu près entièrement aux endroits où la densité de la population a entraîné le raccourcissement ou la suppression de la jachère).

Mais c'est surtout à la légèreté de l'outillage traditionnel, avec lequel il n'est guère possible de faire sur de grandes étendues de gros travaux dans les délais imposés par le cycle climatique annuel, qu'il faut rapporter l'absence ou le caractère superficiel de la préparation du sol au moment des semailles, et l'insuffisance fréquente des sarclages. De même, faute d'engins de puisage, l'irrigation, dont l'intérêt est connu, n'est pratiquée que dans de minuscules jardins. Le manque de moyens de transport est en partie responsable de la mauvaise utilisation du fumier, qui n'est recueilli qu'en petites quantités et épandu sur de faibles surfaces, et de l'abandon à la brousse de sols convenables et jugés tels, mais situés loin des villages. Ainsi, même des connaissances agrotechniques acquises ne sont qu'en partie mises à profit.

Aucun système bien réglé de succession de différentes cultures sur une même parcelle n'est généralement appliqué, à cause des caractéristiques des différents sols et par suite de la prédominance écrasante du mil dans les surfaces cultivées. Toutefois, dans l'agriculture traditionnelle, le sésame était cultivé sur les terres récemment débroussées, et suivi par le mil. Sur les sols sableux de l'est de l'arrondissement, le mil pénicillaire est souvent cultivé après l'arachide. Actuellement, le coton tend à s'imposer en tête de la série d'années de culture.

0 0

L'évolution actuellement en cours est due essentiellement à la volonté des pouvoirs publics, qui se sont efforcés d'amener la population à produire des denrées exportables. Deux cultures, successivement, ont été rendues obligatoires : l'arachide, puis le coton. Les progrès rapides de ce dernier ont posé aux agriculteurs des problèmes, dont le plus ardu est sans doute l'insertion des journées de travail consacrées au coton dans un calendrier déjà encombré.

Dans le système traditionnel, les premières semaines de la saison des pluies étaient consacrées au mil ; semé à partir des averses de mai ; on s'occupait ensuite de l'arachide ; puis venait la période des sarclages, au milieu de la saison des pluies (juillet-août). Or le coton doit, pour donner de bons rendements, être semé tôt ; c'est de cette façon, plutôt qu'en provoquant une pénurie de terres, que sa culture, ici, s'est trouvée en concurrence avec celle du mil de saison des pluies ; nous verrons plus loin dans quel sens une solution a été cherchée.

D'autre part, le Service de l'Agriculture essaie, depuis une trentaine d'années, de diffuser l'emploi de la traction animale pour les travaux aratoires et les transports ; plus récemment, mais avec des moyens moins réduits, la C.F.D.T. a entrepris d'agir dans le même sens. La généralisation de l'emploi de la traction animale augmenterait de façon notable la capacité de travail des agriculteurs, et par conséquent leurs revenus. Les résultats de cette action sont longtemps restés pratiquement nuls ; depuis quelques années, les progrès sont sensibles : plusieurs centaines de charrues, de buttoirs et de charrettes sont utilisées, surtout dans le centre et l'est de l'arrondissement. Des obstacles subsistent : inertie, inexpérience et impécuniosité des cultivateurs, manque de bons boeufs de trait. D'autre part, il est probable que l'augmentation de la capacité de travail poserait dans l'avenir le problème de la quantité des terres disponibles, du moins dans les zones les plus peuplées.

II - Les cultures

1° Le mil

La culture du mil est de loin la plus importante. Son produit constitue la base de l'alimentation, et tient une bonne place dans le commerce. Pratiquée par toutes les familles, elle occupait en 1954, d'après une enquête statistique, 56.500 hectares, soit 80 % des surfaces cultivées. (11)

On utilise dans l'arrondissement de Kaélé de nombreuses espèces et variétés de mil, qui diffèrent par leurs caractères botaniques, leurs exigences agronomiques, leur mode d'utilisation (farine, couscous, bière...), dont l'extension correspond aux conditions naturelles et aussi aux goûts et habitudes particuliers à chaque ethnie, et qui sont inégalement affectées par les transformations actuelles de l'économie agricole. Globalement, et en mettant à part les variétés cultivées sur de faibles surfaces et destinées à des usages spéciaux (variétés précoces, variété à tige sucrée, variété dont les grains sont consommés grillés...) on doit distinguer, parmi les mils cultivés en plein champ, les groupes suivants :

- mils de saison des pluies :
 - gros mil rouge
 - gros mil blanc
 - petit mil
- mil de saison sèche

a - les mils de saison des pluies sont, dans l'ensemble, peu exigeants du point de vue pédologique, bien qu'ils préfèrent les sols bien drainés et à bon potentiel organique et minéral, et qu'ils souffrent sur les sols perméables quand les pluies sont mal réparties (12).

Les variétés groupées sous l'appellation "gros mil rouge" sont les plus cultivées, notamment chez les Giziga et les Moundan, qui les utilisent le plus couramment pour leur alimentation quotidienne ; c'est aussi avec du mil rouge qu'est fabriquée la bière. Le mil rouge est semé dès le début de la saison des pluies (mai et juin) et sa récolte a lieu en octobre et novembre. Les surfaces qu'il occupe ont probablement un peu diminué depuis l'extension du coton, qui est semé sur les mêmes catégories de terres, en juin.

(11) Inspection générale de l'Agriculture : Enquête agro-économique pilote sur l'utilisation des terres de la subdivision de Kaélé.

(12) Ségalen, Martin et Sieffermann : Les sols du Diamaré (Recherches et Etudes Camerounaises, n° 9, 1962-63) p. 67.

Le recul du gros mil blanc, cultivé surtout par les Peuls qui n'aiment guère employer le mil rouge pour leur cuisine et consomment peu de bière, semble plus net. Il en est ainsi parce que ses semailles, faites en juin et juillet, ont été directement gênées par les progrès de l'arachide puis du coton, et parce que, dans la consommation, il a pu être remplacé par le mil de saison sèche.

Le petit mil ou mil pénicillaire est cultivé surtout dans les pays toupouri ; très peu exigeant, il permet d'utiliser des sols sableux pauvres, même après qu'ils aient porté de l'arachide. Sa part dans la production totale de mil est et reste faible.

b - les mils de saison sèche sont semés en pépinière au milieu de la saison des pluies, et repiqués quelques semaines plus tard ; ils poussent et mûrissent pendant la saison sèche, en utilisant les réserves d'eau contenues dans le sol. Leur culture permet donc d'allonger la période des travaux agricoles, et de mettre à profit des sols mal drainés appelés par les Peuls karal (vertisols et sols hydromorphes) inutilisables par les autres cultures actuellement pratiquées, parce que trop gorgés d'eau, voire submergés pendant la saison des pluies.

Deux catégories doivent être distinguées. Celle que les Peuls appellent mouskouari est repiquée en septembre-octobre sur les karal précédemment inondés, et récoltée en janvier-février. L'autre est cultivée par les Toupouri ; qui l'appellent babou ; elle est repiquée dès la fin du mois d'août sur des karal non inondés, et récoltée en décembre et janvier.

Du point de vue technique, cette culture est plus complexe et plus évoluée que celle du mil de saison des pluies ; on lui applique des procédés particuliers : pépinières, construction de diguettes destinées à retenir l'eau sur les karal naturellement insuffisamment engorgés, emploi d'un plantoir spécial, arrosage des plants au moment du repiquage, fréquemment (et très généralement en ce qui concerne le babou) labour et enfouissage des herbes quelques jours avant ou après le repiquage.

Le mil de saison sèche occupe une place à part, aussi, du point de vue socio-économique. On le cultive en grandes parcelles (de l'ordre de 1 ha.) considérées comme appartenant au chef de famille. Les parcelles de mil de saison des pluies sont de taille très variable, mais généralement plus petites (en moyenne, environ un tiers d'hectare semble-t-il) et chaque famille en cultive plusieurs, dont chacune est attribuée à l'ensemble du ménage, ou au chef de famille, ou à telle épouse, ou à tel fils ou frère.

Dans l'évolution actuelle, le mil de saison sèche joue un rôle considérable. Introduit chez les Giziga et les Moundan, au contact des Peuls, il y a une trentaine d'années seulement, le mouskouari a fait de rapides progrès depuis l'introduction de la culture du coton ; de grandes étendues de karal ont été systématiquement mise en valeur, par exemple au sud de Moumour ; des conflits portant sur les limites des territoires villageois ont éclaté à cette occasion.

L'extension du mouskouari a permis de compenser la diminution des récoltes de mil de saison des pluies due à la concurrence du coton ; les progrès de ce dernier ont ainsi été facilités indirectement par l'existence des karal.

Actuellement, le mil de saison sèche occupe très probablement dans l'arrondissement de Kaélé une surface supérieure à celle du mil de saison des pluies. Mais peut-être est-on parvenu à une limite, bien qu'il existe encore des karal non défrichés, parce que la période pendant laquelle il est possible de repiquer dans de bonnes conditions est assez courte, et constitue un nouveau goulot d'étranglement dans le calendrier agricole.

2° L'arachide

Les sols légers, perméables, bien drainés, qui conviennent à la culture de l'arachide couvrent de vastes étendues dans l'est de l'arrondissement (nappes sableuses et dunes) ; ailleurs, ils existent aussi, mais en surfaces plus faibles (sols formés sur des alluvions fluviales non inondées sur des arènes granitiques, et sols tropicaux non indurés) (13).

Semée ici en juin et juillet après un grattage superficiel du sol, l'arachide est récoltée d'octobre à décembre. Les parcelles sont généralement petites (en moyenne, environ un quart d'hectare) et l'arachide est presque toujours mêlée, en proportions variables, à d'autres plantes, mil ou cultures secondaires.

Pendant une quinzaine d'année, l'Administration générale et le Service de l'Agriculture ont exercé sur la population une pression, plus ou moins continue, pour que la culture de l'arachide soit développée en vue de l'exportation. Des superficies minima étaient, en principe au moins, exigées, des semences distribuées, et des marchés spéciaux, qui existent toujours, organisés, sur lesquels l'arachide était achetée à un prix fixé par les pouvoirs publics.

D'après les statistiques du service de l'Agriculture, les surfaces cultivées en arachide dans l'arrondissement auraient atteint, en 1951-52, 8000 ha. ; mais il s'agit d'estimations dont les bases sont précaires. Ont plus de valeur et d'intérêt les chiffres concernant les quantités apportées aux marchés spéciaux ; on peut considérer qu'ils représentent la différence entre la production et la consommation de l'arrondissement ; ces surplus exportables ont atteint 11.000 tonnes (d'arachides décortiquées) en 1950-51 et 1951-52.

Mais les apports sur les marchés spéciaux étaient d'une extrême irrégularité : 70 tonnes en 1947-48, 511 tonnes en 1952-53. En réalité, les cultivateurs n'apportaient aux marchés spéciaux qu'une part plus ou moins forte de leurs surplus familiaux, en tenant compte de la conjoncture économique : prix officiel et prix locaux (qui varient saisonnièrement), réussite des autres récoltes.

La production elle-même variait fortement d'une année à l'autre, selon les vicissitudes climatiques et selon la pression effective des pouvoirs publics ; en effet, l'extension de la culture de l'arachide au-delà des besoins locaux ne soulevait aucun enthousiasme dans la population. Peut-être une expansion définitive était-elle gênée par le fait que l'arachide est considérée comme étant avant tout l'affaire des femmes, qui se contentent généralement de cultiver ce dont elles ont besoin pour leur propre ménage. Il est certain d'autre part que beaucoup de villages de la moitié ouest de l'arrondissement manquent de terres convenables, ou doivent les utiliser pour leurs champs de mil. De plus, le niveau des prix officiels n'était guère encourageant.

Aussi, dès que la culture de l'arachide a été remplacée comme culture obligatoire par celle du coton, a-t-on noté une forte diminution des surfaces qui lui étaient consacrées : 4.000 ha en 1954-55, 2.000 en 1957-58, 1200 à 1500 en 1961-62, et des apports sur les marchés spéciaux : 617 tonnes en 1954-55, 423 en 1961-62. Un court renouveau a eu lieu ensuite (2500 ha et 758 tonnes en 1963-64), puis la régression a recommencé. Le prix officiel est considéré comme peu rémunérateur. Actuellement, beaucoup de familles ne cultivent pas d'arachide.

Sur la carte hors-texte n° 5, la répartition des surfaces consacrées à la culture de l'arachide est figurée par des signes dont chacun représente 10 ha. J'ai tenu compte des statistiques établies par le Service de l'Agriculture pendant la campagne 1963-64 ; comme elles sont peu détaillées, la distribution des

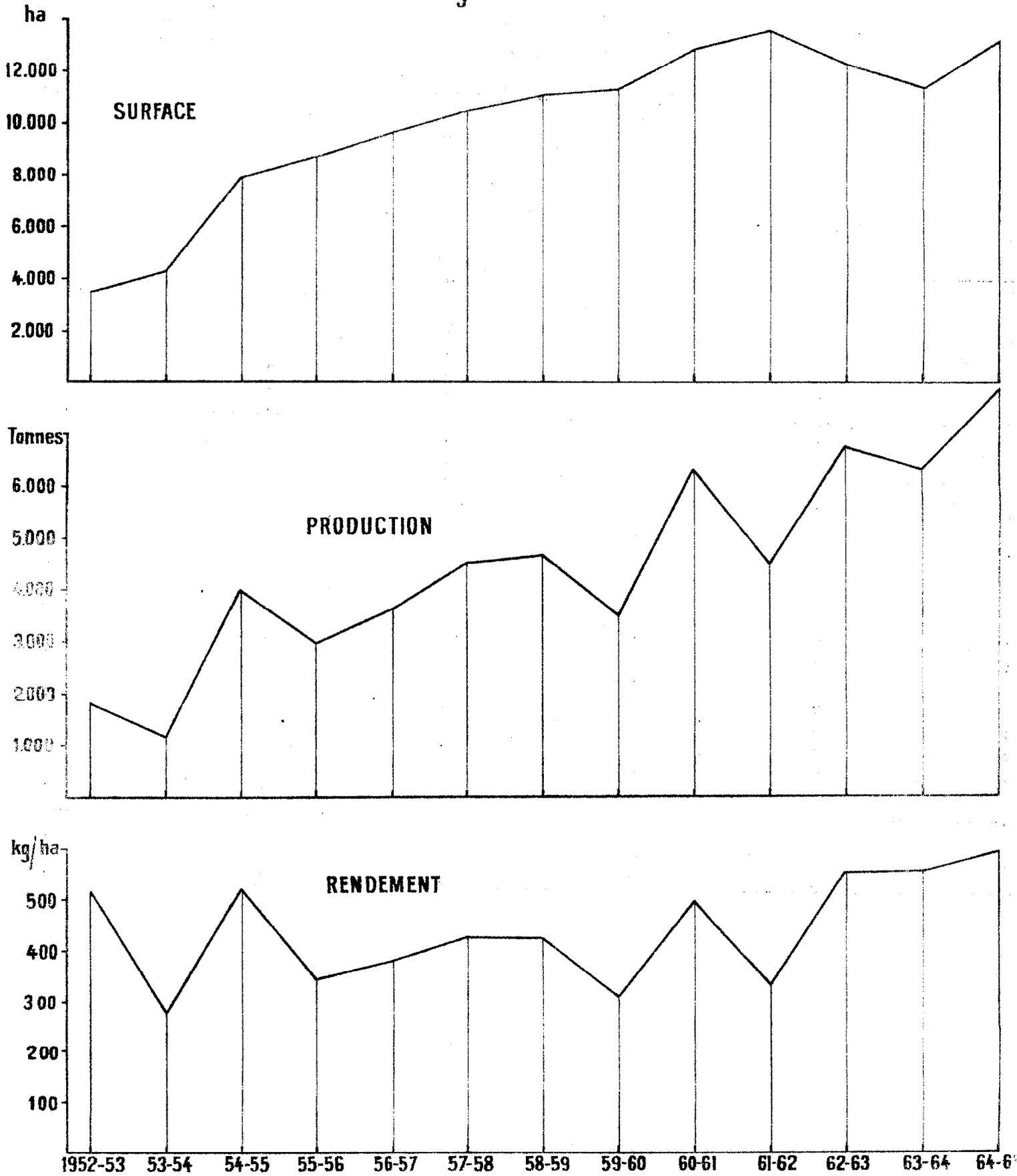
signes à l'intérieur de chaque canton est incertaine. Le tableau 5 est fait à partir des mêmes statistiques : l'arachide est très peu cultivée dans certains cantons ; elle n'a une certaine importance que dans le canton de Lara, au centre, et dans les cantons de Touloum et Bizili, au nord-est : près des 2/3 des surfaces cultivées se trouvent dans ces deux zones, qui ont fourni 92 % des quantités collectées sur les marchés spéciaux.

Tableau 5. La culture de l'arachide : campagne 1963-64

CANTONS	Surfaces cultivées		Apports aux marchés spéciaux	
	au total en ha	par habitant en m ²	Arachides décortiquées en tonnes	Sommes reçues par habitant en francs
Moutouroua	280	176	0	0
Midjivin	139	131	0	0
Boboyo	25	47	14,7	56
Kaélé	20	15	0	0
Lara	686,5	718	135,5	334
Doumrou	15	26	0	0
Gidigis	186	216	23,7	59
Doubane	80,5	66	24,8	43
Golongini	21,5	132	0	0
Touloum	303,5	427	174,3	598
Bizili	760	937	385,4	1.061
Arrondissement	2.517	258	758,4	178

Evolution de la culture du coton

Fig. 20



3° Le coton

La culture du coton a été introduite dans le nord du Cameroun par les Peuls musulmans. Les surfaces cultivées par eux et, à leur exemple, par quelques cultivateurs des autres ethnies étaient très réduites ; la production alimentait uniquement l'artisanat local : filature au fuseau, faite par les femmes, et tissage en bandes étroites assemblées ensuite pour la confection de vêtements.

De 1913 à 1950, les pouvoirs publics essayèrent à plusieurs reprises de provoquer l'extension de la culture du coton, en vue de l'exportation ; ces tentatives n'eurent aucun succès. En 1950, de nombreux essais, appuyés sur les recherches de l'Institut de Recherches du Coton et des Textiles exotiques, furent faits par la Compagnie Française pour le Développement des Textiles, qui entreprit la construction d'une usine d'égrenage à Kaélé en 1952 (14). A partir de cette date, la culture du coton a progressé rapidement ; depuis 1960, elle couvre dans l'arrondissement environ 12.000 ha (fig. 20). La montée de la courbe de production a été moins régulière, à cause des oscillations assez fortes des rendements. Ces derniers en moyenne, n'ont guère eu tendance à s'élever, sauf au cours des trois dernières campagnes (dans le reste du Diamaré, l'augmentation des rendements a été plus continue).

Ce développement a plus que compensé le recul de l'arachide en tant que culture d'exportation. Comme on l'a vu plus haut, il a provoqué un certain recul du mil de saison des pluies, et poussé les cultivateurs à étendre leurs champs de mil de saison sèche ; mais il n'est pas possible d'apprécier quantitativement l'ampleur de ce double mouvement, et d'en établir un bilan certain.

Sur la carte hors-texte n° 5, la répartition des surfaces consacrées à la culture du coton pendant la campagne 1963-64 est figurée par des signes dont chacun représente 10 ha. Les statistiques utilisées, formées par la C.F.D.T., sont précises et détaillées pour la majeure partie de l'arrondissement. La distribution des signes est donc probablement très proche de la réalité, sauf dans la partie orientale, pour laquelle les chiffres communiqués concernent des groupes de villages mal définis. Le tableau 6 résume ces données statistiques, canton par canton, et leur rapport au nombre d'habitants.

- - - - -
(14) A. Leuwers : Le département du Diamaré et la culture cotonnière. Coton et Fibres Tropicales - 1963 - vol. XVIII - fasc. 2.

Tableau 6 - La culture du coton : campagne 1963-64

C A N T O N S	Surfaces cultivées		Production	Rendements	Sommes reçues
	au total en ha	par habitant en m ²	en tonnes	en kg/ha	par habitant en francs
Moutouroua	2.358	1.484	1.772,6	752	3.235
Midjivin	1.717	1.613	884,4	515	2.411
Boboyo	750,5	1.410	462,1	616	2.518
Kaélé	1.457,5	1.138	611,2	419	1.384
Lara	1.210,5	1.267	1.039,6	859	3.155
Doumrou	599,5	1.046	306,4	511	1.550
Gidigis	990,5	1.152	457,7	462	1.544
Doubane	1.556	1.256	531,9	346	1.262
Golongini	245	1.507	91,2	372	1.626
Touloum	402,5	567	170,2	424	695
Bazili	155	191	70,2	453	251
Arrondissement	11.422	1.170	6.397,6	560	1.901

C'est dans l'ouest et le centre (cantons giziga et moundan de Moutouroua, Midjivin, Boboyo et Lara) que les surfaces cultivées par habitant (pourtant un peu plus faibles, vers Moutouroua et Midjivin que les années précédentes) et les rendements sont le plus élevés ; les rendements dépassent 1.000 kg/ha dans quelques villages. La réussite est moindre dans le sud (cantons de Kaélé et de Doumrou) et surtout, à l'est, dans le pays toupouri.

Le motif essentiel du retard de l'est de l'arrondissement réside dans la nature des sols de cette région : presque partout, ils sont trop humides ou, au contraire, ont une capacité de rétention en eau insuffisante pour la culture du coton. Dans l'ouest, les sols qui conviennent au coton sont étendus : sols alluviaux, sols tropicaux peu évolués, vertisols lithomorphes en pente donc assez bien drainés.

Actuellement, la grande majorité des familles cultive le coton, généralement en une seule parcelle, plus grande que celles des autres cultures de saison des pluies, et qui est considérée comme appartenant au chef de famille ; parfois, cependant, une épouse, ou un fils ou frère célibataire a aussi son propre champ de coton, qui lui assure un revenu personnel.

4° Les cultures secondaires.

On peut appeler cultures secondaires celles qui sont cultivées sur des surfaces peu importantes, et qui ne constituent généralement pas un fondement, soit de l'autoconsommation (comme le mil), soit des ressources monétaires (comme le coton). Actuellement, l'arachide peut être considérée comme une culture secondaire, sauf dans les cantons de Lara, Touloum et Bizili.

L'importance des cultures secondaires ne doit cependant pas être sous-estimée. Les unes entrent dans la consommation familiale pour la fabrication des sauces ; certaines, de temps à autre, remplacent le mil comme aliment de base ; d'autres permettent la fabrication d'objets d'usage courant (récipients, cordes) ; toutes peuvent donner de petites recettes monétaires, notamment aux femmes ; et quelques-unes alimentent même un commerce localement important.

a - autour des habitations, les femmes font pousser des légumes : piments, tomates, gombo... C'est là, aussi, qu'est cultivé le da, notamment dans le pays toupouri, et, dans les villages peuls, du maïs.

b - en plein champ, et presque toujours en association, en proportions très variables, avec le mil ou l'arachide, on trouve d'autres "cultures de femmes" :

- le sésame, cultivé par les Giziga, les Moundan et les Toupouri ; il occupait 600 à 700 ha en 1954, d'après les résultats de l'enquête statistique faite alors ; actuellement, il est en recul, peut-être même en voie de disparition.

- le voandzou couvrait à peu près la même superficie en 1954 ; sa culture serait également en régression.

- les haricots ou doliques sont cultivés dans tout l'arrondissement, mais en plus grande quantité, semble-t-il, chez les Toupouri.

- des cucurbitacées dont le fruit est utilisé pour la fabrication des Calebasses se rencontrent dans tous les villages. Les femmes toupouri en cultivent beaucoup, notamment dans les cantons de Touloum et de Bizili ; il s'agit, ici, d'une véritable culture commerciale. Sur la carte hors-texte n° 5, les signes qui en représentent la répartition n'ont pas une valeur quantitative précise ; ils sont distribués d'après des observations faites sur les marchés.

c - trois plantes sont cultivées sur des parcelles spéciales, parce qu'elles demandent, soit des terrains particuliers, soit un gros travail du sol (labour profond, buttage) :

- les patates douces, cultivées, notamment par les Peuls, sur de faibles étendues.

- le manioc, cultivé surtout par les Peuls, et ça et là par les Toupouri qui en consomment volontiers. D'après des mesures du Service de l'Agriculture, il y avait, en 1961-62, 329 ha. de manioc dans l'arrondissement, dont 307 autour de Gidigis, où, depuis, cette culture a regressé.

- le riz, dont il n'existe que quelques parcelles exigües ; cette culture pourrait être étendue dans la région de Bizili, où des dépressions marécageuses toute l'année (yaere) sont actuellement incultes.

d - la culture irriguée est pratiquée, pendant la première moitié de la saison sèche, en quelques points des vallées alluviales et des dépressions interdunaires. Il s'agit seulement d'un petit jardinage. La surface utilisée par chaque producteur est généralement comprise entre 40 et 100 m² ; elle est divisée en petits casiers de 1 m² dans lesquels sont repiqués surtout des oignons et du tabac. Les moyens techniques sont dérisoires : l'eau est tirée d'un puits, ou d'un trou fait dans le lit sableux d'un cours d'eau, et versée avec un seau ou une Calebasse.

D'après des mesures faites en 1964 par le Service de l'Agriculture, 5 ha. sont ainsi cultivés dans l'arrondissement. Les plantations de tabac sont dispersées dans le centre et le sud-ouest du canton de Moutouroua, le sud du canton de Midjivin, le bassin du Mayo-Binder et les environs de Touloum. La culture des oignons est en grande partie concentrée dans le canton de Doumrou, où elle couvre 2 ha. Ces cultures rapportent des sommes notables à ceux qui les pratiquent.

III - L'organisation des espaces cultivés

Sur la carte hors-texte n° 5 sont distinguées plusieurs zones, dont les limites ont été tracées à l'aide de photos aériennes (15) interprêtées après des tournées sur le terrain.

Notons d'abord que les terres utilisées par les habitants de l'arrondissement de Kaélé débordent nettement les limites administratives, au nord de Lara ; il en est ainsi parce que des villages des cantons de Boboyo et de Lara sont situés très près de ces limites (deux quartiers, Gazaro au nord-est de Zaklan, et Djouredanne au nord-est de Lara, sont même situés au delà), ceci en face d'une partie presque vide de l'arrondissement de Mindif.

La distinction entre zones incultes et zones cultivées est généralement moins tranchée sur le terrain que sur la carte 5. Dans les "zones incultes" peuvent se trouver ça et là quelques champs ; et surtout, dans les autres zones, les champs se mêlent en proportions très variables à des parcelles en jachère et à des petits secteurs qui ne sont jamais cultivés. En conséquence, les surfaces incultes sont nettement plus étendues qu'il n'apparaît sur la carte 5, où figurent seulement les blocs compacts de brousse.

D'après l'enquête statistique faite en 1954, les terres cultivées couvraient alors 25,1 % de la superficie totale de l'arrondissement, soit 70.800 ha, ou 0,885 ha par habitant.

Si la surface cultivée par habitant, est restée la même, les cultures s'étendent en 1964 (pour 97.600 habitants, contre 80.000 en 1954) sur 86.400 ha, soit 30,6 % de la surface totale. Mais ceci doit sans doute être considéré comme un minimum, valable si le progrès des cultures commerciales (de 1954 à 1964, la culture du coton a gagné 7.000 ha, celle de l'arachide a reculé de 3.500 ha), a entraîné un recul égal (3.500 ha) des surfaces consacrées au mil. Or il est certain que le recul du mil, s'il a eu lieu, a été moindre, grâce aux progrès de la culture attelée et surtout à la mise en exploitation de nouveaux karal. Si la surface cultivée en mil, par habitant, est en moyenne restée la même qu'en 1954, ce qui peut être considéré comme l'hypothèse maximum, les surfaces cultivées occupent au total, en 1964, 89.900 ha, soit 31,9 % de la superficie de l'arrondissement, et 0,92 ha par habitant. Les terres incultes (y compris les jachères) couvrent donc encore 2/3 de la surface totale.

Les grands blocs compacts de brousse quasi-homogène qui apparaissent sur la carte 5 correspondent souvent à des sols de mauvaise qualité (notamment entre Torok, Lera et Gidigis) ou à des dépressions trop humides (dans le nord-est), mais elles s'étendent aussi sur d'importants secteurs où la carte pédologique montre l'existence de sols utilisables, notamment des vertisols lithomorphes au nord et au nord-est de Moutouroua.

0 0

En dehors des étendues abandonnées à la brousse, quatre zones sont distinguées sur la carte 5 ; le critère principal de définition est la répartition des karal, qui jouent un rôle important et croissant dans l'équilibre de l'économie rurale.

Une première zone se définit par l'absence de karal. Elle s'étend, à l'ouest et au centre de l'arrondissement, dans les parties les plus hautes de la pénélaine, sur des sols formés à partir du socle granito-gneissique et de ses débris, et déborde quelque peu sur des vertisols lithomorphes qui, situés sur des pentes, ne retiennent pas suffisamment d'eau pour pouvoir porter du mil de saison sèche.

Les villages installés au pied des inselbergs granitiques appartiennent, au moins pour une partie de leur terroir, à cette zone. Autour de chacun d'eux, du mil, du coton et un peu d'arachide sont cultivés sur des terres perméables, pauvres en éléments fertilisants, sensibles à la sécheresse et à l'érosion ; les champs sont interrompus par des plaques rocheuses. Là où cette zone s'étale largement, vers Moutouroua et Baranwa, les cultivateurs ne peuvent trouver de karal qu'à une assez grande distance de leur habitat.

Il s'agit donc d'une zone défavorisée ; à elle se rattachent de vastes étendues de brousse inculte.

0 0

Les conditions sont meilleures dans ce qu'on peut appeler la zone des karal de plateau, qui, entourant la précédente, couvre une grande partie de la pénélaine et les alluvions lacustres du nord-nord-ouest de l'arrondissement.

Dans cette zone, qui englobe des villages situés, comme Mousourtouk, au pied de collines de roches vertes, ou, comme Pilim et Broui, sur de petits affleurement granitiques; les sols sont généralement de qualité satisfaisante, et surtout il est possible de cultiver le mil de saison sèche sur les vertisols lithomorphes qui tapissent les surfaces subhorizontales des interfluves. Les cultures de saison des pluies trouvent leur place aux endroits où le sol est perméable (alluvions fluviatiles et sols tropicaux) et sur les vertisols de pente. Partout alternent des secteurs utilisables de l'une ou l'autre façon.

D'assez vastes espaces de brousse inculte se rattachent à cette zone des karal de plateau, notamment entre Noubou et Mousourtouk, et entre Foulou et Zaklan. Il s'agit parfois de terres peu fertiles, mais aussi, à l'intérieur d'une région où la densité moyenne de la population est assez faible, de secteurs éloignés des sites d'habitat.

Quelques villages de cette zone sont installés dans des vallées où des alluvions fluviatiles contiennent des réserves d'eau d'accès facile, qui ne sont encore que très peu utilisées pour l'irrigation.

0 0

Au centre de l'arrondissement se trouve une petite zone particulièrement favorisée, axée sur le réseau hydrographique du Mayo-Binder.

Comme dans la zone précédente, nous trouvons ici des karal de plateau, et, sur les pentes, des terres utilisables pendant la saison des pluies; aussi la limite marquée sur la carte entre les deux zones est-elle en partie arbitraire.

Cependant, la zone du Mayo-Binder est assez fortement caractérisée par le grand nombre de petites vallées alluviales qu'on y rencontre, et dont le fond (sols hydromorphes) est souvent utilisé comme karal. Secteurs secs et humides se succèdent sur de courtes distances, et peuvent facilement être mis en valeur par les habitants de villages et hameaux nombreux, dont la répartition ne laisse pas de grands espaces vides.

La gamme des cultures commerciales est ici mieux équilibrée que dans le reste de l'arrondissement : au coton s'ajoutent le tabac et l'oignon (ce dernier surtout dans le canton de Doumrou), et l'arachide dans le canton de Lara.

0 0

Dans la plaine recouverte de formations superficielles perméables qui s'étend à l'est de Gidigis et de Goundey, la culture du mil de saison sèche (ici, mouskouari et babou) n'est possible que dans les bas-fonds ou se sont formés des sols hydromorphes, vallées dans le sud, dépressions interdunaires dans le nord et au centre. Les parties "hautes" portent des champs de mil rouge et de petit mil, d'arachide et de coton.

L'équilibre de l'économie rurale est plus ou moins bien assuré d'un secteur à l'autre, selon la proportion de terres sèches et humides que les cultivateurs peuvent trouver à proximité de leur habitat. En surabondance relative dans le nord de cette zone, les karal semblent au contraire insuffisants au sud de Doubane, où, d'autre part, de larges espaces des secteurs secs, peu fertiles, sont abandonnés à la brousse, qui s'y étend en blocs compacts prolongeant le "désert de Torok".

SECTION 2 : L'ELEVAGE

Les caractéristiques de l'élevage dans le nord du Cameroun ont été décrites dans un autre rapport (16). Comme dans le reste de cet ensemble régional, les méthodes pratiquées dans l'arrondissement de Kaélé sont celles de l'élevage extensif. Les conditions géographiques locales peuvent être schématiquement présentées ainsi :

- insuffisance des bons pâturages de saison sèche ; on n'en trouve guère, et sur de très faibles surfaces, que dans les dépressions de l'est de l'arrondissement.

- densité de la population assez forte en moyenne, mais très inégale ; en conséquence, il existe pendant la saison des pluies de grands espaces non cultivés dans certaines parties du département, notamment au nord de Moutouroua et de Midjivin, et dans le canton de Gidigis.

Le tableau 7 a été établi d'après les statistiques du Service de l'Elevage : recensement du petit bétail fait en 1962 ; en ce qui concerne les bovins, comptages effectués pendant la campagne anti-pestique 1964-65. Ne sont pas comptés, dans ce tableau, les bovins possédés par les Mbororo qui fréquentent la frange nord de l'arrondissement, de Boboyo à Gidigis ; pendant la campagne 1964-65, les effectifs appartenant aux Mbororo contrôlés dans cette zone ont été les suivants : 1370 à Gadas, près de Boboyo, et 8385 à Gidigis.

La densité par km² de chacune des trois catégories de bétail varie très fortement d'un canton à l'autre, de même que le rapport animaux/habitants.

Les ovins et les caprins sont nettement moins nombreux dans les parties de l'arrondissement peuplées par les Giziga et les Moundan, de Lara à la limite ouest, que dans les zones occupées par les Peuls et les Toupouri, de Doumrou à la limite est ; en moyenne, les Toupouri et les Peuls possèdent, par personne, trois ou quatre fois plus de petit bétail que les Giziga et les Moundan.

(16) H. FRECHOU : L'élevage et le commerce du bétail dans le nord du Cameroun (I.R.CAM., 1963 - ronéo)

Tableau 7 - Le bétail : répartition des effectifs en 1964-65

	B O V I N S			O V I N S			C A P R I N S		
	Effectifs en 1964	par km ²	pour 100 hab.	Effectifs en 1962	par km ²	pour 100 hab.	Effectifs en 1962	par km ²	pour 100 hab.
Moutouroua	2.705	4,5	17	3.344	5,5	21	4.178	6,9	26,3
Midjivin	2.802	5,1	26,3	1.492	2,7	14	2.322	4,2	21,8
Boboyo	1.138	9,9	21,4	656	5,7	12,3	1.211	10,5	22,8
Kaélé	3.238	15,8	25,3	2.586	12,6	20,2	4.747	23,2	37,1
Lara	5.388	23,7	56,4	2.479	10,9	25,9	3.476	15,3	36,4
Doumrou	4.330	57,7	75,5	3.944	52,6	68,8	3.633	48,4	63,4
Gidigis	11.273	25,4	131,1	5.013	11,3	58,3	7.127	16,1	82,9
Doubane	5.433	17,9	44,4	7.949	26,2	65	9.950	32,8	81,4
Golongini	801	20	49,3	1.178	29,5	72,4	1.546	38,6	95,1
Touloum	2.617	23,2	36,9	4.236	37,5	59,7	4.533	40,1	63,8
Bizili	3.083	21,7	38	2.937	20,7	36,2	4.824	34	59,5
Arrondissement	42.808	15,2	43,9	35.814	12,7	36,7	47.547	16,9	48,7

La répartition des bovins est un peu plus complexe. A leur propos, on observe également une nette opposition entre l'est et l'ouest de l'arrondissement : 6,7 bovins par km² et 22 pour 100 habitants dans les cantons de Moutouroua, Midjivin, Boboyo et Kaélé, contre 20 bovins par km² et 41 pour 100 habitants dans les quatre cantons toupouri. Mais :

- d'une part, le canton de Lara se distingue nettement du reste du pays moundan : les bovins y sont aussi nombreux que chez les Toupouri.

- d'autre part, les cantons de Doumrou et Gidigis forment une zone spéciale ; c'est ici que la densité des bovins et leur nombre pour 100 habitants sont le plus élevés. La présence d'une majorité peule dans la population de ces deux cantons se manifeste clairement. En tenant compte de la composition ethnique du canton de Gidigis, on peut estimer que les Peuls qui y habitent possèdent 2 bovins par habitant.

Ainsi, la répartition du bétail dans l'arrondissement de Kaélé correspond avant tout à celle d'ethnies qui n'ont pas, dans le domaine de l'élevage, le même comportement. En effet, on ne peut expliquer la faiblesse des effectifs possédés par les Giziga et les Moundan par les conditions naturelles de la zone qu'ils occupent, encore moins par le manque d'espaces non cultivés ; il faut se contenter d'admettre que l'économie traditionnelle de ces deux ethnies accorde peu de place à l'élevage ; peut-être en est-il ainsi, d'ailleurs, à la suite des pillages commis aux 18^e et 19^e siècles par les Peuls. Ceux-ci, à l'opposé, sont traditionnellement éleveurs, notamment de bovins.

Ces comportements ne sont cependant pas absolument immuables. Nous avons vu que les habitants du canton de Lara possèdent plus de bovins que les autres Moundan ; peut-être s'agit-il d'un fait récent, lié à un développement économique relativement rapide de cette zone. D'autre part, les Peuls du canton de Doumrou possèdent moins de bovins que ceux du canton de Gidigis, sans doute parce qu'ils manquent de place.

On admet généralement que, dans la zone botanique dont fait partie de l'arrondissement de Kaélé, l'élevage extensif ne peut nourrir convenablement qu'un bovin pour 7 hectares de pâturages. On peut donc considérer que, dans l'ouest de l'arrondissement, la densité par km² du bétail est inférieure à la capacité des pâturages ; les bovins possédés par les habitants des cantons de Moutouroua, Midjivin et Boboyo disposent de 19 hectares par tête ; en fait, le nord de cette zone sert de réserve à des troupeaux de la région de Maroua, qui y séjournent pendant la saison des pluies et au début de la saison sèche.

Par contre, le bétail local est déjà trop nombreux dans la moitié est de l'arrondissement ; chaque bovin n'y dispose que de 4 ou 5 hectares. La présence de nombreux Mbororo tend à aggraver la situation. Mais il faut noter que le bétail des Peuls et des Mbororo, en grande partie, ne passe pas toute l'année ici. Pendant la saison sèche, beaucoup de bovins sont emmenés en transhumance vers les yaere du Logone et du Mayo-Kebbi.

SECTION 3 : LE COMMERCE

I - L'organisation du commerce. Les marchés

Il existe, dans quelques gros villages et surtout à Kaélé, des petits boutiquiers et des marchands de plein air, qui vendent au détail des produits manufacturés. D'autre part, un peu partout, des transactions ont lieu entre voisins (vente de mil, de bétail, revente au porte à porte de poissons séchés...). Mais l'essentiel du commerce se fait sur les marchés hebdomadaires.

L'activité de ces marchés diminue pendant la saison des pluies, quand les déplacements sont malaisés et les ruraux occupés dans leurs champs ; d'ailleurs, il n'existe de hangars "en dur" (et la superficie qu'ils couvrent est insuffisante) que sur les trois marchés les plus importants ; sur les autres, les installations des vendeurs sont très sommaires (abris de paille) ou nulles. L'activité augmente pendant la saison sèche, après les récoltes qui, notamment celle du coton, rapportent de l'argent aux cultivateurs ; les maxima correspondent aux journées qui précèdent les fêtes, occasions de dépenses de toutes sortes.

Parmi les gens qui fréquentent les marchés, il faut naturellement distinguer ceux qui achètent et revendent (commerçants), d'une part de ceux qui achètent pour consommer, d'autre part des vendeurs, agriculteurs ou commerçants, qui commercialisent le produit de leur activité ; ceci, bien que le nombre des commerçants occasionnels soit élevé. Dans chaque catégorie, mais surtout dans celle des revendeurs, les quantités offertes ou achetées sont extrêmement variables. Certains produits sont vendus ou revendus uniquement par des hommes, d'autres (sauf quand il s'agit de grosses quantités) par des femmes. Notons d'autre part dès à présent la place très importante, relativement à leur importance numérique dans la population de l'arrondissement, que tiennent dans le commerce les Peuls et membres des autres ethnies musulmanes (Bornouans, Haoussa, Mandara).

Chaque village, semble-t-il, veut avoir son marché hebdomadaire. Aussi le nombre des marchés a-t-il augmenté au cours des vingt dernières années, bien que les créations aient été plus ou moins réussies et durables. En 1964, on en comptait 66, dont la répartition est indiquée sur la figure 21, et dont l'importance varie énormément. Le degré d'activité de chacun d'eux semble pouvoir être mesuré par le nombre des marchands de produits manufacturés qui le fréquentent. D'autres critères peuvent être retenus :

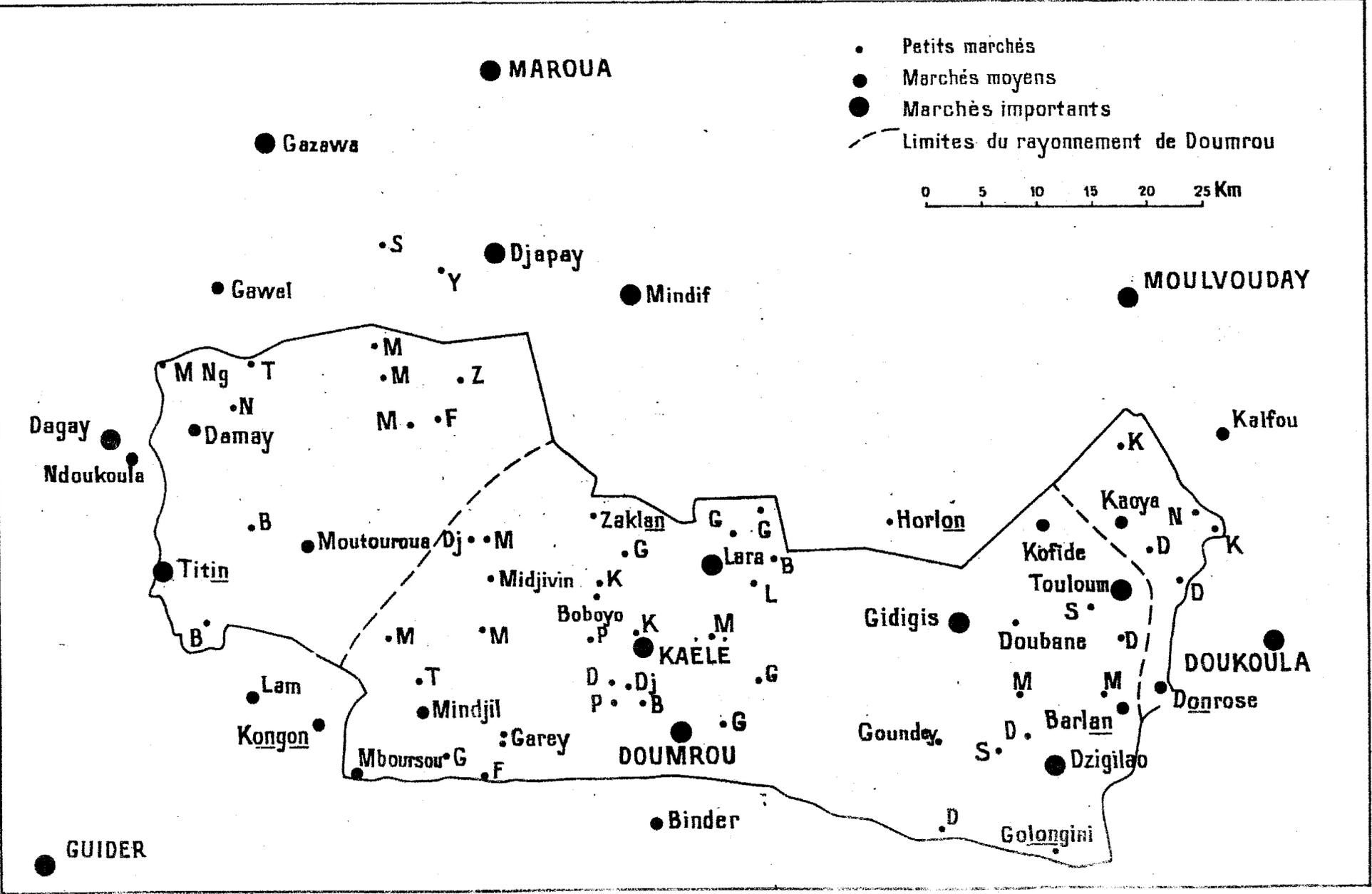


Fig. 21 - Marchés de l'arrondissement de Kaélé et de sa périphérie

importance des moyens de transport (ânes et, éventuellement, camions), proportion des hommes et des femmes parmi les vendeurs, proportion des produits achetés en vue d'être revendus, existence d'une spécialité locale.

On peut ainsi distinguer, sans oublier que ces catégories sont évidemment mal tranchées :

- quelques très petits marchés, où le seul produit mis en vente est la bière de mil, qu'apportent des femmes non-musulmanes.

- les petits marchés, où des femmes vendent de la bière de mil, et des produits agricoles ou de cueillette, et où l'on trouve aussi quelques marchands de produits manufacturés, et, souvent, un boucher. Ces marchés se tiennent sous un ou deux arbres ; ce sont les plus nombreux.

- les marchés moyens, qui présentent les mêmes caractéristiques que les précédents, mais sur lesquels les participants sont nettement plus nombreux, par exemple, où l'on peut compter une vingtaine de marchands de produits manufacturés. Damay, Moutouroua, Mboursou, Mindjil dans l'ouest de l'arrondissement, Donrose, Barlan, Kofide et Kaoya dans l'est peuvent être considérés comme des marchés moyens.

- les marchés importants, sur lesquels les participants sont encore plus nombreux (par exemple : 40 à 50 marchands de produits manufacturés) ; là viennent quelques camions ; une part relativement importante des marchandises qui y sont achetées est destinée à être revendue. Peuvent être classés dans cette catégorie : Titin, Lara, Gidigis, Dzigilao et Touloum.

- Les marchés exceptionnels : Doumrou et Kaélé.

Doumrou est de loin le plus gros marché de l'arrondissement. Le lundi, une foule énorme s'y presse, amenée en partie par des camions, notamment par ceux qui font la navette entre Doumrou et Kaélé. Parmi les vendeurs, nombreux sont les grossistes spécialisés dans une catégorie de marchandises (par exemple : bovins, tissus imprimés, oignons, tabac). Par les commerçants qui s'y approvisionnent, le marché de Doumrou rayonne sur les trois-quarts de l'arrondissement de Kaélé, et, au Tchad, sur la région de Binder.

Le marché de Kaélé doit son importance et sa physionomie particulière à sa situation dans une petite ville développée autour d'un centre administratif. On peut y trouver tous les jours des produits manufacturés, du mil, des légumes, de la viande fraîche, du pain, et, le vendredi, des objets venus des campagnes voisines, qui ne sont presque jamais mis en vente sur les autres marchés, même importants : lits, matelas, bois de feu... D'autre part, des petits commerçants viennent y acheter des produits qu'ils revendent sur d'autres marchés de l'arrondissement ; mais, de ce point de vue, le marché de Kaélé n'est qu'une annexe de celui de Doumrou, où les transactions de ce genre sont beaucoup plus importantes.

Au fil des années, l'importance relative des marchés peut varier. En comparant la situation actuelle à celle que décrivent des documents datant de vingt à trente ans, on note que l'importance des marchés de Titin, Damay, Kaélé a augmenté, que celle de Garey, Djidoma, Doubane, Dzigilao a diminué.

Par les revendeurs, tous ces marchés sont liés les uns aux autres ; mais le réseau de leurs relations apparaît différent, selon que l'on considère la circulation de telle ou telle catégorie de marchandises ; il faut notamment distinguer celles qui viennent entièrement de l'extérieur de l'arrondissement, de celles qui, en partie tout au moins, y sont produites.

II - Diffusion des catégories de marchandises venus de l'extérieur

1° Les objets manufacturés, d'origine camerounaise (savon, cigarettes, chaussures, parfums...) ou importés, sont mis en vente en grandes quantités au marché de Doumrou, par plusieurs centaines de commerçants qui sont à la fois semi-grossistes et détaillants, et dont beaucoup sont spécialisés (par exemple en tissus imprimés, en chaussures, en récipients émaillés, en bijoux, ou pièces de bicyclettes). Parmi les commerçants, environ la moitié sont domiciliés à Doumrou ou à Kaélé, ou dans les villages voisins ; les autres sont des gens de Maroua, de Garoua, de Guider, et aussi de Binder (Tchad) et de Moubi (Nigéria). Ces marchands s'approvisionnent pour la plupart dans les maisons de commerce de Maroua, de Garoua ou de Guider, certains en Nigéria, quelques-uns à Douala ou Yaoundé.

On retrouve des commerçants semblables, ou les mêmes, mais bien moins nombreux et spécialisés, au marché de Kaélé ; presque tous sont domiciliés à Kaélé, à Doumrou et dans les villages voisins ; ils s'approvisionnent à Doumrou, Maroua et Garoua.

C'est à Doumrou, et accessoirement à Kaélé, que s'approvisionnent les marchands d'objets manufacturés qui revendent au détail sur les marchés de la majeure partie de l'arrondissement. Cependant, les deux extrémités est et ouest échappent au rayonnement de Doumrou. Les marchés du canton de Moutouroua et ceux de l'extrême-nord et de l'extrême-sud du canton de Midjivin sont approvisionnés, selon leur situation, à partir de Guider ou de Maroua, directement ou par l'intermédiaire des marchés de Kongon, Titin, Dagay, Gawel, Gazawa et Djapay, qui sont tous, sauf Titin, situés dans les arrondissements voisins.

Sur les marchés du pays toupouri, les commerçants qui s'approvisionnent à Doumrou ou au marché de Gidigis lui-même ravitaillé à partir de Doumrou, sont mêlés à des commerçants qui s'approvisionnent à Doukoula ou à Moulvouday ; ces derniers prédominent dans le canton de Bizili (17).

Ces détaillants circulent, d'un marché à l'autre, à pied ou à bicyclette. Les uns font seulement le commerce des tissus imprimés ; les autres transportent, dans une malle, une collection plus ou moins variée d'objets de consommation courante : sucre, bonbons, parfums, fil, allumettes, etc. Tous sont des hommes. Parmi eux, les Ciziga, Moundan et Toupouri sont nombreux, mais ne sortent généralement pas de la zone occupée par l'ethnie de chacun d'eux. Les Peuls et membres des autres ethnies musulmanes vont presque partout, sont relativement nombreux sur les marchés importants, et dominent très largement à Doumrou.

2° Le sel, le natron et la kola sont diffusés, à l'intérieur de l'arrondissement, sur les mêmes axes que les produits manufacturés. Le marché de Doumrou est ravitaillé à partir de Maroua plus que de Garoua ; son rayonnement est limité, vers l'est et vers l'ouest, comme dans le cas précédent, par celui des marchés de Doukoula, Moulvouday et Guider.

Les vendeurs de sel et de natron sont presque tous peuls ; quelques hommes tiennent le commerce de gros à Doumrou, des femmes vendent au détail sur les autres marchés.

(17) Doumrou étant situé près de Kaélé et du centre de l'arrondissement, les limites de sa zone de rayonnement sont à rapprocher de ce qui a été dit, au chapitre 1, de la forme de l'arrondissement (voir pages 6 et 7).

La kola, même au détail, est vendue surtout par des hommes. Dans la moitié ouest de l'arrondissement, les vendeurs sont en majorité giziga ou moundan. Les Peuls et Bornouans dominent ailleurs ; ils sont presque seuls à Doumrou.

3° La diffusion du poisson séché est géographiquement assez différente, à cause de l'origine de ce produit.

Les commerçants qui vendent à Doumrou s'approvisionnent surtout à Maroua (où, d'ailleurs, la moitié d'entre eux sont domiciliés), mais aussi plus près de la zone de production, à Bogo, Girvidig, Fort-Foureau et Fort-Lamy. Le rayonnement du marché de Doumrou est plus restreint que dans les cas précédents ; le nord du canton de Midjivin et le canton de Moutouroua sont approvisionnés à partir de marchés situés plus au nord, de Dagay à Djapay et à Maroua ; une partie des vendeurs de Lara et Gidigis s'approvisionnent à Maroua et Mindif ; ceux de Touloum et du canton de Bizili surtout à Moulvouday, Girvidig et Bourkoumandji, enfin Golongini et le sud du canton de Doubane sont partiellement ravitaillés à partir des régions tchadiennes voisines.

Les vendeurs, à Doumrou, sont surtout des hommes, presque tous peuls ou bornouans. Sur les autres marchés un vendeur sur deux, en moyenne, est membre d'une ethnie musulmane ; les femmes sont plus nombreuses que les hommes ; dans le pays moundan, y compris sur le marché de Kaélé, les femmes moundan l'emportent nettement.

4° Les nattes ne sont guère fabriquées dans l'arrondissement. Elles sont apportées à Doumrou et à Kaélé par des commerçants (presque tous des hommes peuls) qui se ravitaillent à Maroua, à Bogo et, plus près des zones de production, à Bourkoumandji, Girvidig et Fort-Lamy. Certains commerçants arrivent de Fort-Lamy avec 100 à 200 nattes. Les acheteurs sont des consommateurs locaux, notamment des habitants de Kaélé, et des commerçants qui vont revendre à Guider et à Badadji.

Retenons donc, à propos des marchandises "importées" par l'arrondissement de Kaélé, le rôle du marché de Doumrou, où viennent aussi s'approvisionner beaucoup de consommateurs et de petits commerçants tchadiens de la région de Binder, et même de Léré et de Fianga. Nous allons voir que Doumrou est également un centre de redistribution des produits originaires de l'arrondissement.

III - Circulation des productions locales

Une fraction des productions de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat locaux, très variable d'un produit à l'autre, est mise en vente sur les marchés. Souvent, le cycle de la commercialisation se réduit à une seule transaction, portant sur une faible quantité et mettant en rapports un producteur et un consommateur domiciliés à faible distance l'un de l'autre.

Il existe cependant de véritables courants commerciaux ; ils sont plus difficiles à observer que les courants de diffusion des produits venus uniquement de l'extérieur, parce qu'ils sont moins nettement axés, parce qu'ils se mêlent aux transactions locales, et à cause de leur caractère saisonnier et, probablement, de variations pluri-annuelles.

Nous allons décrire sommairement la circulation des produits des trois cultures principales et de certaines cultures secondaires, dont la production est, en général ou localement, en grande partie commercialisée.

1° Le coton est un cas à part. La quasi-totalité de la production est achetée par la C.F.D.T. sur des marchés spéciaux. De très petites quantités sont utilisées sur place pour la fabrication de tissus traditionnels, de coussins et de matelas que l'on ne voit guère mis en vente que sur les marchés de Kaélé et de Doumrou.

2° La production d'arachide, nous l'avons dit plus haut, est en partie collectée, en vue de l'exportation ou de la transformation industrielle, sur des marchés spéciaux organisés par l'administration. Sur les marchés ordinaires, de petites quantités sont apportées, généralement par des femmes de toutes les ethnies ; presque toutes les vendeuses sont des productrices, et il ne semble pas exister de courant commercial bien défini, sauf peut-être dans le nord-ouest de l'arrondissement, qui reçoit de petites quantités de la zone Gawel-Djapay.

D'autre part, des femmes vendent, toujours en faibles quantités, de l'huile et des tourteaux d'arachide. Presque toutes sont peuls ou bournouanes, et certaines ont acheté les arachides avec lesquelles a été fabriquée l'huile qu'elles vendent. De petits courants commerciaux sont ainsi établis, à partir des zones habitées par les Peuls : ainsi, des cantons de Ndoukoula, Gawel, Salak (arrondissement de Maroua) vers ceux de Moutouroua et de Midjivin ; du canton de Gidigis d'une part, de Kalfou d'autre part, vers les cantons toupouri. Quelques femmes gizigâ et moundan vont aussi acheter dans les secteurs peuls des tourteaux qu'elles revendent sur les marchés proches de leur domicile.

3° Le commerce du mil présente, au moins, deux aspects différents.

D'une part, des courants commerciaux de direction nord-sud traversent l'arrondissement. Les vendeurs sont, en majorité, des hommes peuls ; ils transportent le mil qu'ils ont récolté ou acheté en quantités relativement importantes, à dos d'âne ou par camions. Ce commerce est observable notamment sur des marchés-étapes comme Zaklan, Lara, Gidigis, et, à une plus grande échelle, à Kaélé et à Doumrou. Il porte en grande partie sur du mil mouskouari qui vient du centre du Diamaré. Ce mil ravitaille Kaélé, ou est réexpédié vers le Tchad à partir de Doumrou. D'autres producteurs ou revendeurs traversent l'arrondissement de Kaélé sans s'arrêter, allant directement vers les marchés tchadiens. Ces mouvements tendent peut-être à se concentrer sur l'axe Mindif - Lara - Kaélé - Doumrou-Binder. Dans l'ouest, beaucoup de mil est transporté par camions de Maroua vers Léré et Badadji ; ce courant est un peu grossi dans la traversée du canton de Moutouroua.

D'autre part, beaucoup de femmes giziga, moundan et toupouri achètent du mil rouge, pour faire de la bière qu'elles revendront quelques jours plus tard. Ce type de commerce a un caractère très diffus ; cependant, il semble engendrer de petits courants, notamment de la zone Gawel-Djapay vers les cantons de Moutouroua et de Midjivin. (18)

4° Le tabac : la plus grande partie de la production de tabac est commercialisée. On en trouve sur tous les marchés.

A Kaélé et surtout à Doumrou, des quantités importantes sont mises en vente par des producteurs (en majorité des hommes peuls) de la zone de culture irriguée qui s'étend le long du Mayo-Binder, autour de Doumrou au Cameroun, autour de Binder au Tchad. Par les commerçants détaillants qui viennent s'y approvisionner, Doumrou et Kaélé ont la même zone de rayonnement qu'en ce qui concerne les produits manufacturés. Ces revendeurs sont, en pays moundan, des femmes peules et des Moundan des deux sexes ; vers l'est, ce sont des hommes toupouri et des femmes peules.

(18) Voir Ph. COUTY : Notes provisoires sur le commerce du mil dans le département du Diamaré - I.R.CAM. - 1964 - ronéo.

Sur les marchés de l'ouest de l'arrondissement, on trouve des producteurs-vendeurs locaux (hommes giziga et gidar). De plus, le sud du canton de Moutouroua reçoit du tabac apporté par des producteurs et revendeurs (hommes peuls et gidar) du nord-est de l'arrondissement de Guider, et, dans le nord des cantons de Moutouroua et de Midjivin, des femmes peules revendent du tabac de la zone Dagay-Gawel-Djapay.

Dans les cantons toupouri, les vendeurs sont en grande majorité des hommes toupouri ; les revendeuses peules sont également assez nombreuses. Le tabac de Doumrou est ici concurrencé par celui qui est produit localement (notamment à Dzigilao et dans le canton de Touloum) et par celui qui est apporté de Moulvouday, de Doukoula et surtout de Yagoua ; le tabac de Yagoua domine sur les marchés de l'est du canton de Doubane et dans le canton de Bizili.

5° Le commerce des oignons est presque entièrement concentré à Doumrou, situé au milieu de la zone de grosse production, et à Kaélé. Les oignons y sont mis en vente généralement par les producteurs eux-mêmes, des hommes peuls. Presque tout est acheté, en lots de un ou plusieurs sacs, par des commerçants en majorité peuls, qui expédient, par camions, dans des directions très diverses : Maroua, Mokolo, Mora, Yagoua, mais surtout vers le sud : Pala et Moundou au Tchad, Garoua, Ngaoundéré et Yaoundé au Cameroun. Pendant la période qui suit la récolte, au milieu de la saison sèche, plusieurs tonnes d'oignons sortent ainsi, chaque lundi, du marché de Doumrou.

De faibles quantités sont mises en vente sur d'autres marchés de l'arrondissement ; elles proviennent du canton de Doumrou, ou, dans l'ouest, des environs de Titin.

6° Le commerce du manioc est assez actif dans le centre et surtout dans l'est de l'arrondissement. Le marché le plus important, Gidigis, est dans la principale zone de production. Les vendeurs sont en majorité des producteurs peuls des deux sexes. Les acheteurs sont des Toupouri. Le manioc des environs de Gidigis est aussi mis en vente sur les marchés des cantons de Doubane et de Touloum, soit par des producteurs peuls, soit par des revendeurs, hommes et femmes peuls et toupouri.

Les marchés du canton de Bizili sont approvisionnés de la même façon, à partir de Kalfou.

Mais la production peule de Gidigis et de Kalfou est actuellement concurrencée, sur les marchés du pays toupouri, par le manioc produit localement et vendu par des productrices toupouri.

Le manioc est également cultivé, sur des surfaces moins importantes, dans les cantons de Lara, Boboyo et Doumrou, et autour de Kaélé. Les productrices moundan ou peules l'apportent aux marchés voisins de leur domicile, ou à Kaélé. Peu de revendeurs interviennent ici.

Les faibles quantités de manioc qu'on trouve sur les marchés de l'ouest de l'arrondissement sont produites localement, ou viennent des zones peules voisines (Ndoukoula, Gawel, Djapay).

7° Le commerce des patates est beaucoup moins actif. Dans l'arrondissement, les patates ne sont guère cultivées qu'autour de Doumrou. La récolte est mise en vente à Kaélé et à Doumrou, par les producteurs, généralement des hommes peuls. Sur ces deux marchés, des patates sont également apportées de Guider et des environs de Garoua, surtout par des commerçants peuls. Parmi les acheteurs se trouvent des femmes moundan qui revendent sur les marchés des environs de Kaélé, et jusqu'à Midjivin et Lara.

Sur les marchés du pays giziga, de petites quantités sont apportées, surtout par des revendeuses peules, de l'arrondissement de Guider ou de la zone Gawel-Djapay.

Dans l'est de l'arrondissement, même à Gidigis, le commerce des patates est quasi-nul.

8° Les calabasses ne sont produites en quantités largement excédentaires, et ne sont guère commercialisées, que dans le pays toupouri ; l'essentiel du commerce est concentré sur un petit nombre de marchés, dont le plus important, de loin, est celui de Touloum. Là, des centaines de calabasses sont mises en vente chaque semaine par des productrices toupouri des cantons de Bizili, Touloum et Doubane. Les plus gros acheteurs sont des hommes sara, masa et peuls qui vont les revendre au Tchad (à Bongor, Fianga, Pala, Moundou). Des lots moins importants mais plus nombreux sont achetés par des Peuls camerounais (presque uniquement des femmes) qui revendent à Yagoua, Bogo, Maroua, Gidigis, Doumrou.

Desalebasses sont mises en vente en quantités notables à Dzigilao (par des productrices toupouri de Dzigilao, Goundey, Golongini), à Gidigis (revendeuses peules, et productrices toupouri de Gidigis, Doubane, Goundey), et à Doumrou (productrices toupouri de l'est de l'arrondissement, productrices peules des environs de Doumrou, revendeuses peules). A Doumrou, des femmes peules et bornouanes vendent aussi desalebasses décorées. Sur ces trois marchés, les achats sont, en grande partie, faits par des commerçants, qui vont revendre surtout à Binder, Kaélé, Maroua, et dans le pays gidar.

9° Les cordes : dans les cantons de Gidigis, Doubane, et Golongini, les hommes toupouri fabriquent en quantités relativement importantes, avec des fibres de da, des cordes qu'ils vont vendre sur les marchés, notamment à Gidigis, à Donrose et surtout à Dzigilao. Beaucoup de ces producteurs vont même vendre à Doumrou ; là, ils côtoient des revendeurs peuls et toupouri qui s'approvisionnent dans le pays toupouri.

A Dzigilao et à Doumrou, les principaux acheteurs sont des commerçants : hommes peuls, bornouans et toupouri qui vont vendre à Bogo, Maroua, Mokolo, Garoua ; hommes sara et moundan tchadiens qui revendent à Léré, Fianga et Pala.

10° Les haricots : sur presque tous les marchés, on trouve des haricots, dont beaucoup sont offerts par des revendeurs ; mais les courants commerciaux apparaissent moins nettement qu'en ce qui concerne les produits précédents.

Les principaux marchés sont encore Doumrou, puis Kaélé. Les haricots y sont apportés par sacs, presque toujours par des revendeurs, qui sont en majorité des hommes peuls. Leur provenance semble très diverse : production locale, achats faits à Moulvouday, Touloum, Guider, Mora.

Sur les marchés du pays moundan, les haricots sont presque toujours mis en vente par des femmes : productrices et revendeuses moundan dans les cantons de Boboyo, Midjivin et Kaélé ; presque uniquement revendeuses, moundan et peules, dans le canton de Lara. Toutes ces revendeuses s'approvisionnent surtout à Doumrou et Kaélé, mais aussi dans le centre du Diamaré (Maroua, Gazawa, Djapay, Mindif, Horlon) ou beaucoup plus loin (Garoua, Mokolo).

Dans le pays giziga, des haricots sont apportés soit du nord, soit du sud-ouest, par des femmes peules (revendeuses) et giziga (productrices et revendeuses).

Dans l'est de l'arrondissement, les haricots sont mis en vente en quantités assez fortes, presque toujours par les productrices elles-mêmes, peules à Gidigis, toupouri ailleurs.

11° Le commerce du bétail : Doumrou est l'un des plus grands marchés de bétail du nord du Cameroun. Là est commercialisé le bétail du centre de l'arrondissement de Kaélé et de la région de Binder, et une partie des bovins de l'est de l'arrondissement de Kaélé. De plus, et surtout, Doumrou est une étape importante du commerce international de bovins qui, à travers le Cameroun, va du Tchad en Nigéria ; beaucoup de troupeaux constitués dans le centre du Tchad, ou à Bongor, ou à Moulvouday, s'y arrêtent.

Viennent acheter du bétail à Doumrou, d'une part des habitants du centre de l'arrondissement et de la région de Binder, d'autre part des commerçants qui emmènent des bovins vers Guider et la Nigéria, des commerçants et bouchers de Garoua, et des commerçants et bouchers tchadiens qui achètent des chèvres pour la région de Fianga-Gounougaya.

Dans l'est de l'arrondissement, du petit bétail est mis en vente sur quelques marchés, comme Touloum, Dzigilao, et surtout Gidigis, où sont amenés aussi quelques bovins. Cependant, les habitants de cette zone préfèrent souvent, surtout quand il s'agit de bovins, aller acheter à Moulvouday, ou vendre à Doumrou.

Quant aux habitants de l'ouest de l'arrondissement, ils vont acheter ou vendre du bétail sur des marchés situés dans des villages peuls ou à forte minorité peule, vers le nord ou vers l'est, comme Djapay, Gazawa ou Titin ; sur ce dernier marché, on ne trouve guère que du petit bétail.

12° Autres produits : de nombreuses autres catégories d'objets produits dans l'arrondissement sont mis en vente sur les marchés, mais le commerce de chacune est peut important.

Ainsi, des femmes apportent une grande variété de denrées comestibles : légumes, sesame, lait, feuilles et fruits cueillis dans la brousse. Certaines de ces denrées, comme le piment, spécialité des Peules, ou le sésame, sont souvent présentées par des revendeuses. Mais les quantités commercialisées, par personne et au total, sont très faibles, et aucun marché ne paraît être, pour ces produits, un point de concentration ou de diffusion.

La commercialisation des poteries, par' contre, est en grande partie concentrée sur quelques marchés : Dzigilao, Gidigis, Doumrou, Kaélé, Damay. Mais les transactions se font directement de productrice à usagère ; chaque marché a son activité propre, indépendante de celle des autres.

En définitive, nous pouvons retenir, à propos du commerce des produits de l'arrondissement :

- d'une part, le rôle du marché de Doumrou (avec son annexe de Kaélé) : Doumrou est un centre de rassemblement des spécialités de l'agriculture locale (tabac, oignons, patates) et de leur expédition au loin ou de leur dispersion dans une grande partie de l'arrondissement. De plus, l'expédition de deux spécialités du pays toupouri (calebasses et cordes) est en partie détournée par Doumrou.

- d'autre part, le rôle des Peuls (et membres des autres ethnies musulmanes). Les producteurs peuls vendent en quantités importantes, à Doumrou et à Gidigis, les spécialités locales (tabac, oignons, patates, manioc) ; celles-ci sont partiellement reprises par des commerçants moundan et toupouri, mais seulement pour la diffusion au détail sur les petits marchés ; l'expédition en gros (oignons) est aux mains de commerçants peuls. Ce sont aussi des commerçants peuls qui, en grande partie, collectent et expédient au loin les spécialités de l'agriculture toupouri.

- accessoirement, le grand nombre de denrées que le pays giziga reçoit en petites quantités de l'ouest et du nord, et qui sont apportées par des femmes peules.

CHAPITRE 5

CONCLUSION

Rappelons les principaux caractères géographiques de l'arrondissement de Kaélé, considéré dans son ensemble, et les problèmes qui s'y posent, notamment du point de vue de l'activité économique et de son développement.

- relief de plaine ou de pénéplaine ; large prépondérance des surfaces subhorizontales ; circulation facile.

- climat tropical, à saison des pluies courte et assez irrégulière ; par conséquent, concentration des travaux agricoles sur une partie de l'année, existence de goulots d'étranglement, réussite toujours incertaine des récoltes.

- absence de cours d'eau permanents, et aussi de grandes zones d'inondation ; rareté et stricte localisation des points d'eau permanents ; difficultés de ravitaillement en eau pendant la saison sèche.

- variété des sols, dont certains permettent de prolonger, pendant une partie de la saison sèche, la période des cultures.

- population hétérogène ; juxtaposition ou mélange de groupes ethniques aux comportements économiques différents, notamment dans les domaines de l'élevage et du commerce.

- densité de la population localement très contrastée, et en moyenne assez forte ; l'extension des surfaces cultivées, qui est une des conditions d'une élévation décisive du niveau de vie, fera sentir très vite l'insuffisance des terres disponibles.

- instabilité d'une partie de la population, qui peut gêner certaines formes d'investissement (arbres, aménagements fonciers).

- vie économique fondée sur l'agriculture, fortement marquée depuis quelques années par le développement de la culture du coton, qui a provoqué une augmentation relativement très forte des ressources monétaires de la masse des paysans. La culture du mil, principale plante vivrière, n'a connu aucune amélioration. Celle de l'arachide a reculé. La mise en valeur des karal demande à être généralisée et, sans doute, améliorée par des aménagements fonciers. L'irrigation n'est pas aussi employée qu'elle pourrait l'être.

- place importante de l'élevage.

- multiplicité des courants commerciaux ; l'activité des marchés permet non seulement la diffusion des produits manufacturés, mais aussi celle des spécialités agricoles locales ; elle est l'occasion de contacts entre groupes ethniques différents.

Tout ceci peut être dit mot pour mot de toute la plaine du Diamaré, qui est comprise entre les montagnes du Margui-Wandala d'une part, la zone inondable des grands "yaeré" d'autre part, et qui englobe, en plus du département du Diamaré, l'ouest du Mayo-Danaï. Par rapport au reste de cette plaine, l'arrondissement de Kaélé (de même d'ailleurs que l'arrondissement de Doukoula) ne se différencie nettement que par deux traits :

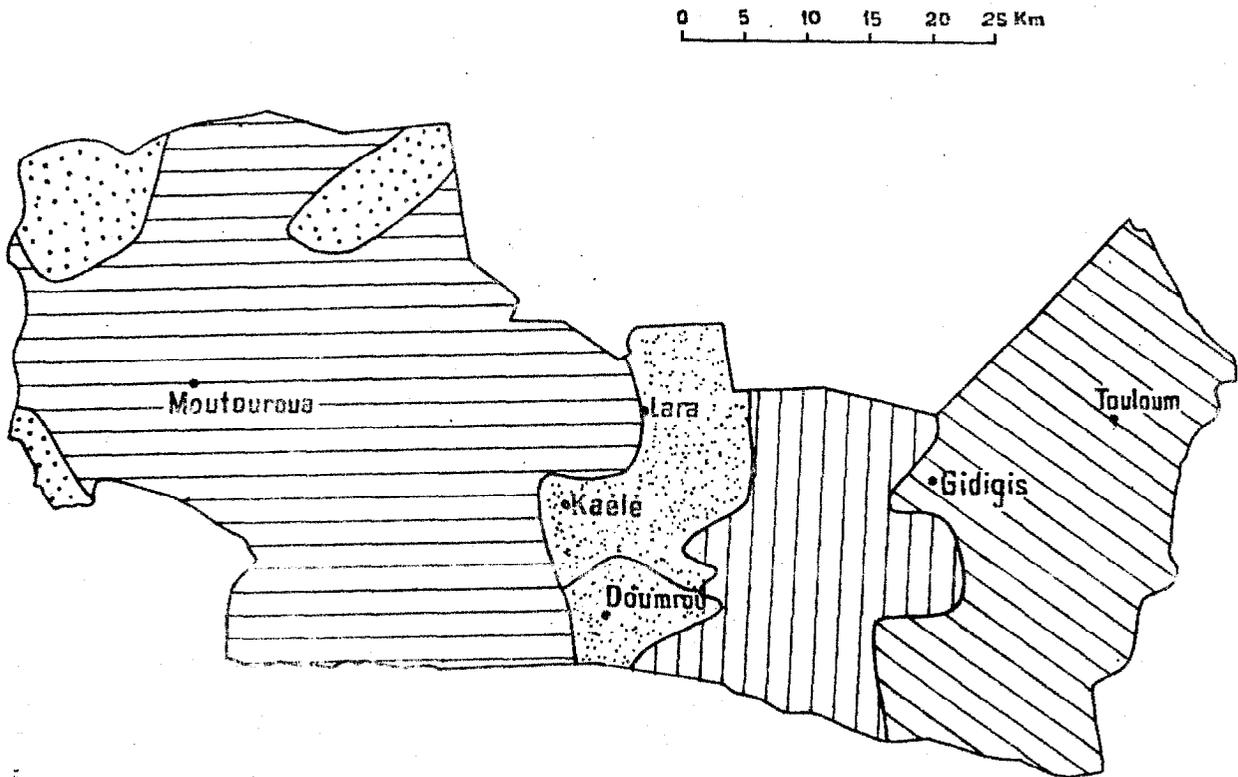
- son peuplement est en majorité païen ; sa forme a d'ailleurs été déterminée d'après la disposition des commandements païens et peuls. Mais les Peuls jouent un rôle important dans les relations.

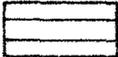
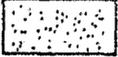
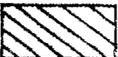
- du point de vue commercial, sa majeure partie échappe au rayonnement direct de Maroua. Mais l'influence de Maroua s'exerce par l'intermédiaire du marché de Doumrou.

Il existe cependant, à l'ouest de l'arrondissement, une zone assez vaste dont l'originalité est certaine. Mais cette zone s'oppose tout autant au reste de l'arrondissement de Kaélé qu'aux autres parties de la plaine.

Dans ces conditions, on peut considérer comme assez artificiel d'étudier et de décrire seul l'arrondissement de Kaélé. Par contre, il apparaît indispensable de distinguer, à l'intérieur de cette unité administrative, des secteurs dont chacun possède un groupe de caractères naturels, ethniques, démographiques, économiques. Dans chacun des chapitres précédents, nous avons vu que, pour décrire l'arrondissement, un découpage était nécessaire ; il suffit ici de rappeler, en les regroupant, les traits principaux de chaque secteur. (fig. 22)

Fig. 22 SECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE KAELE



-  Plateaux
 -  Secteurs à vallées alluviales
 -  Secteurs du Mayo-Binder
 -  Désert de Torok
 -  Zone Orientale
- } Ouest

1° L'ouest

Cette zone est nettement individualisée, d'abord, par son relief de pénéplaine, comportant des pentes notables et des talwegs encaissés. Ensuite par sa population presque exclusivement païenne (Giziga, Gidar et Moundan) et dont la densité est, en moyenne, faible. Enfin, par la faible importance de l'élevage.

L'ensemble de la zone paraît pauvre et peu dynamique. Cependant, la culture du coton y a bien réussi.

Sur les plateaux, les villages sont installés en des sites défensifs, ou près des points d'eau. Dans bien des cas, leurs habitants sont gênés par la mauvaise qualité des sols environnants. Par contre, de grands espaces dont le sol est plus intéressant sont peu cultivés parce que trop éloignés des lieux habités et dépourvus de points d'eau ; certains sont utilisés comme pâturages par des troupeaux de bovins venus du centre du Diamaré (ceci montre bien ce qu'a de paradoxal le petit nombre du cheptel local). La production agricole, coton mis à part, est peut-être insuffisante. Actuellement, la population émigre volontiers.

La situation ne semble pouvoir être améliorée que par la mise en valeur d'espaces actuellement peu utilisés ; certains karal n'ont d'ailleurs été défrichés que depuis une ou deux décennies. Comme ces espaces sont éloignés des points d'eau nécessaires à l'installation de l'habitat, la diffusion de moyens de transport serait très utile.

Près de la limite nord de l'arrondissement, des villages, situés dans des vallées alluviales, sont plus favorisés ; la petite culture irriguée (tabac) est pratiquée çà et là ; elle pourrait être développée par l'introduction d'engins de puisage.

2° Le bassin du Mayo-Binder

Cette petite zone, située au centre de l'arrondissement, est la plus prospère. Dans et entre les nombreuses vallées alluviales, les sols sont variés et généralement de bonne qualité. La densité de la population est forte ; les lieux habités forment un réseau serré. La production agricole s'est développée de façon assez équilibrée. On peut distinguer :

a - le nord-est du pays moundan (centre et est du canton de Lara, et environs de Kaólé) : ce secteur a bénéficié d'un effort particulier de la C.F.D.T. ; les charrues y sont nombreuses ; le coton a bien réussi ; d'autres productions sont en partie commercialisées : arachide, tabac, et, autour de Kaólé, patates et manioc. Le nombre des bovins, plus élevé que dans le reste du pays moundan, est certainement la marque d'un accroissement du revenu moyen.

b - le secteur de Doumrou : la prospérité de ce secteur, peuplé surtout de Peuls (et où, de ce fait, le bétail est nombreux) doit sans doute beaucoup à l'activité du grand marché de Doumrou. Mais la production agricole fournit des excédents de valeur : oignons et tabac principalement, mais aussi manioc, patates, calabasses ; le coton par contre est quelque peu délaissé.

L'activité et la prospérité de ces deux petits secteurs ne doit pas faire oublier que la densité du peuplement agricole y est trop forte.

3° La pénéplaine, de Torok à Gidigis

Ce secteur est presque inhabité (d'où le nom de "désert de Torok" qu'on lui donne parfois) et le restera probablement, à cause du manque de points d'eau et de la mauvaise qualité des sols.

Quelques hameaux sont installés dans les zones légèrement déprimées ; on peut les considérer comme des postes avancés du peuplement de la partie orientale de l'arrondissement.

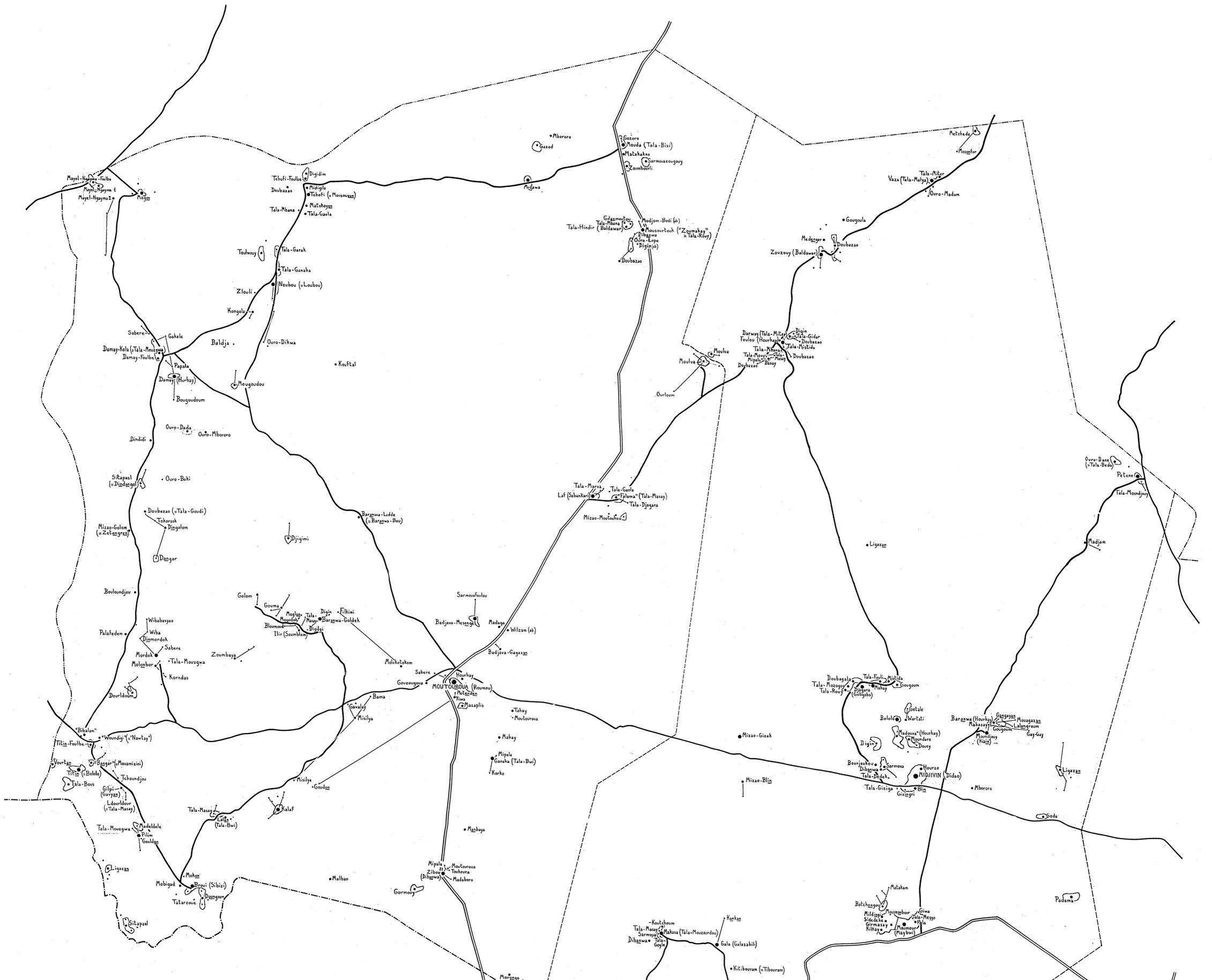
4° L'est

Il s'agit ici d'une véritable plaine alluviale, mais où les dénivellations, quoique très faibles, engendrent des variations de la nature et de la valeur des sols. Le peuplement, dispersé, a une forte densité moyenne. La culture du coton, jusqu'à présent, a connu une extension moindre que dans le reste de l'arrondissement ; ses rendements sont moins élevés.

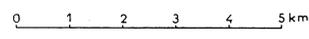
En bordure du "désert de Torok", des Peuls sont installés en quelques points, notamment dans le grand village de Gidigis, où se tient un marché important. Leur nombre tend à diminuer, par émigration. Ils possèdent beaucoup de bétail, notamment des bovins, et vendent le produit d'une culture secondaire : le manioc.

Mais la plus grande partie de cette zone orientale est le domaine des Toupouri ; dans les cantons qu'ils occupent, la densité de la population varie fortement, selon la fertilité des sols et l'équilibre existant localement entre les sols secs et les karal. Une fraction de la population se livre à des migrations, en apparence au moins désordonnées. L'économie paraît assez dynamique ; s'ils produisent peu de coton, les Toupouri pratiquent d'autres cultures commerciales : arachide, cucurbitacées, da et tabac. Le bétail qu'ils possèdent, quoique le rapport animaux/habitants n'ait rien d'excessif, tend à surcharger les pâturages disponibles, du fait que la population elle-même est dense ; au moins localement, le danger de surpeuplement existe ici aussi.

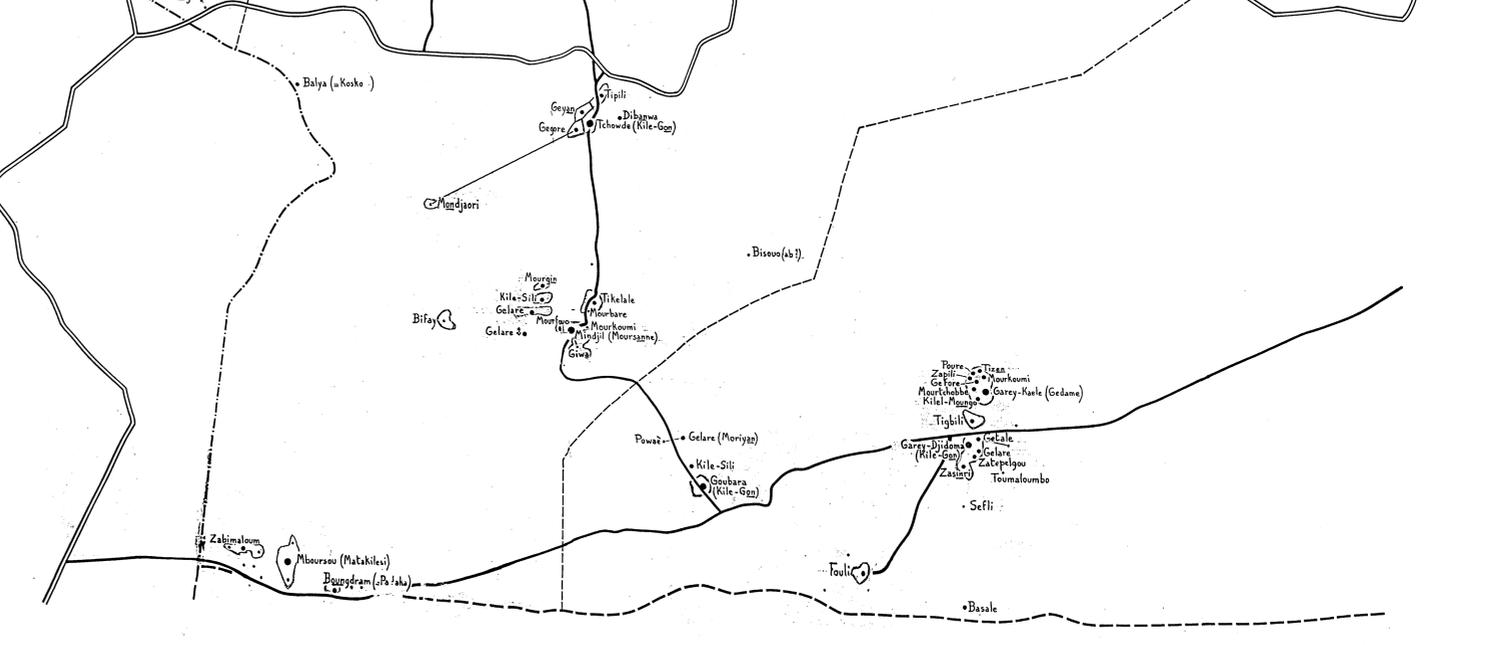
Ainsi, les problèmes généraux qui, notamment du point de vue du développement économique, se posent dans l'ensemble de l'arrondissement, sont plus ou moins aigus selon les secteurs ; ils ne peuvent être résolus que compte tenu de ces variations.



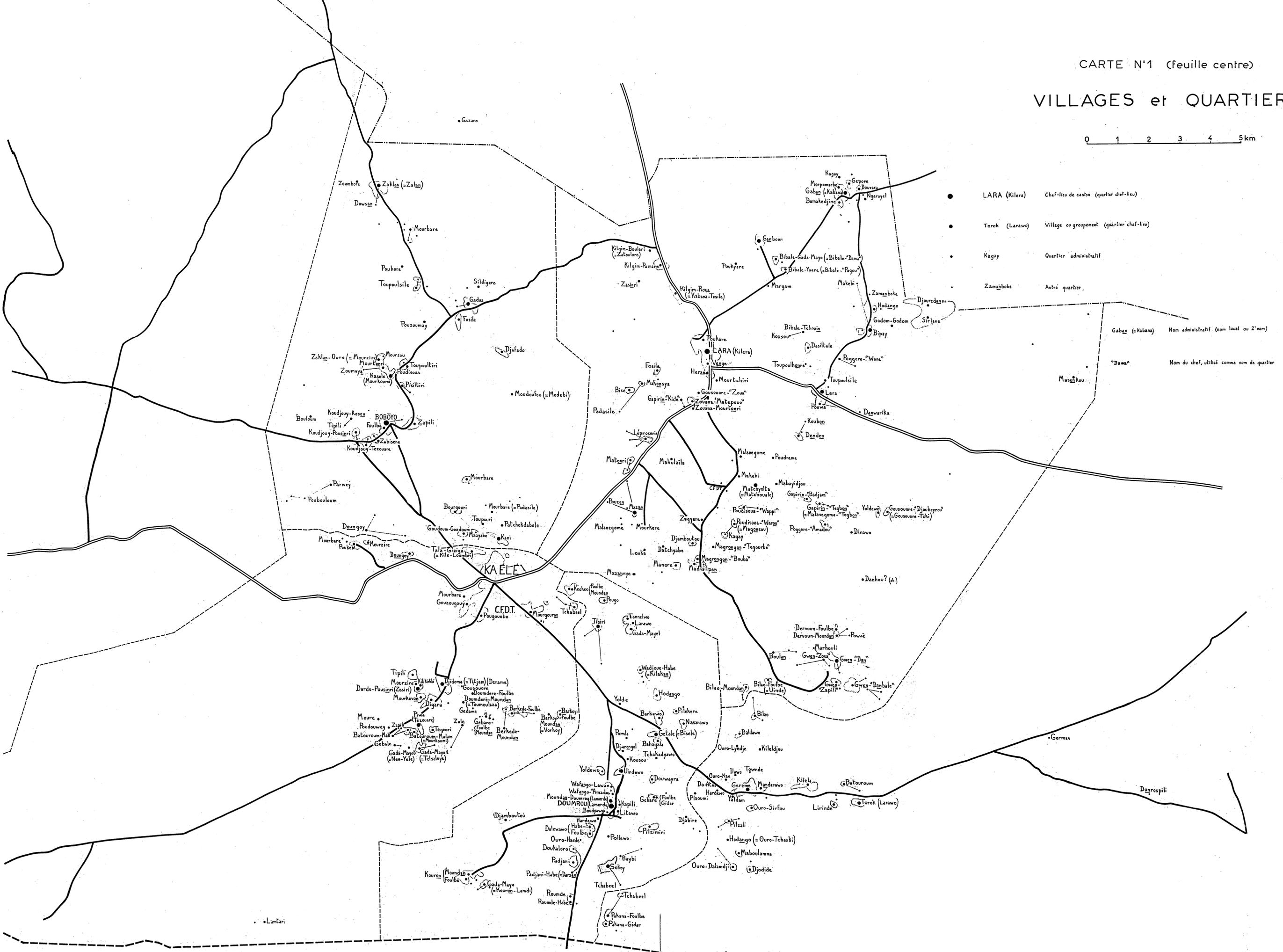
ARROND^T de KAÉLÉ
 CARTE N°1 (feuille ouest)
 VILLAGES et QUARTIERS



- MIDJIVIN (Didao) Chef-lieu de canton (quartier chef-lieu)
- Mounour (Maybi) Village ou groupement (quartier chef-lieu)
- Batchesou Quartier administratif
- Malakan Autre quartier
- Balya (=Kosko) Nom administratif (nom local ou 2^{nom})
- *Banga* Nom du chef, utilisé comme nom de quartier



VILLAGES et QUARTIERS

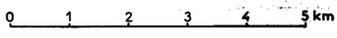


- LARA (Kilera) Chef-lieu de cañon (quartier chef-lieu)
 - Torok (Larawo) Village ou groupement (quartier chef-lieu)
 - Kagay Quartier administratif
 - Zamboubo Autre quartier
- Gaban (=Kabana) Nom administratif (nom local ou 2° nom)
- "Dama" Nom du chef, utilisé comme nom de quartier

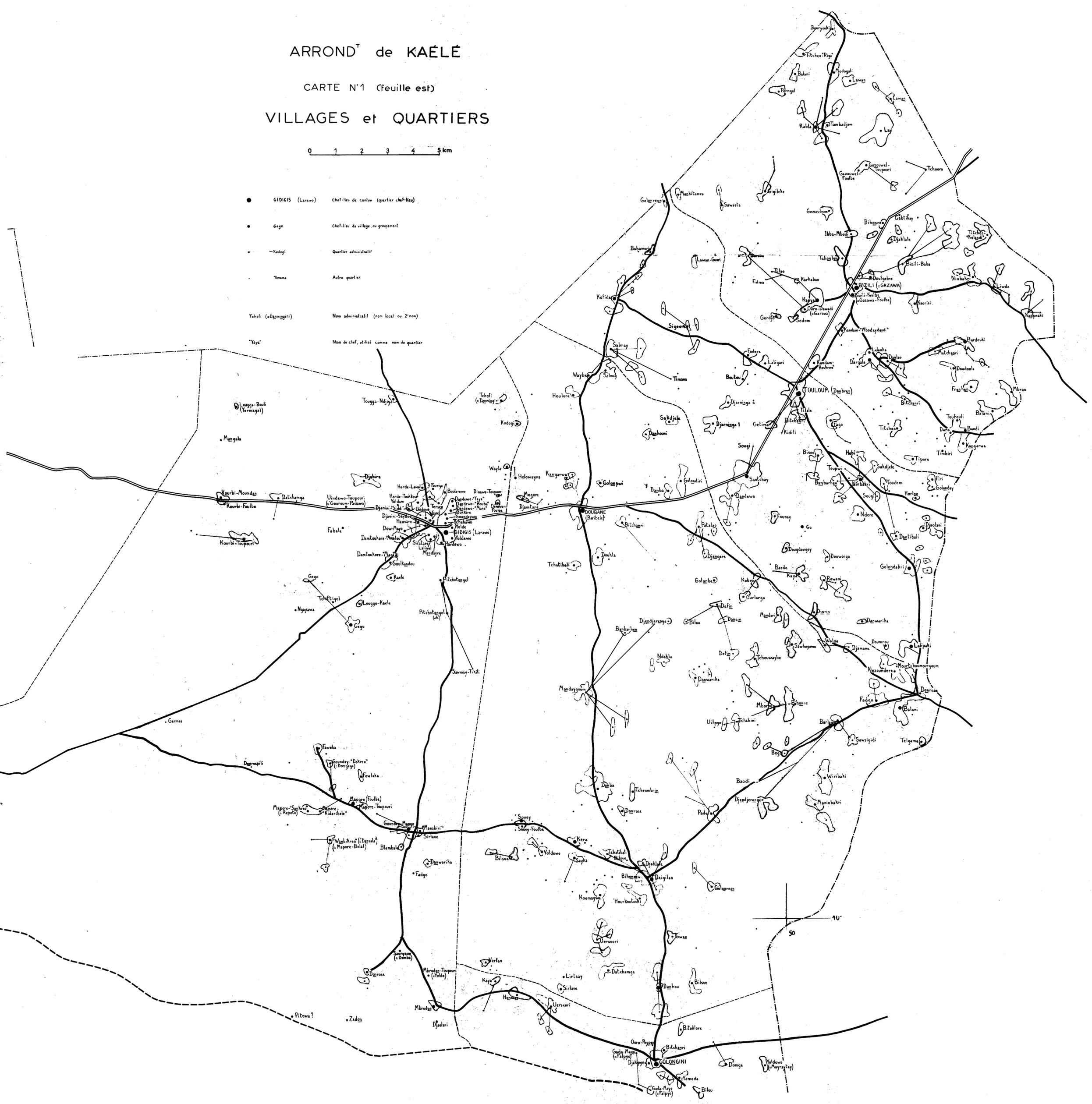
ARROND^T de KAËLÉ

CARTE N°1 (feuille est)

VILLAGES et QUARTIERS



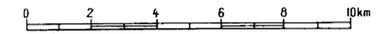
- GIDIGIS (Larawo) Chef-lieu de canton (quartier chef-lieu)
- Gego Chef-lieu de village ou groupement
- Kodog Quartier administratif
- Timana Autre quartier
- Tchofi (=Dangmangiri) Nom administratif (nom local ou 2nd nom)
- "Yaye" Nom de chef, utilisé comme nom de quartier



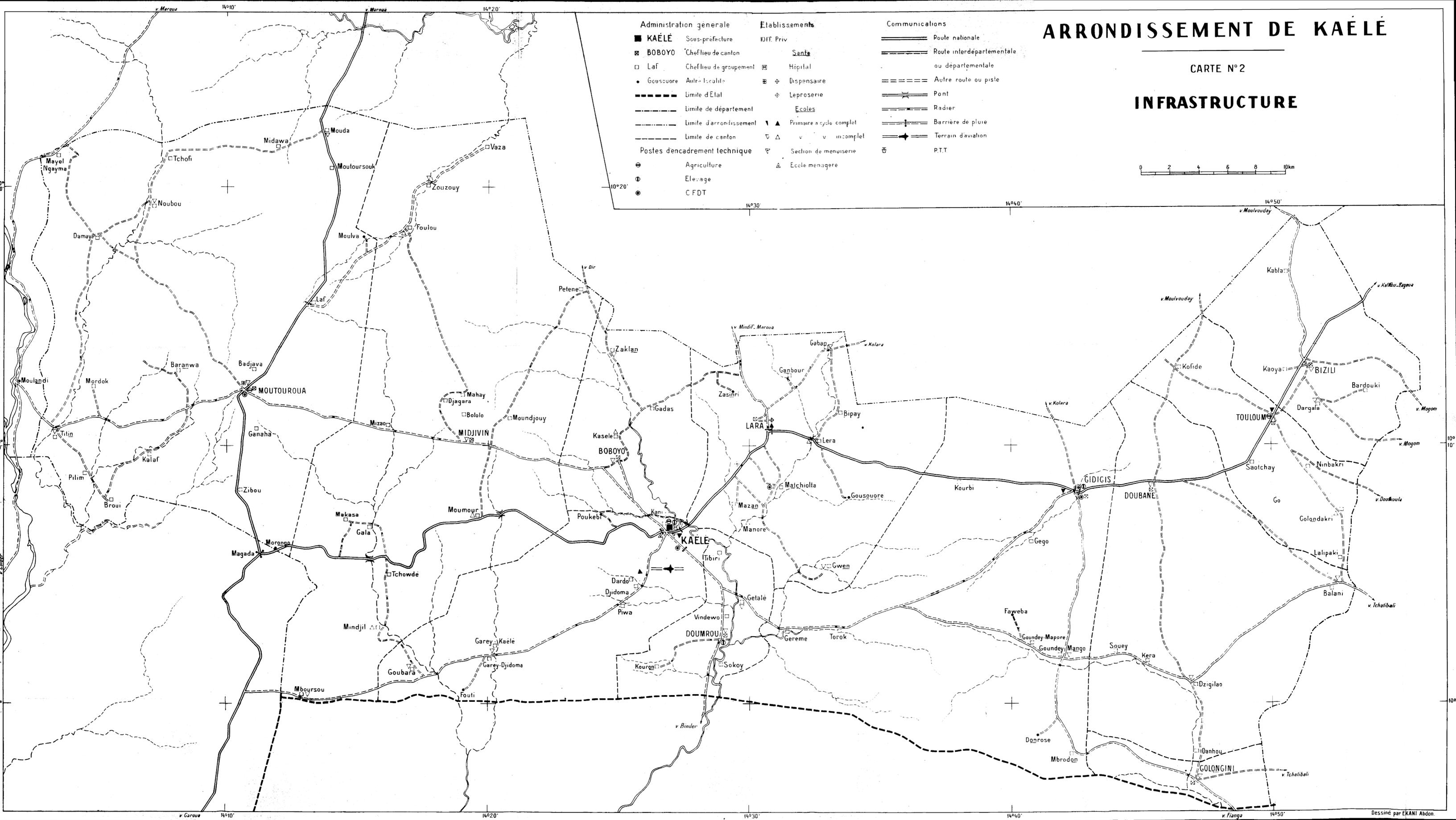
ARRONDISSEMENT DE KAËLÉ

CARTE N°2

INFRASTRUCTURE



Administration générale		Établissements		Communications	
■ KAËLÉ	Sous-préfecture	☒ KIF Priv	Santé	====	Route nationale
☒ BOBOYO	Chef-lieu de canton	☒ Hôpital	☒ Dispensaire	=====	Route interdépartementale ou départementale
□ Laf	Chef-lieu de groupement	☒ Leproserie	☒ Ecoles	=====	Autre route ou piste
• Gousouore	Autre localité	▲ Primaire à cycle complet	▼ Primaire à cycle incomplet	—+—	Pont
---	limite d'État	▼ Section de menuiserie	▲ Ecole ménagère	—+—	Radier
---	limite de département			—+—	Barrière de pluie
---	limite d'arrondissement			—+—	Terrain d'aviation
---	limite de canton			—+—	P.T.T
○	Postes d'encadrement technique				
○	Agriculture				
○	Elevage				
○	C.F.D.T.				



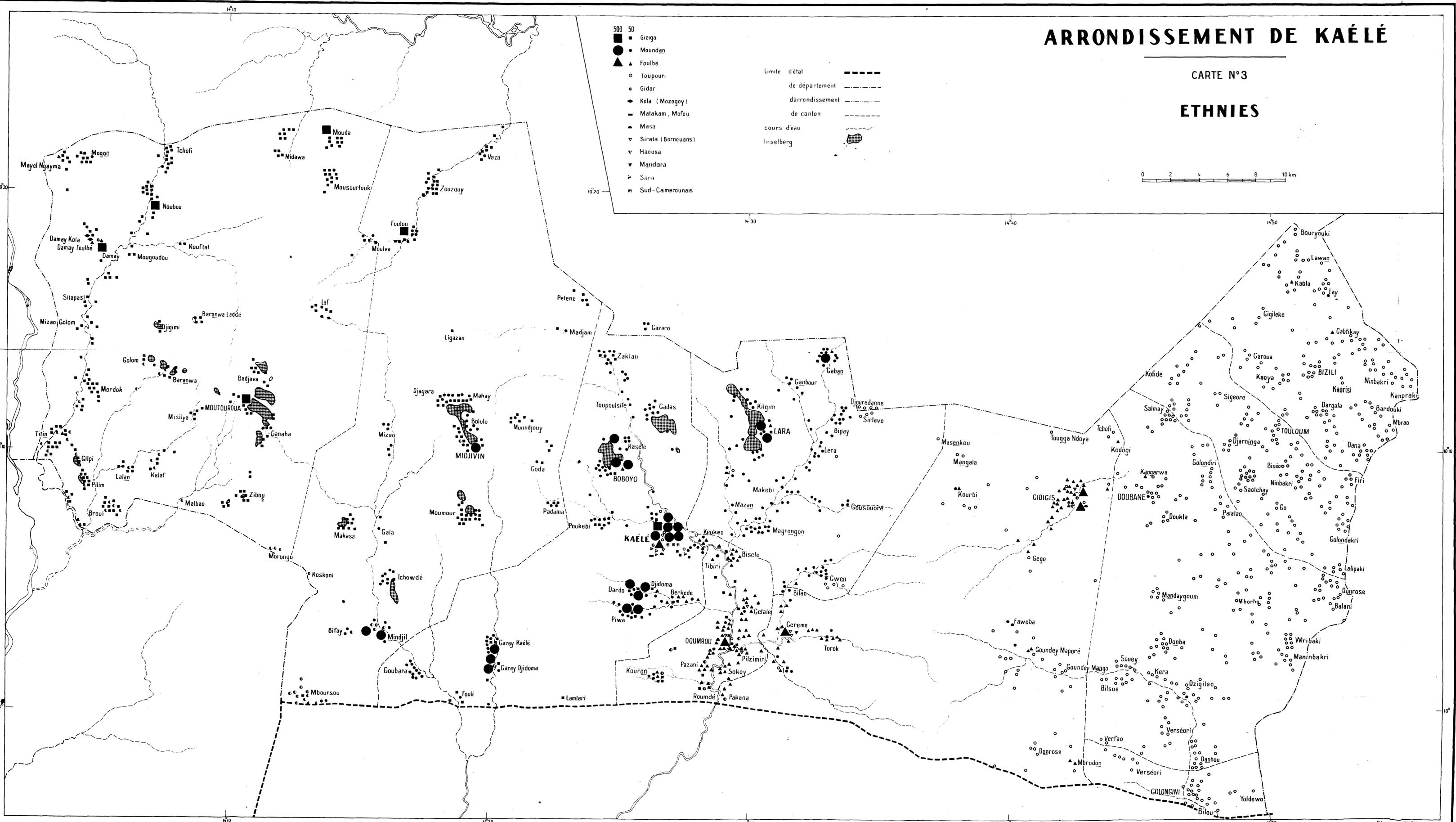
ARRONDISSEMENT DE KAÉLÉ

CARTE N°3

ETHNIES

0 2 4 6 8 10 km

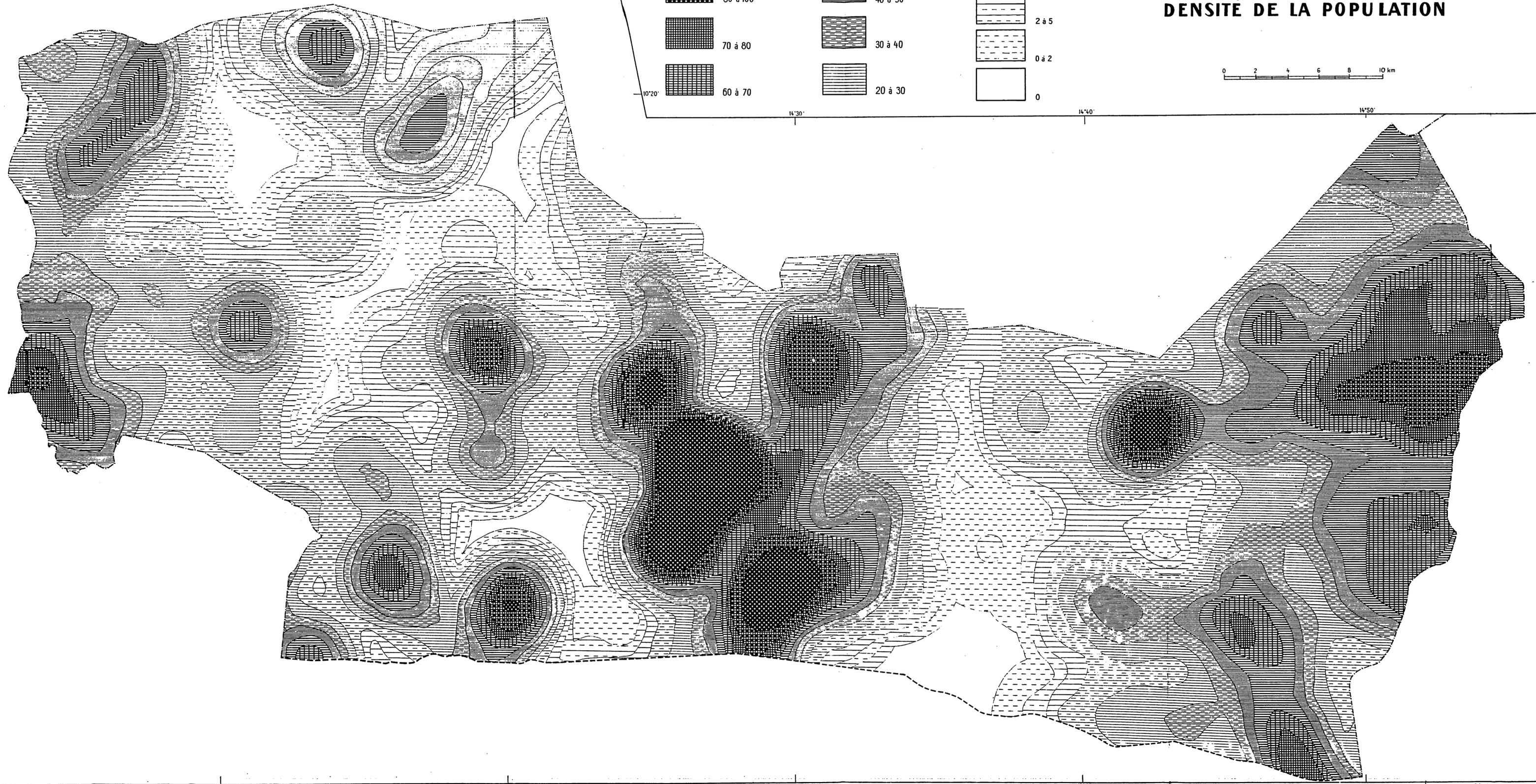
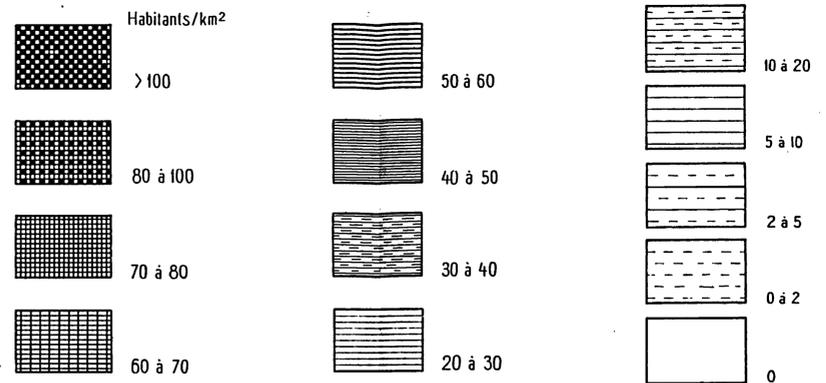
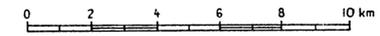
500	■	Giziga	---	Limite état
50	●	Moundan	- - - -	de département
	▲	Foulbé	- · - · -	d'arrondissement
	○	Toupouri	- - - -	de canton
	◊	Gidar	- - - -	cours d'eau
	◆	Kola (Mozogoy)	- - - -	Inselberg
	■	Malakam, Mofou		
	▲	Masa		
	▼	Sirata (Bornouans)		
	▼	Haoussa		
	▼	Mandara		
	▶	Sara		
	■	Sud-Camerounais		



ARRONDISSEMENT DE KAÉLÉ

CARTE N°4

DENSITÉ DE LA POPULATION

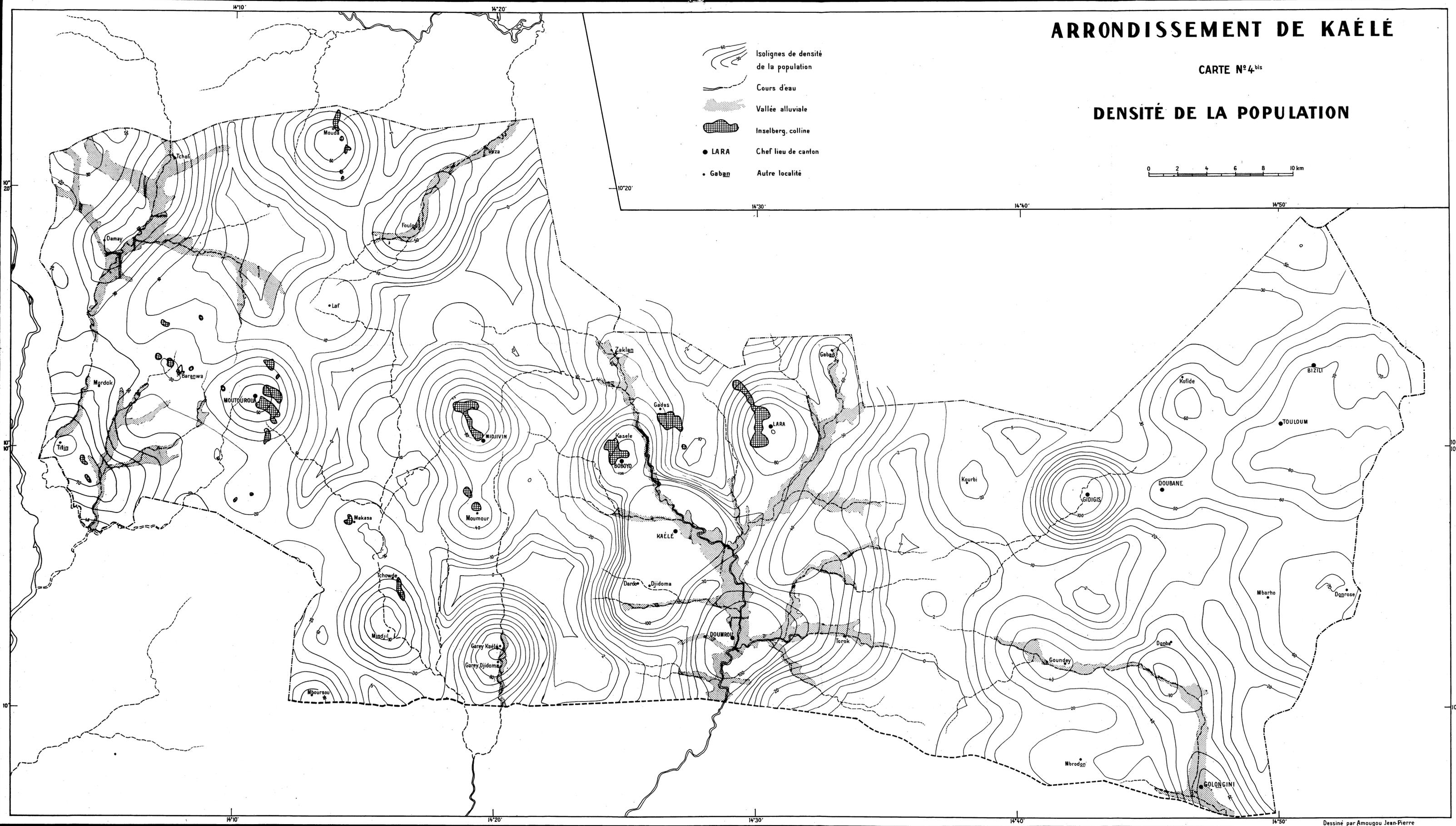
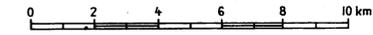


ARRONDISSEMENT DE KAËLÉ

CARTE N° 4^{bis}

DENSITÉ DE LA POPULATION

-  Isolignes de densité de la population
-  Cours d'eau
-  Vallée alluviale
-  Inselberg, colline
-  LARA Chef lieu de canton
-  Gaban Autre localité



ARRONDISSEMENT DE KAËLÉ

CARTE N°5

AGRICULTURE

- | | | | |
|---|--|-------|------------------|
|  | Zone inculte ou quasi-inculte | ● | Coton (10 ha) |
|  | Mil rouge, coton | ■ | Arachide (10 ha) |
|  | Mil rouge, coton
Karaï sur les plateaux | ▼ | Tabac (0,1 ha) |
|  | Mil rouge, coton, arachide
Karaï sur les plateaux et dans les vallées | ▲ | Oignons (0,1 ha) |
|  | Mil rouge, petit mil, coton, arachide
Karaï dans les dépressions | ◆ | Manioc |
| | | ♣ | Calebasses |
| | | ● | Localité |
| | | — | Route |
| | | - - - | Cours d'eau |

